

Les Vescovatais dans
le temps
de 1464 à 1960

PREFACE

Le temps qui passe estompe les souvenirs de tous ceux qui aux champs d'honneur ont fait don de leur vie pour que triomphe la liberté.

Comme vous tous, j'ai lu cette interminable liste de « morts pour la patrie » sur le monument aux morts de Vescovato sans pour autant connaître précisément, pour chacun d'entre eux, leur filiation, leur profession....

Laisser perdre cette mémoire, laisser s'effacer ces traces serait nier l'idée fondamentale de Peuple et de Nation et au-delà, l'idée même d'humanité.

Aussi, c'est un immense honneur pour moi d'ouvrir les pages de cet ouvrage, car comme le disait Georges Clemenceau « tous ces hommes ont des droits sur nous » et méritent qu'ils soient sortis de l'oubli même si inlassablement nous les honorerons chaque 11 novembre, date anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre, mais aussi de la « San Martinu », fête patronale de Vescovato.

Nous n'oublierons pas, non plus tous ces personnages illustres qui au fil des siècles, ont façonné l'*histoire di u nostru paese*.

Mes félicitations et encouragements à tous ceux et toutes celles, qui de près ou de loin, travaillent à la sauvegarde de notre mémoire collective pour l'entretenir et la léguer à ceux qui demain, prendront notre relais pour restituer et raconter l'*histoire di u Viscuvatu*.

François-Xavier MARCHIONI

*Maire de Vescovato,
Conseiller à l'Assemblée de Corse*

JUILLET 2008

TABLE DES MATIERES

- I. Remerciements
- II. Le monument aux morts
- III. Le discours inaugural
- IV. L'historique du monument
- V. Les souscripteurs

N° 0 à N°29 > quelques figures Vescovataises du XVème au XXème
N° 30 à N° 32 > Vescovatais et Corses dans les guerres récentes
N°33 à N° 35 > Guerre 1914-1918 liste nominative des Vescovatais tués à l'ennemi, disparus au combat ou mortellement blessés.
N° 36 à N° 59 > ceux morts en 1914
N° 60 à N° 81 > ceux morts en 1915
N° 82 à N° 99 > ceux morts en 1916
N° 100 à N° 115 > ceux morts en 1917
N° 116 à N° 127 > ceux morts en 1918
N° 128 > ceux tués à l'ennemi, mais à l'identification incomplète
N° 129 > ceux disparus en mer suite au torpillage du Balkan
N° 130 > ceux morts pour la France, suite à des blessures ou maladies
N° 131 à N° 140 > quelques poilus Vescovatais qui ont échappé à la boucherie
N° 141 > guerre 1939- 1945
N° 142 > guerres d'Indochine et d'Algérie

Nos sincères remerciements à ceux et celles qui ont participé à la réalisation de cet ouvrage, nécessaire à la préservation de la mémoire de nos anciens qui ont contribué à l'histoire de Vescovato.

- Marie Paule Ferrari, pour les armoiries de Vescovato,
- Pieru Orlanducci, pour ses précieux conseils et ses connaissances historiques,
- Aux familles qui nous ont ouvert leurs archives,
- Annie-Clara Ristorcelli, Secrétaire de Mairie, pour sa disponibilité et son amabilité,
- Jean Pierre Giansily, pour la coordination et réalisation de cet ouvrage, marque son fort attachement à Vescovato.

mémoire

Vescovato rend hommage à ses enfants morts au combat

Travailler à la sauvegarde de la mémoire de sa commune, au sens le plus large du terme, c'est ce qui anime Jean-Pierre Giansily, conseiller municipal en charge du patrimoine. Et ce qui a retenu son attention durant de très longs mois, c'est l'élaboration d'un ouvrage dont les pages évoquent tous ces « vescovatais » tombés au champ d'honneur. Pour que les générations actuelles et à venir aient la possibilité de connaître un peu de la vie des ces villageois dont les

noms sont gravés sur le monument aux morts de la place de Vescovatu. « Tous ces hommes ont des droits sur nous » disait Georges Clémenceau. Celui qui est apparu le plus fondamental à Jean-Pierre Giansily, a été de les sortir de l'oubli, au delà des sempiternels rassemblements au monument aux morts où l'on met un point d'honneur à commémorer des « oubliés ».

117 jeunes hommes tombés lors de la guerre 14-18

Un ouvrage sans prétention, juste nécessaire à la préservation de la mémoire des anciens qui ont contribué à l'histoire de Vescovatu. De fait, cet ouvrage intitulé « Mémorial de Vescovatu » est étoffé de quelques figures du XV au XXe siècles,



Jean-Pierre Giansily a recueilli une part de la mémoire du village.
(Photo J. P.)

d'un descriptif précis du monument aux morts et de son historique.

On y découvre même une copie du discours inaugural prononcé le 22 avril 1922 par le maire Claude-François Mattei qui évoque un « autel du souvenir, digne de notre village ».

La liste de souscripteurs est dé-

voilée avant d'entamer, année par année, la triste liste de tous les Vescovatais disparus au combat ou mortellement blessés. Les noms des victimes des deux grandes guerres, de celles d'Indochine et d'Algérie noircissent les quelques 150 pages de cet ouvrage. On y apprend aussi leur âge, leur affectation,

leur grade, le jour et l'endroit de leur décès. Une longue et sombre litanie qui au fil des pages réhabilite le courage et l'abnégation de la jeunesse casincaise. Pour la seule guerre de 1914-18, 117 jeunes hommes de Vescovatu ont payé de leur vie. Le « mémorial de Vescovatu » est consultable à la mairie, et les personnes qui en feront la démarche pourront s'en procurer une copie.

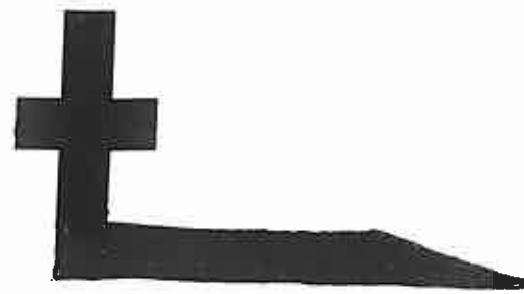
Remerciements aux familles qui ont ouvert leurs archives

Le maire François-Xavier Marchioni qui en signe la préface, souligne l'importance de ce travail « pour la sauvegarde de la mémoire collective, pour l'entretenir et la léguer à ceux qui demain, prendront le relais pour restituer et raconter l'histoire de Viscuatu ».

Des remerciements sincères sont adressés à Marie-Paule Ferrari pour les armoiries, Piero Orlanducci pour ses précieux repères et conseils, aux familles qui ont ouvert leurs archives, à Annie-Clara Ristorcelli, secrétaire de mairie pour toute la disponibilité mise à l'ouvrage, et Jean-Pierre Giansily qui en a coordonné la réalisation. Pour de plus amples renseignements, contacter le 04.95.36.70.19.

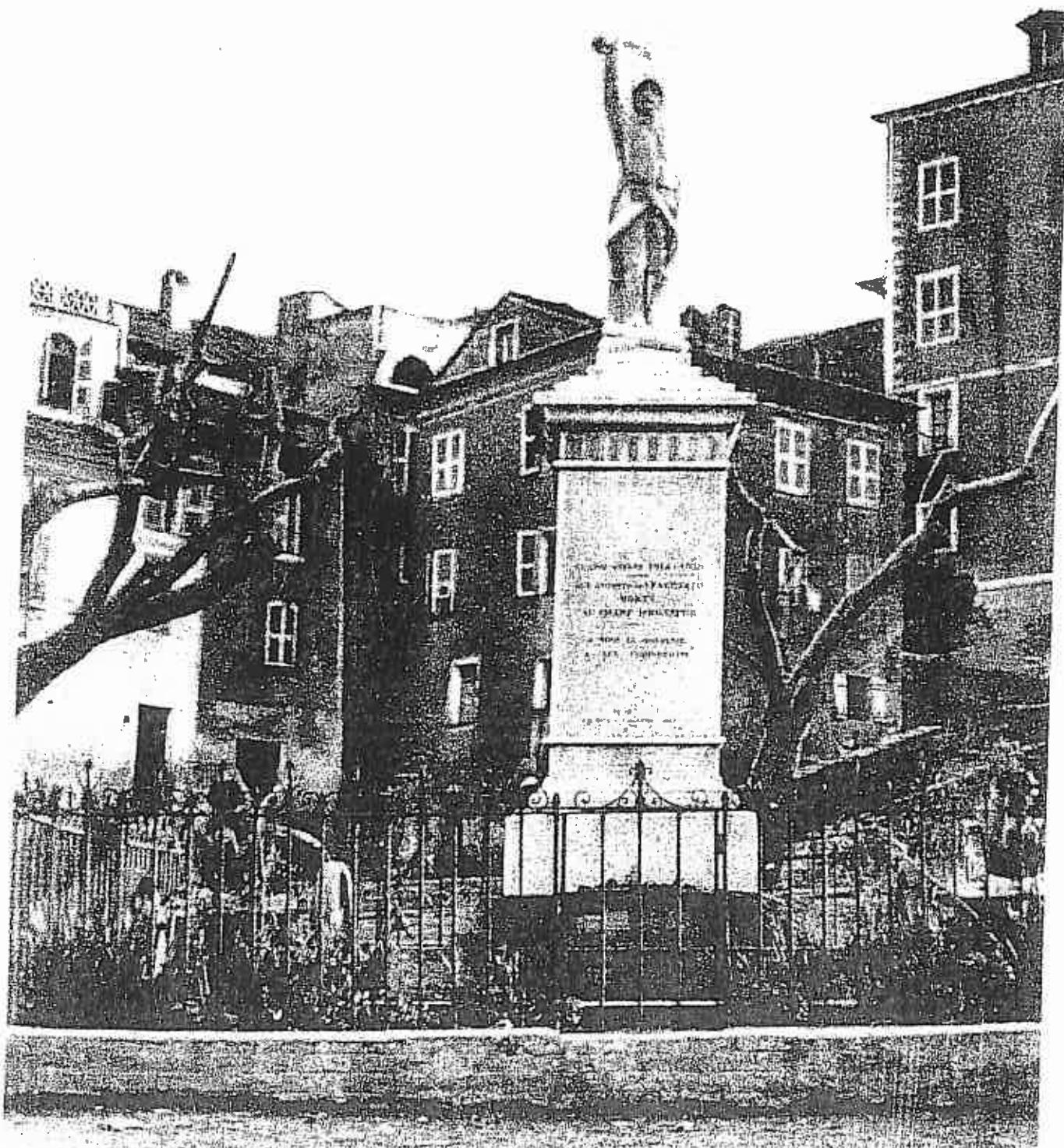
JACQUES PAOLI

MEMORIAL



DE

VESCOVATO



Inauguration du Monument aux Morts de Vescovato. —

Discours prononcé par le Maire C.F. Mattei le 22 avril 1922. —

G'est avec une émotion profonde et le cœur plein d'une reconnaissance infinie que je reçois messieurs du Comité, nom de la population, et pour elle, le monument érigé par vos soins pour perpétuer la mémoire de nos grands chers disparus. —

Grâce à vous, nous avons notre autel du Souvenir, digne de notre village, digne de ceux qui nous aîlent au nom de tous, je vous remercie, —

Mes chers Concitoyens et Administrés,

Ce n'est pas sans un mélange d'émotion et de tristesse que, en ma qualité de maire, je viens glorifier nos chers disparus par l'inauguration du Monument aux morts de Vescovato. La tragédie horrible qui a plongé l'humanité entière dans la plus profonde douleur, nous a créé un devoir impérieux. Ce devoir, nous avons en cœur de le remplir jusqu'au bout. À la suite de plusieurs délibérations, l'unanimité s'est faite facilement au sein de notre conseil municipal sous la forme à donner à notre sentiment de reconnaissance éternelle. Le modeste hommage est la consécration de toutes les bonnes volontés et, je le dirai honnêtement, tel ne soit suivi que au devoir soi-disant de la solidarité dans ce Seine, est sorti cette œuvre que nous inaugurons aujourd'hui. —

Enfants de Vescovato, fleur de jeunesse ou dignes époux et pères, nous exaltions in ce jour vos exploits héroïques !

Des plaines marécageuses de l'Yzer à la ligne bleue des Vosges et jusqu'aux crêtes arides de Gallipoli et des steppes de la Russie, héros ! relevez-vous et criez avec nous : « Honneur et gloire aux vaillants défenseurs de la liberté » !

Grâce à vous l'épée de Damoclès suspendue depuis mi-demi-siècle sur nos têtes a été brisé à jamais : avec vous et pour vous sauverez pour les générations présentes et futures, non pas de sécurité et de bonheur insipide ! Ces noms d'anciens combattants, je rend hommage à mes ancien compagnons d'armes tombés avec les balles ou la mitraille ou la campagne, sont venus modestement s'étendre dans leur foyers. —

Enfants de Vescovato, vétérans du 70, héros connus ou inconnus de la grande guerre, croyez à notre éternelle reconnaissance comme à notre prière ; et ineffaçable souvenir. Au nom de la commune reconnaissante, aux noms de nos parents, de nos amis nos chers et regrettés camarades, je salue priante : « Donnez en paix ! »

En avant à vous mes chers administrés, tous tous qui êtes venus aujourd'hui si nombreux et vaillamment rendre un hommage solennel à nos glorieux morts, et aussi dont le concours m'a été si précieux dans l'accomplissement de ma délicieuse tâche, laissez moi vous adresser ce gracieux conseil :

Tous les fois que vous passerez devant ce monument, en souvenir de nos héros, eleviez vos coeurs et votre prière à la hauteur du sacrifice sublime consenti librement et avec fierté ! dites vous que, sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, sans distinction de rang et de fortune, ils sont glorieusement tombés au nom de l'humanité. Pour la patrie fut faite l'union sacrée : vous devrez faire l'union, sans exception, concourir à cette union nationale, nécessaire pour vaincre la victoire ; Rappelons nous ce mot d'ordre : «

Dans les pièges de la paix comme dans les convulsions de la guerre, la patrie au dessus de tout. »

c. F. Mattei
P. Maire de Vescovato

Source : Registre des Délibérations (Archives Départementales – Bastia)

■ Délibération 01

« Monsieur le Maire communique au Conseil une lettre de Monsieur le Préfet par laquelle il fait connaître qu'au terme de la loi du 26 Octobre 1919, des subventions peuvent être accordées aux communes pour les dépenses concernant l'érection des monuments commémoratifs aux Morts pour la Patrie.

Le Maire invite donc le Conseil à voter une subvention communale dans la dépense pour l'érection d'un monument aux soldats morts pour la Patrie.

Le Conseil désirant perpétuer dans la commune le souvenir de ses glorieux enfants tombés au Champ d'Honneur vote une subvention de la somme de 8000 francs qui sera prélevée sur les fonds disponibles de la commune et au besoin ajoutée au principal des quatre contributions directes. »

■ Délibération 02 (Voir photos)

« Le Maire invite ensuite le Conseil à solliciter de l'Etat une subvention pour permettre à la commune dont les ressources sont insuffisantes pour pouvoir faire face aux dépenses que nécessiteraient l'érection dans la commune de Vescovato, d'un monument commémoratif aux Morts pour la Patrie.

Le Conseil,

Vu que le montant du coût du monument s'élève à la somme de 20000 francs considérant que le montant des souscriptions encaissées s'élève à la somme de 5700 francs * et celui de la subvention communale à 8000 francs dont le total est de 13700 francs. Considérant, en outre, que du coût du monument soit de la somme de 20000 francs.

Il y a lieu d'en déduire celle de 13700 que par conséquent, il reste à porvoir à la différence soit à la somme de 6300 francs.

Le Conseil sollicite de l'Etat une subvention de la somme de 6300 francs. »

*(Voir liste des donateurs ci-jointe)

■ Délibération 03 (Voir photos)

1920, « Le Président expose au Conseil la nécessité d'ériger un monument commémoratif aux Morts de Vescovato de la gravure guerre 14/18. Le Président invite donc le Conseil à déterminer et à préciser leur but. Le Conseil après en avoir délibéré a accepté le modèle de monument proposé par Monsieur Marzochi pour le prix de 17 500 francs. Il a également établi le point où ce monument doit être élevé après avoir consulté l'ingénieur en chef Monsieur Dégola.

La dépense de cette œuvre sera payée avec les offres faites par les habitants de Vescovato s'élevant à 7 280 francs versée entre les mains du receveur Municipal et la somme votée par le Conseil Municipal par délibération du 4 mai 1920, ainsi que la subvention de l'Etat conformément à la loi. »

1921, le sous secrétaire d'Etat à la guerre s'engage à livrer 2 obusiers pour agrémenter le monument aux morts, à condition que la commune prenne à sa charge l'emballage et le transport de ces derniers.

- Ajouts

Le monument de Vescovato a fait l'objet de rajouts au fil du temps et des guerres, ainsi ce monument en plus de marquer le souvenir pour les enfants morts au champ d'honneur en 1914-1918, il garde le souvenir des victimes de la guerre maritime lors du torpillage du Balkan (19/08/1918), des morts au champ d'honneur 1939-1975, des morts en service commandé 1943, des victimes civiles de 1939-1945, ainsi que ceux qui sont morts lors des guerres d'Indochine et d'Algérie.

- Aménagements

Le monument aux morts de Vescovato est clôturé par une rampe en fer forgé. La surface doit représenter environ 12m². Nous pouvons également constater la présence d'éclairage au sein de cette clôture pour mettre en valeur le monument en soirée.

Les deux obusiers qui figurent sur la photo de présentation ont disparu en novembre 1943, enlevés par les troupes Italiennes, de plus les flèches de la rampe de clôture ont été étêtées en 2005.

- Symbolique

Si l'on s'en tient au texte d'Antoine Prost Les Monuments aux Morts. Culte Républicain ? Culte Civique ? Culte Patriotique ?, le monument aux morts de Vescovato serait un monument patriotique républicain.

En effet, celui-ci se dresse sur la place du village, il est ainsi mis en évidence. Le patriotisme se retrouve dans la statue du poilu triomphant, brandissant la branche de lauriers, statue comme celle d'Eugène Benet qui est la plus répandue d'après le texte d'Antoine Prost. Le casque gravé sur la face nord du monument ainsi que la couronne de lauriers qui l'entoure marquent d'une part le patriotisme et la victoire et d'autre part le deuil. Le fusil au pied du poilu pourrait marquer également le caractère civique du monument.

Ainsi ce monument se distingue par la mise en évidence de la victoire, l'inscription : « A nous le souvenir, à eux l'immortalité », rend ainsi grâce aux enfants du village, tombés au champ d'honneur.

Puntocelle Pine
F. & L. M. 1: J. Sagerth.

Lindley's Montone
Floridana F. C. 2: Stromberg

Ottaviani Pine

Franzi Pinion 3: J. -

G. unia Domestique
Matta Flora F. Amt.

Floridana F. C. 4: Stromberg

Liste

Donatelli
des non exhaustives

Mons

Somus
Pinus

Oppositifloras

Bashid.
Filippe

Pratin

Thysanella conspersa

Philippines - liberianum I

Thysanella

liberianum

Thysanella

Thysanella

Thysanella Thysanella

Thysanella Thysanella

Thysanella

Thysanella Thysanella

Principe: fine tenebrosa.

Principe: fine sottile grigia

Principe: grigio chiaro

Aberdeen fine capellaine

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

Olivier J. P.
Prokofiev J. P.
, et son

*Liste de quelques figures Vescovataises
du XVème au XXème siècle*

- 1 - Montecchiani Antonio
- 2 - Ceccaldi Marc Antonio
- 3 - Filippini Anto Pietro
- 4 - Ceccaldi Andréa
- 5 - Raffaelli Marc Aurélio
- 6 - Buttafoco Giovan Battista "Titu"
Buttafoco Antonio
Buttafoco Domenico
- 7 - Salicetto Gio Carlo
- 8 - Buttafoco Mathieu
- 9 - Casabianca Raphaël
- 10- Paoli Pascal
- 11- Ristori Giovan Batista
- 12 - Simeoni Orso Pietro
13. Casabianca Luce
14. Gianmarchi Joseph
15. Antonio Giacomi Saliceti
16. Giovanmarchi Antonio
Giovanmarchi Mathieu
Giovanmarchi Antoine
17. Franceschetti Dominique César
18. vincenti Dominique
- 18'. De Casabianca François Xavier
19. Casabianca Pierre François Vincent
20. De Buttafoco Antoine Semidei Louis François
21. Buttafoco Laurent
22. Enfants de Vescovato, Soldat premier empire
23. Ristori
24. Franceschetti Joseph Marie César
25. Filippi Félix jean
26. Filippi Jean
27. Comparetti Antoine Toussaint
28. Sanguinetti Alexandre Joseph
29. Sanguinetti Antoine Joseph

Pour savoir où l'on va

il faut savoir d'où l'on vient.

*Hommage aux enfants de Vescovato
tous auront au cœur le courage et pour
devoir l'honneur.*

MONTEGGIANI Pier Antonio

Né à VESCOVATO en 1464

Historien- Prêtre érudit

- Son œuvre insulaire couvre particulièrement le dernier siècle du Moyen Age, ainsi que le début des temps modernes.
- Élu pour représenter les Corses à Gênes en 1521.
Sa chronique s'achève à cette date, qui est aussi la date supposée de sa mort.

CECCALDI Marc' Antonio

Né en 1521 à VESCOVATO
Décédé en 1561 à GENES

HISTORIEN- HOMME DE GRANDE CULTURE-AMI DES LETTRES

- Issu d'une grande famille d'Omessa, Fils de Bastiano,
- Reçoit dans sa jeunesse une solide instruction,
épouse Maria DA MARE, sœur de Giacomo Santo, Seigneur fondateur
du Cap Corse
- Fait partie des principali de Corse grâce aux larges subsides
déposés à la "Banca San Giorgio",
- Participe aux guerres de Sampiero dans les rangs Génois,
- Participe au traité de paix entre les ROSSI et les NERI, de la
Casabianca
- 1554 Fait prisonnier à Tenda par Sampiero Corso, participe à ses
côtés à la guerre contre les Génois durant les mois de septembre et
octobre de la même année,
- 1559 est nommé 'Noble Douze',
- 1561 à Gênes comme orateur de la nation avec 9 autres Corses
pour négocier un allègement des tailles où il décèdera.

- Le Chanoine Letteron dit de Marc'antonio :

"c'est lui qui a remanié le "dialogue de Giustiniani"

"c'est lui qui a choisi avec un tact et un discernement parfait dans la
chronique de Giovanni della Grossa, les événements dignes de
l'histoire"

"c'est lui encore qui a enrichi le fond de la chronique de Monteggiani
et qui lui a donné une forme plus littéraire"

"c'est lui enfin qui a rédigé sous la forme que nous connaissons les $\frac{3}{4}$ de
l'histoire à laquelle Filippini a donné son nom"

FILIPPINI Anto Pietro

Né à VESCOVATO en 1529

Décédé en 1594

Historien

- Fils de Lisandrino FILIPPINO qui vient de Sardaigne au XV Siècle,
- 1550 Anto Pietro séjourne à Rome lors du jubilé,
- Ami du Chroniqueur Marc Antonio CECCALDI est promu Archidiacre puis Vicaire de Mariana, en 1564
- 02 10 1564 Incarcéré suite à la bataille de Viscuvatu , entre Sampiero et les Génois, est assigné à résidence pendant 19 mois à Gênes,
- Revenu en Corse, il épouse Pallonia,
- Anto Pietro FILIPPINI entreprend la rédaction de l'histoire de la Corse dans le sillage de ses prédécesseurs, Giovanni DELLA GROSSA, Pier Antonio MONTEGGIANI et Marc Antonio CECCALDI. On lui reprocha toutefois de s'être approprié une partie des textes de ses devanciers,
- 1594 Il autorise toutefois le Maréchal de France Alfonso d'ORNANO fils de Sampiero Corso à faire imprimer à Tournon cette histoire de Corsica qui remportera un vif succès. Les Génois en ordonnent la destruction,
- 1827-1837 Nouvelle réédition en cinq volumes,
- 1888 Le chanoine Letteron publia en langue française le texte de Filippini, ainsi que ceux des chroniqueurs qui l'on précédé,

Anton Pietro FILIPPINI

CHRONIQUE DE LA CORSE

1560-1594

* *



CECCALDI Andréa

Né en 1690 à VESCOVATO
Décédé en 1741 en Espagne

- 1728 Généralisme des rebelles Corses,
- 22.12.1730 élu à l'Assemblée du Bevincu Général de la Nation Corse,
- 14.01.1732 Défait les austro-génois à Calenzana,
- 01.06.1732 Embarque après son arrestation pour Gênes,
- 1735 Le 30 janvier lors de la consulte de Corté, l'article 8 de la 1^{ère} constitution Corse prônait que "le Général Andréa CECCALDI sera à l'avenir primat du royaume... ",
- 1736 Reçoit le titre de Comte par le Roi Théodore,
- 1737 Bref retour en Corse en début d'année puis à nouveau exilé de Corse,
- Colonel au service du Roi d'Espagne,
- Meurt en Espagne de façon mystérieuse,
- Il serait dit-on enterré à l'Escurial "Palais monastère de la banlieu de Madrid".



RAFFAELLI Marc' Aurélio

Né en 1690
Décapité en 10.05.1746

- Fils de RAFFAELLI di Marc' Angelo et Maria GEROMINA,
- 1731 Grand Chevalier du Gouvernement suprême de la Corse du temps de la première révolution Corse,
- 1736 Le Roi Théodore lui donne le titre de Marquis,
- 15.02.1746 Le Gouverneur Stefano de MARI fait déporter les notables des représentants des révoltés Corses à Gènes pour être jugés, condamnés à mort puis exécutés, RAFFAELLI fait parti de ces notables
- 27.10.1746 RAFFAELLI Marc' Aurélio est décapité à GÈNES.

BUTTAFOCO Giovan Battista "TITU"

1709-1764

Frère d'Antonio

- 1756 est nommé par Pasquale Paoli, directeur des finances de la Nation Corse,
- 1758 Intendant Général des finances,
- 1762 quitte la direction générale des finances pour être nommé Colonel d'un régiment des troupes de Pasquale Paoli,
- 1764 tué accidentellement lors d'un exercice de tir.

BUTTAFOCO Antonio

1707-1758

- 1734 retenu comme otage par les Génois,
- 1735 membre de l'Office de guerre des révoltés Corses, il prête serment sur le crucifix du couvent du Bozio,
- 1736 se met au service du Roi Théodore de Neuhoff,
- 1738 à nouveau otage des Génois,
- 1739 capitaine au royal Corse du Roi de France,
- 1745 participe à la bataille de Fontenoy pour le compte du roi de France,
- 1749 publia son ouvrage "Mémorie di Guerra".

BUTTAFOCO Domenico

1741- 1769

Frère de Gio Sebastiano

- participe le 08 mai 1769 à la bataille de Ponte Novu dans les rangs de l'armée de Pasquale Paoli,
- grièvement blessé, décède le 21 décembre de la même année des suites de ses blessures,
- il était père de 4 enfants.

3

SALICETI Gio Carlo

Officier de la "Truppa Pagata di Pasquale Paoli

- 1761 Commande une compagnie à San Pelegrino,
- 1762 Lutte dans le Cap Corse et dans la région Aléria,
- 1763 Blessé à Furiani, il commande ensuite les tirailleurs sous les ordres de Titu BUTTAFOCO, troupes qui attaquèrent AJACCIO sans succès,
- 1767 Se distingue lors de la conquête de l'Ile CAPRAÏA, sous les ordres de Gio Battista RISTORI
- 1768 Commande à Furiani le point fort qui domine l'entrée sud de Bastia.
Après la chute de Biguglia, cerné par des forces considérables, il parvient, usant d'audace et de ruse à évacuer Furiani.
- Organise ensuite la défense de la Casinca prend part à la bataille de Borgo, qui fut une défaite retentissante pour les Français.
SALICETI chargé de la défense de la Casinca retarde la progression de Marbeuf.
Poursuit le combat dans toute la Castagniccia après le 08 octobre 1768,
- Sa tête est alors mise à prix, à 500 louis,
- Quitte la Corse avec Pasquale PAOLI pour la Toscane, ses biens sont confisqués par le roi de France.

BUTTAFOCO Mathieu

Né le 26.11.1731
Décédé le 06.07.1806 à BASTIA
Fils d'Antonio

- 1739 cadet,
- 1741 nommé Enseigne "Sous Lieutenant",
- 1746 Lieutenant - Capitaine,
- 1768 Colonel commandant le régiment Royal Corse au service de Louis XV,
- 1770 Colonel Propriétaire du Régiment BUTTAFOCO Ex Royal Corse.
- 1771 Anobli par Louis XV,
- 1772 Inspecteur du Régiment Provincial,
- 1776 créé Comte par Louis XVI,
- 1781 Maréchal de Camp des Armées du Roi Louis XVI,
- 1789 Député de la noblesse de Corse.
- 1791 Fait parti de la noblesse exilée à Livourne,
- 1801 est radié de la liste des émigrés par le gouverneur de la Corse Miot de Melito.

PS : voir documents sur exposition bibliothèque municipale



CASABIANCA Raphaël

Né le 27.11.1738 à VESCOVATO
Décédé le 28.11.1825

- > 1763 Royal Corse Lieutenant,
- > 1768 Capitaine,
- > 1768 Volontaire Corse,
- > 01.01.1770 Capitaine du Régiment BUTTAFOCO,
- > 1772 Commande les Grenadiers du régiment provincial Corse,
- > 25.08.1773 Nommé Major,
- > 19.09.1779 Lieutenant Colonel,
- > 30.05.1792 Maréchal de camp,
- > 25.07.1792 Colonel 49^{ème} régiment Infanterie,
- > 01.12.1792 PAOLI lui confie le commandement en second d'AJACCIO,
- > 01.01.1793 Expédition de Sardaigne,
- > 19.03.1794 Général de division,
- > 04.1795 Commandant 2^{ème} division,
- > 29.04.1796 Commandant 3^{ème} division,
- > 08.1799 Commandant des côtes du nord,
- 26.12.1799 Siège au sénat,
- > Légion d'Honneur,
- > 1804 Grand Officier de la Légion d'Honneur,
- > 05.10.1808 Comte d'Empire,



PAOLI Pascal

Né en 1752 à VESCOVATO
Décédé en Mars 1800 à la Ville Franche

- Diplômé de la faculté de ROME,
- 01.08.1793 Chirurgien Major du 15^{ème} Bataillon d'Infanterie Légère Corse,
- 1794 Débarqué à TOULON chirurgien à la 15^{ème} demi brigade,
- 17.09.1796 Affecté à l'Infanterie Légère dans l'Armée d'Italie,
- 1798-1799 Hôpitaux de Corse,
- Mars 1800 Décède à Ville Franche.

RISTORI Giovan Battista

Né à Vescovato

- 1767 à la tête d'une compagnie de 200 hommes, s'empare dès le mois de février de la quasi-totalité de l'île de CAPRAIA,
- 1768 commande la forteresse de défense de Furiani qui sous les assauts répétés des Français est sur le point de capituler usant de ruses auprès de Marboeuf, il permet à la garnison de nationaux de l'évacuer au complet.
- 1781 rallie au roi de France après le départ en exil de Pasquale Paoli, on le retrouve capitaine au royal provincial CORSE.

SIMEONI Orso Pietro

Né en 1757 à VESCOVATO

- 24.07.1778 Volontaire au régiment Royal Corse,
- 06.01.1779 Caporal,
- 24.04.1782 Sergent,
- 12.01.1792 Gendarme,
- 15.04.1793 Adjudant au 15^{ème} Bataillon, d'Infanterie Légère Corse,
- 26.06.1793 Lieutenant au 1^{er} Bataillon, 15^{ème} Demi Brigade Légère Corse et d'Italie,
- 1799 Lieutenant Adjudant à, SAVONE.

CASABIANCA Luce

Né le 07.02.1760 à BASTIA
Décédé en 1798 à ABOUKIR

- Fils de Gio Quilico CASABIANCA et de Maria Francesca COLONNA CECCALDI,
- Baptisé à Vescovato le 13 janvier 1763,
- 1772-1775 Ecole Royale Militaire de la Flède,
- 1775-1776 Ecole Royale Militaire de PARIS,
- 1776-1778 Ecole Royale Militaire Effiat,
- 1778-1779 Ecole Royale de la Marine TOULON,
- 1779-1780 1^{re} Mission Frégate "la Gracieuse",
- 1780-1781 1^{re} Mission "le Terrible",
- 1781 Promu Enseigne de Vaisseau,
- 1781-1783 Campagne à bord du Vaisseau "le Zélé",
- 1784 Campagne au Levant sur la Corvette "la Brume",
- 1786 Lieutenant de Vaisseau,
- 1787-1788 Campagne à bord de la Frégate "la Réunion",
- 1788 Embarqué sur le Brick "l'Alerte",
- 1789-1790 Embarqué sur la Frégate "l'Alcosti",
- 1792 Député à la Convention,
- 1793 Capitaine de Vaisseau,
- 1795 Élu au Conseil des cinq cents,
- 1798 Mort tragique avec son fils Giocante (11 ans) sur le navire Amiral "l'Orient" lors de la bataille navale d'ABOUKIR en Fauve

PS : voir documents sur exposition
bibliothèque municipale



Luce de Casabianca

(1760-1798)

Député à la Convention
Capitaine de Paillan de l'Amiral Brueys
à la bataille navale d'Aboukir

GIANMARCHI Joseph

Né le 18.07.1763 à VESCOVATO

- 30.10.1781 Soldat au Royal Corse,
- 17.10.1792 Volontaire au 1^r Bataillon "District de la Porta",
- 28.05.1798 Capitaine compagnie du Golo,
- 27.12.1798 Capitaine 29^{ème} Demi brigade 4^{ème} compagnie,
- 22.05.1803 Capitaine de Compagnie Franche,
- 21.01.1805 Capitaine Bataillon de Tirailleurs Corses à Eylau et à Königsberg,
- 16.04.1808 Capitaine 31^{ème} léger en Espagne et au Portugal,

NAPOLEON lui dit en Espagne :

"Bravo sono contento di té, he così si deve fare, io te farò Capo di Bataglione".

- 17.12.1810 Capitaine de compagnie départementale,
- 24.04.1816 Reçoit la légion d'honneur

ANTONU GIACOMI SALIATI

Né le 09.01.1770 à VESCOVATO

Décédé le 14.07.1823

- 11.04.1793 Sous lieutenant au 15^{ème} bataillon d'infanterie légère Corse,
- 1796 Demi brigade légère,
- 19.08.1800 Lieutenants aux tirailleurs corses jusqu'en août 1803,
- 20.04.1809 Capitaine aux tirailleurs corses,
- 01.04.1813 chef de bataillon au 8^{ème} léger,
- 20.09.1813 Commandant de la place de GRENOBLE.

GIOVANMARCHI Antonio

Né le 15.01.1776 à VESCOVATO

- 1793 Officier au 15ème Bataillon d'Infanterie Légère,
- 18.02.1796 Lieutenant au 15ème Demi Brigade Légère.

GIOMARCHI Mathieu

Né le 22.10.1752 à VESCOVATO

- 15.04.1793 Capitaine au 15ème Bataillon d'infanterie légère,
- Servi en Corse et Italie.
- 06.11.1796 Quitte l'Armée,

GIOMARCHI Antoine

Né le 07.07.1779 à VESCOVATO

- Cadet à 14 ans au 15ème Bataillon d'Infanterie Légère Corse,
- Lieutenant au 27ème Régiment,
- 23.04.1794 Blessure au siège de BASTIA,
- 06.1799 Armée d'Italie Fossano,
- 27.11.1806 Proposé pour la mise à la retraite

FRANCESCHETTI Dominique César

Né le 08.03.1776 à BRANDO
Décédé le 30.12.1834 à VESCOVATO

- 1794 S'enrôla à 18 ans au service du royaume Anglo-Corse,
- 17.03.1799 S'enrôla dans la Légion Corse,
- 09.1805 Officier de l'armée d'Italie,
- 08.09.1805 Capitaine dans la division Reynier,
- 04.01.1805 Colonel au 9^{ème} Régiment d'Infanterie de ligne,
- 1812 Campagne de Russie ; blessé à WILNA,
- 03.04.1815 Nommé sur le champ de bataille Maréchal de camp de Joachim MURAT, Roi de NAPLES et des deux SICILES,
- 02.05.1818 Reconnu Colonel au service de la France,
- 01.05.1821 Chevalier de Saint Louis,
- 1831 Maréchal de camp, retrouve son titre de Général.

PS : voir documents sur exposition bibliothèque municipale.



François Xavier Comte de Casabianca

Né le 27.06.1796
Décédé le 25.05.1881

- Petit fils du Comte Raphaël
- Fils de François Louis de Casabianca et de Zlaria De Casabianca
- 1848 élu à l'Assemblée Constituant
- Ancien ministre des finances sous le second empire du 22.01 au 22.07.1852
- Sénateur Procureur Général Président de la cour des comptes 1864-1871
- 1876 Député de Bastia
- Grand officier de la légion d'honneur

"Le devoir avant tout, le devoir rien que le devoir"

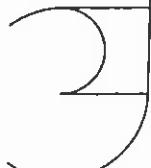
" Le Comte François Xavier de Casabianca, Ministre Sénateur (1851-1864) a participé aux pourparlers de la réalisation de la fontaine à l'aigle"



VINCENTI Dominique

Né le 08.12.1782 à VESCOVATO

- 1807 Engagé au bataillon Corse,
- 1809 Sergent,
- Blessé à EBERSBERG (Haute-Autriche), puis à WAGRAM,
- 1813 Officier au 11ème léger,
- Octobre 1813 Réformé à MAËSTRICH.



CASABIANCA Pierre François Vincent

Né le 30.04.1784 à VESCOVATO

Décédé le 20.08.1812

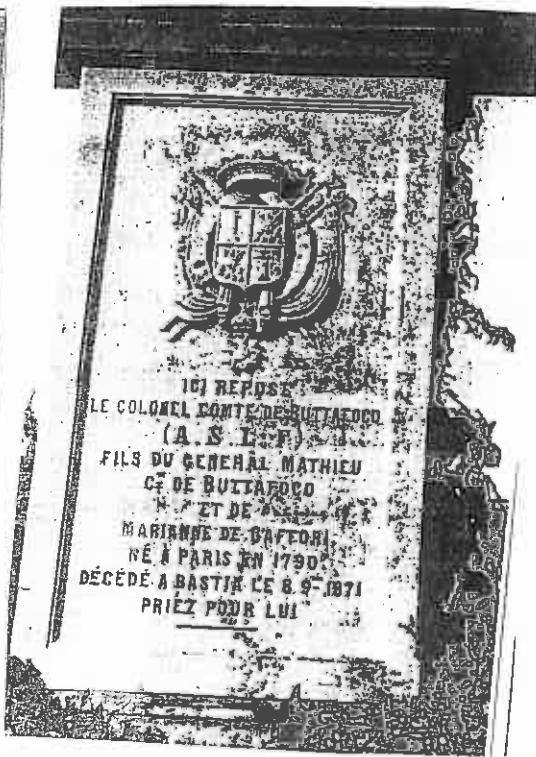
- 1802 Ecole polytechnique,
- 1805 Elève sous lieutenant au 7ème régiment artillerie à pied,
- 09.05.1809 Chef de bataillon des tirailleurs Corses,
- 07.09.1809 Aide de camp du Maréchal Masséna,
- 31.03.1811 Major Colonel,
- 31.03.1811 Colonel du 31ème léger d'Espagne,
- 17.09.1811 Colonel du 11ème léger,
- 18.08.1812 Blessé lors de la Campagne de Russie, à Polotsk sur la DWINA, meurt 2 jours après. Son corps fut rendu par les Russes aux Français avec les honneurs.
- Officier de la Légion d'Honneur.

DE BUTTAFOCO Antoine Semideo Louis François

Né en 1790
Décédé à BASTIA le 08.09.1871

Fils de Mathieu

- Colonel,
- Commandeur de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,
- Médaillé de Saint Hélène.



BUTTAFOCO Laurent

Né le 15.05.1792 à VESCOVATO

- 1809 Lieutenant, Tirailleurs Corses,
- Royal Corse Napolitain,
- De 1810 à 1812 en Calabre,
- En février 1812 passe au service de la France au 11^{ème} léger,
- 19.11.1812 Capitaine, tué moins de 10 jours après, lors du passage de la Berezina en RUSSIE, par la Grande Armée.

PREMIER EMPIRE

Enfants de Vescovato engagés volontaires ou recrutés

- *CAMPOCASSO* : 27^{ème} Régiment Capitaine décédé à SCHLETZ
09.10.1806
- *CAMPOCASSO Toussaint* né le 13.10.1790 décédé en 1810
- *VINCENTI Charles Joseph* né le 12.08.1787
- *GASPERINI Dominique* né en 1791 décédé en 1812
- *SILVESTRI Antoine* né en 1796 décédé en 1812
- *SICCERANI Dominique* né en 1789 décédé en 1812
- *DURANTI Louis* Bataillon de TOSCANE
- *GIOVAMARCHI J. Denis* Bataillon de BASTIA
- *GIOVAMARCHI Claudio* tué à Wagram le 06.07.1809
- *VINCENTI Domenico* Blessé à Wagram le 06.07.1809

RISTORI

- *22.05.1809 Nommé sous lieutenant après la bataille d'Essling, au 26^{ème} Régiment d'Infanterie*
- *03.05.1810 Blessé en Corse en opération en maintien de l'ordre*
- *1810 Nommé Capitaine*
- *1812 est présent à la bataille de Polotsk*

FRANCESCHETTI Joseph Marie César

Né le 15.03.1808 à NAPLES
Décédé en 1872 à VESCOVATO

- 1826 Ecole de Saint Cyr,
- 1847 Campagne d'Afrique,
- 1838 Capitaine,
- 1840 Blessé,
- 21.06.1840 Chevalier de la Légion d'Honneur,
- 1847-1853 Infirmité, n'a plus d'activité militaire,
- 1857 Se consacre à l'agriculture à CASABIANDA,
- 16.08.1870 reprend du service comme Lieutenant Colonel au 38^{ème} régiment des Mobiles de SEINE ET MARNE pour la défense de PARIS,
- 16.12.1870 Officier de la Légion d'Honneur proposé pour Général, sous le II^{ème} Empire
- 1871 nommé en mars comme Chef de Bataillon par la III^{ème} République.



FILIPPI Félix Jean

Né le 21.12.1817 à VESCOVATO
Décédé le 01.04.1886 à BASTIA

- >1837-1839 Saint Cyr
- >Ecole d'Etat Major
- >Aide de Camp du Maréchal SEBASTIANI
- >1849 Croix de la Légion d'Honneur
- >30.12.1862 Chef d'Escadron
- >1870 Chef d'Etat Major de la 17^{ème} division à BASTIA
- >Sous Chef d'Etat du Corps Vilnay, Armée du Rhin
- >Promu Colonel au Siège de PARIS
- >20.03.1876 Commandeur de la Légion d'Honneur
- >21.08.1877 Général de Brigade
- >1878 Commandant de la Place de PARIS

ORDRES ETRANGERS DECORATIONS

- >13.06.1856 5ème classe de l'ordre impérial du medjidie de Turquie
- >06.05.1878 Commandeur de 2^{ème} classe de l'ordre de Danebrog



FILIPPI Jean

Né en 1905 à GENEVE
Décédé en 1993 à PARIS

- Etude de droit à PARIS
- 1930 Inspecteur des finances
- 1937 Secrétaire Général de la SNCF
- Chef de cabinet de plusieurs Ministres
- 1945 Direction de l'économie et des finances des FFA
à BADEN BADEN
- 1948 Directeur au Ministère des finances
- 1945 à 1950 Comité des échanges de l'organisation Européenne
- 1950 débute une carrière politique. Conseiller Général de Vescovato
- Siège à l'assemblée départementale de 1950 à 1976
- 1955 à 1959, puis de 1962 à 1980 Sénateur de la Corse
- 1965 à 1971 Conseiller municipal de Vescovato
- 1957 Secrétaire d'Etat au budget
participe activement à la création de la Somivac.

"Grand commis de l'Etat, ses compétences financières et technocratiques ont permis un "suivi administratif ininterrompu de la IIIème à la Vème République"

COMPARETTI Antoine Toussaint

Né le 15.01.1905 à VESCOVATO

Décédé le 09.05.1964

EXTRAIT DU JOURNAL OFFICIEL

(en date du 11 Février 1945)

DECRET DU 15 JANVIER 1945 PORTANT NOMINATION DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

Par Décret en date du 15 Janvier 1945, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'Honneur:

Au grade de Chevalier

COMPARETTI (Toussaint), capitaine au Centre d'Organisation des Troupes coloniales, au rang officier du 1^{er} du 3 Septembre 1944, a fait preuve des plus belles qualités militaires. Au cours d'une reconnaissance à Saint-Houarneau Aillen a été fait prisonnier par les Allemands et enfermé dans un train blindé. A eu pendant cinq jours une magnifique attitude malgré privations et menaces. Le 7 Septembre ce train fut dé avant d'être attaqué par des éléments de la 1^{re} armée Française, il profita d'un relâchement de surveillance pour occuper la touralle du train qui venait d'être évacuée, et ouvrit le feu sur l'ennemi et lui infligea des pertes, contribuant à sa démolition. Vers 19h.30 obtint, mitraillette en main la reddition du Commandant du train et de tout le personnel.

Cette nomination comporte l'attribution de la
CROIX DE GUERRE AVEC PAL

□

Décorations :

**Chevalier de la légion d'honneur
Croix de guerre**



SANGUINETTI Alexandre Joseph

Né en 1913 en Egypte
Décédé en 1980

(Frère d'Antoine Joseph)

- 1939 Engagé volontaire,
- Commando d'Afrique,
- Campagne d'Italie,
- Ile d'Elbe, blessé, perd une jambe lors du débarquement le 18 juin 1944 à l'assaut du Mont Tombone,
- Ministère de l'Intérieur,
- Député du 18^{ème} arrondissement de PARIS,
- Ministre des Anciens Combattants,
- 1968 Député de TOULOUSE.

SANGUINETTI Antoine Joseph

Né le 09.05.1917
Décédé le 20.07.2004

- 1937 Ecole Navale,
- 1940 Ecole de l'air de pilotage de Villacoublay,
- 1942 Pilote de la flottille de torpillage j'arzew "Algérie",
- 1943 Débarque le 17 septembre en Corse, celle-ci libérée, il retourne au QG d'Alger le 21 octobre, après un court séjour chez ses parents à Vescovato,
- 1944 mission auprès de la résistance dans le midi de la France par l'intermédiaire du sous marin Orphée en janvier,
- 1944 Parachute en juin en tenue civile dans le Vaucluse, pour préparer le débarquement allié en Provence,
- 1945 en septembre, il rejoint la mission française en Indochine, puis est parachuté en novembre en baie d'Along
- 1946 rejoint l'aviation embarquée, est pilote sur porte avion,
- 1952 est nommé "chef aviation" du porte avion "la fayette",
- 1953 Indochine avec le "la fayette",
- 1955-1956 Ecole de guerre,
- 1958 commandant en second de la demi brigade de fusiliers marins en Algérie,
- 1962 Commandant en second de la division aéronautique de l'état Major de la marine,
- 1966 Prend le commandement de la base aéronavale de Hyères,
- 1967 Prend le commandement du porte avions Clemenceau,
- 1969 Nommé contre Amiral,
- 1972 Major Général de la marine,
- 1974 proposé pour le poste de chef d'Etat Major de la marine, il est définitivement écarté par Valery GISCARD D'ESTAING
- 1975 après été démis des ses fonctions de Major Général de la marine, il est nommé Président de la commission des essais de bâtiments neufs,
- 1976 il est rayé des cadres par mesure disciplinaire.

Dans son livre :

"Mémoire d'actions et de réactions",
il écrit (page 87) : "ainsi en va-t-il de la
connerie humaine qui comme la miséricorde
divine peut être infinie".



N'oublions surtout pas les 156 enfants de Vescovato, morts pendant les guerres 1914-1918 ; 1939-1945 ; Indochine et Algérie.

Ainsi que ceux morts en service commandé et ceux morts victimes de torpilles, mines ou explosifs ennemis.

¤¤¤¤¤

A NOUS LE SOUVENIR,

A EUX L'IMMORTALITE.

¤¤¤¤¤

Il s'établit aux alentours de 11.000 morts soit entre 3,6% à 5,2 % de la population par canton pour une île comptant 288.000 habitants en 1911. Dans les autres départements, la moyenne des pertes s'élèvera à 3,5%.¹⁵⁷ La Corse, déjà l'une des régions des plus marquées, verra certains de ses cantons tels que Belgudè, Piana ou le Fium'Orbu compter 5 à 6% de pertes pour les dépasser et atteindre 12% en une véritable saignée dans les villages de Soccia et Vezzani.

Le ratio nombre de morts, nombre de mobilisés est plus parlant encore.

Au niveau national : 8.410.000 mobilisés, 1.393.000 tués soit 16,5%.

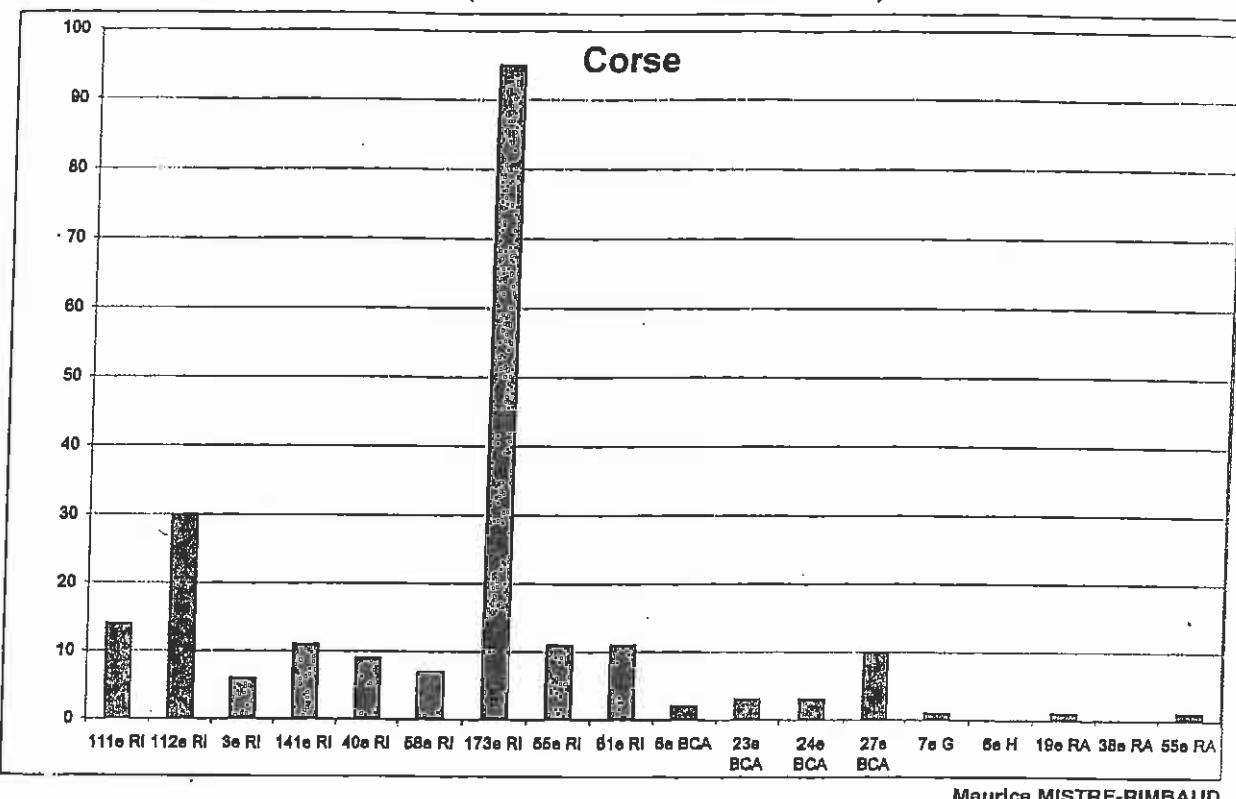
En Corse : 45.000 mobilisés (seul département où les pères de plus de trois enfants le seront...), 11.325 tués soit 25,1%.

Exode rural et diaspora face à la misère de l'après-guerre achèveront de vider les campagnes exsangues de leurs dernières forces vives.

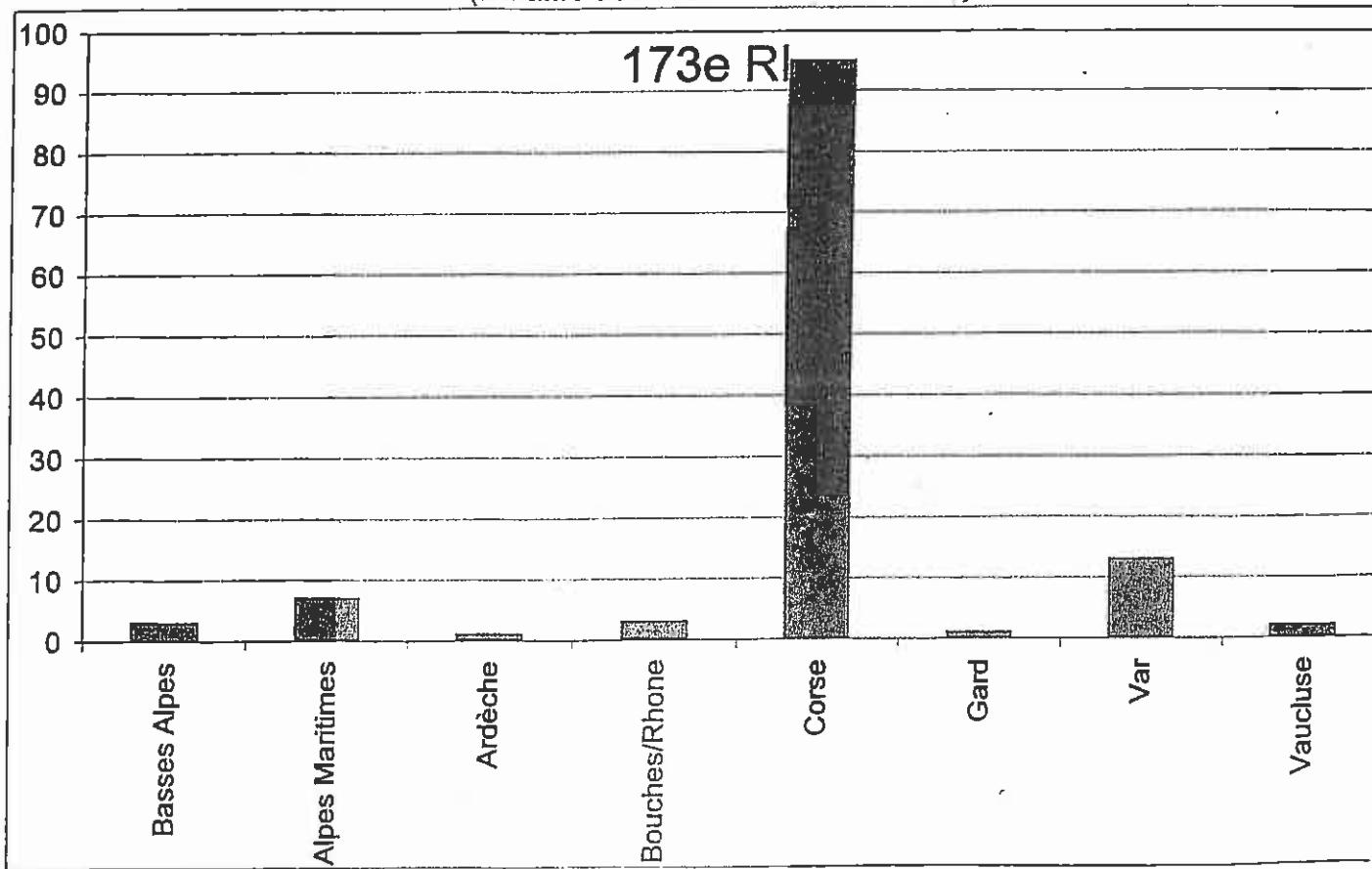
La démographie insulaire porte toujours l'entaille indélébile de l'hécatombe.

¹⁵⁷ Voir annexes.

**Les Corses tombés dans les régiments du 15^e CA
(Bataille des Frontières - 1914)**



**Départements d'origine des soldats tombés dans les rangs du 173^e
(Bataille des Frontières - Août 1914)**



ಜಾಹಿನ್ ಹಿಂದಿನ ಸಾಹಿತ್ಯ

GUERRE 1914-1918

ಜಾಹಿನ್ ಹಿಂದಿನ ಸಾಹಿತ್ಯ

I . TUES A L'ENNEMI, DISPARUS AU COMBAT OU MORTELLEMENT BLESSES

N°Page	Nom	Prénom	Age
101	ALBERTINI	François Louis	23
102	ALBERTINI	Pierre	26
61	ALBERTINI	Vincent	39
83	ALFONSI	Toussaint	30
37	ANTOMARCHI	François	21
38	BARBIERI	Joseph	30
128 a	BARBIERI	Quintus	
86	BARBIERI	Jean Pierre	27
39	CARDELLA	Valentin	28
103	CAVAGNI	François	26
40	CAVALIERI	Louis	23
117	CERAI	François	32
128 b	CESARI	Dominique	
113	CIAVALDINI	Dominique	20
41	CONSALVI	Marc Antoine	31
85	CORBANI	Jean-Marie	37
84	COVILI	Attilio César	39
104	COVILI	Laurent	28
42	CUNEO	Aimable	34
62	CUNEO	Dominique	20
87	CUNEO	Marc Octave	34
63	DENERI	Jean Etienne	33
88	DOMINICI	César	23
64	DOMINICI	Jean	21

120	FALCUCCI	Charles André	37
119	FANTONI	Joseph	22
105	FANTONI	Jean-Thomas	23
43	FERRANDINI	Maurice	24
89	FIESCHI	Pierre paul	26
90	FILIPPINI	Antoine	37
44	FILORI	Philippe	27
65	GARELLI	Philippe	23
108	GIAMARCHI	François	27
91	GIANSILY	André	22
92	GIANSILY	Jean-Luc	22
107	GIANSILY	Ange-Marie	19
68	GIANSILY	Jean-Baptiste	20
106	GIANSILY	Marcel	39
45	GUIDICELLI	Simon	30
128 c	GONZINI	Etienne	
66	GRAZIANI	Louis	
93	GRAZIANI	Vincent	18
67	GUERRINI	Philippe	21
46	INCERTI	Jean	28
122	LAURELLI	Euphrase	31
69	LEANDRI	Pierre André	22
121	LUCCHINI	Louis	22
48	MAESTRACCI	François	21
109	MAESTRACCI	Pascal	22
50	MARCHESCHE	Gaston	25
49	MARCHESCHE	Pierre Philippe	23
125	MARCHINI	François	38
70	MARCHINI	Lucien	33
	MARIÖNI	Dominique	23
	MARIONI	Dominique	19
123	MARIONI	Pierre	20
47	MARSILI	Pierre Marie	25
72	MATTEI	Don Joseph	33
71	MATTEI	François	31
124	MIGNONI	François	20
51	MIGNONI	François	23

94	MORELLI	Dominique	38
73	NEVLANI	Pierre André	22
96	NICODEMI	André	32
110	NICODEMI	Jean-François	20
97	NICOLAI	Antoine Joseph	20
111	NOVELLA	Ange-Marie	21
52	NOVELLA	Michel Antoine Jean	31
53	ORDIONI	Antoine Mathieu	36
54	ORLANDUCCI	Charles	22
127	ORLANDUCCI	Désiré	36
74	ORLANDUCCI	Hilaire	21
55	ORLANDUCCI	Jean Baptiste	26
128 b	ORSINI	Angelo	
126	ORSINI	Laurent André	25
56	PAOLETTI	Simon	21
113	PAOLI	Mathieu	20
57	PAOLI	Joseph Antoine	32
58	PASQUINELLI	Joseph	24
75	PELLEGRINI	Antoine	28
76	PIETRI	Pierre Charles	21
78	POLETTI	Jean-baptiste	34
98	POLETTI	Sauveur	20
77	POLI	Joseph Antoine	35
128 e	ROCHESANI	Jean	
113	SALICETTI	Vincent	51
59	SCIPIONI	Xavier Louis	21
128 f	SIMONI	Jean-François	
99	TADDEI	Sylvestre Jean	21
80	VALLICIONI	Pierre	21
115	VALLICIONI	Vincent	36
79	VERGELATI	Antoine	29
81	VILLA	Antoine Joseph	21
114	VITTORI	Jacques François	28

Les Vescovatais morts en 1914

ANTOMARCHI François	2 ^{ème} classe	4RTA	Le 02 sept à l'hôpital n°3 de Laon, suite à blessures	Aisne	P.37
BARBIERI Joseph	Caporal	1RE	Le 27 décembre à l'ambulance n°6 Islettes, suite à blessures	Meuse	P.38
CARDELLA Valentin	2 ^{ème} classe	173 RI	Le 29 décembre à l'hôpital n°5 Verdum, suite à blessures	Meuse	P.39
CAVALIERI Louis	2 ^{ème} classe	157 RI	Le 28 sept à Bouconville, tué au combat	Meuse	P.40
CONSALVI Marc Antoine	2 ^{ème} classe	173 RI	Le 20 septembre à Mont Faucon, tué au combat	Meuse	P.41
CUNEO Aimable	2 ^{ème} classe	173 RI	Le 24 sept à Haucourt, suite à blessures	Meuse	P.42
FERRANDINI Maurice	Sergent	106 RI	Le 28 août à Arrancy, tué au combat	Meurthe/ Moselle	P.43
FILORI Philippe	Caporal	23 RI	Le 22 août à Neuf château, tué au combat	Belgique	P.44
GUIDICELLI Simon	2 ^{ème} classe	22 RIC	Le 22 août à Jamoigne, tué au combat	Belgique	P45
INCERTI Jean	2 ^{ème} classe	112 RI	Le 27 août à Laudecourt, tué au combat	Meurthe/ Moselle	P.46
MAESTRACCI François	2 ^{ème} classe	111 RI	Le 15 sept à Battencourt, tué à l'ennemi	Meuse	P.48
MARCHESCHI Etienne Gaston	Sgt major	3 RTM	Le 21 sept à Lassigny, tué au combat	Oise	P.50
MARCHESCHI Pierre Philippe	caporal	173 RI	Le 20 sept à Mont Faucon, tué à l'ennemi	Meuse	P.49
MARSILI Pierre Marie	2 ^{ème} classe	373 RI	Le 20 août à Dieuze, tué à l'ennemi	Lorraine	P.47
MIGNONI François	Caporal	4 ^{ème} Zouave	Le 11 novembre à aipgoete disparu au combat	Belgique	P.51
NOVELLA Antoine Michel	adjudant	15 RI	Le 24 sept à Beaumont, tué à l'ennemi	Meurthe /Moselle	P.52
ORDIONI Antoine Mathieu	capitaine	40 RI	Le 19 août à Dieuze, tué au combat	Lorraine	P.53
ORLANDUCCI Charles	2 ^{ème} classe	55 RI	Le 20 août à Dieuze, tué au comb	Lorraine	P.54
ORLANDUCCI Jean Baptiste	Médecin	13génie	Le 07 déc. à Croix Geulin, tué au comat	Marne	P.55
PAOLETTI Simon	Sergent	304 RI	Le 07 sept à Rembercourt, tué à l'ennemi	Meuse	P.56
PAOLI Antoine Joseph	Sergent	31 RI	Le 27 août à Jauluay, disparu au combat	Meuse	P.57
PASQUINELLI Joseph	2 ^{ème} classe	21 RIC	Le 26 sept à Bois de Hélie, suite à blessures	Marne	P.58
SCIPIONI Xavier Louis	Caporal	37 RI	Le 22 août à Houdigan, tué au combat	Belgique	P.59

v° 24
transcription
de l'acte de
Décès de
Antonarchi
François

+

2-9-1914

21 ans

Sur la requête de M^e le greffier de Bastia, aujourd'hui, quinze septembre, à neuf heures du matin, nous avons procédé à la transcription de l'acte de décès de François Antonarchi, dont la teneur eut :

E'était des minutes du greffe du Tribunal civil de Bastia, Gare, le Tribunal civil de Bastia a rendu le jugement ci-après :

Ordinance publique du seize juillet, mil neuf cent vingt, renouvelée le vingt. Le Tribunal. Vu la dépêche de M^e le Gens. Secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, en date du vingt neuf juin, mil neuf cent vingt, portant qu'il y a presumption de décès du soldat Antonarchi François. Vu le dossier de l'enquête où l'aynelle il a été procédé par les soins de l'autorité militaire;

Considérant que de la date conjecture, il résulte que le soldat Antonarchi François, est décédé le deux septembre, mil neuf cent quatre-vingt à l'hôpital temporaire N° 3 à Laon. En les articles 89 et suivants du Code civil et la loi du trois décembre 1915. Sur ces motifs, M^e le Greffier juge comme commissionnaire, en son rapport et le Ministère Public en ses conclusions conformes;

Déclare constant le décès de François Antonarchi, fils de Dominique et de Fortunée Ordioni, son épouse ne la veuve Janvier mil neuf cent quatre-vingt deux.

Antonarchi, célibataire, domicilié à Moricato soldat au 4^{me} régiment de Carabiniers Algériens. Mort pour la France le deux septembre, mil neuf cent quatre-vingt, à l'hôpital temporaire N° 3 à Laon.

Il que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès; qu'il sera à cet effet transmis aux personnes de l'Etat civil de l'autorité compétente de la commune de Moricato et que mention en sera faite à la suite de la table annuelle de ces de la même commune de l'assise du décès. Dès afin que le présent jugement sera écrit sur papier libre et enregistré gratis conformément à la loi.

Devisi juge à l'audience publique présente tenue au Palais de Justice de Bastia. Étaut présent : M^e M. Le greffier, Guiral juge, Antonini juge suppléant, Gondelle substitut,

Battistini greffier, Ligni Lica, Battistini.

Vu pour tombe enregistre gratis à Bastia le sept octobre, mil neuf cent vingt.

f° 30. 4^{me} ligne. Bonnici. Son expédition conforme. Le greffier Battistini.

Conscrit par nous Charles François Antoni

Mairie de Moricato

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

33

Nom BARBIERIPrénom JosephGrade Sergeant GRADECorps Infanterie de Marine des Forces Anglaises

N°	<u>197</u>	au Corps — Cl. <u>61 1914</u> à Gaud
Matrielle	<u>10012</u>	au Recrutement <u>Paris</u> 4. 1.

Mort pour la France le 27 Février 1916à l'ambulance n° 6 à Valletta (Malte)Cause de mort maladieN° de cl. 12 class 1886Mort au combat Département Malte

Arr ^e municipal (p ^r Paris et Lyon),	
à défaut rue et N°	

Cette partie n'est pas remplie par le Corps	Jugement rendu le partie national de acte ou jugement transcrit le <u>25 Janvier 1916</u> <u>Tarre</u> 19 ^e
--	---

N° du registre d'état civil

534-708-1921. [20434.]

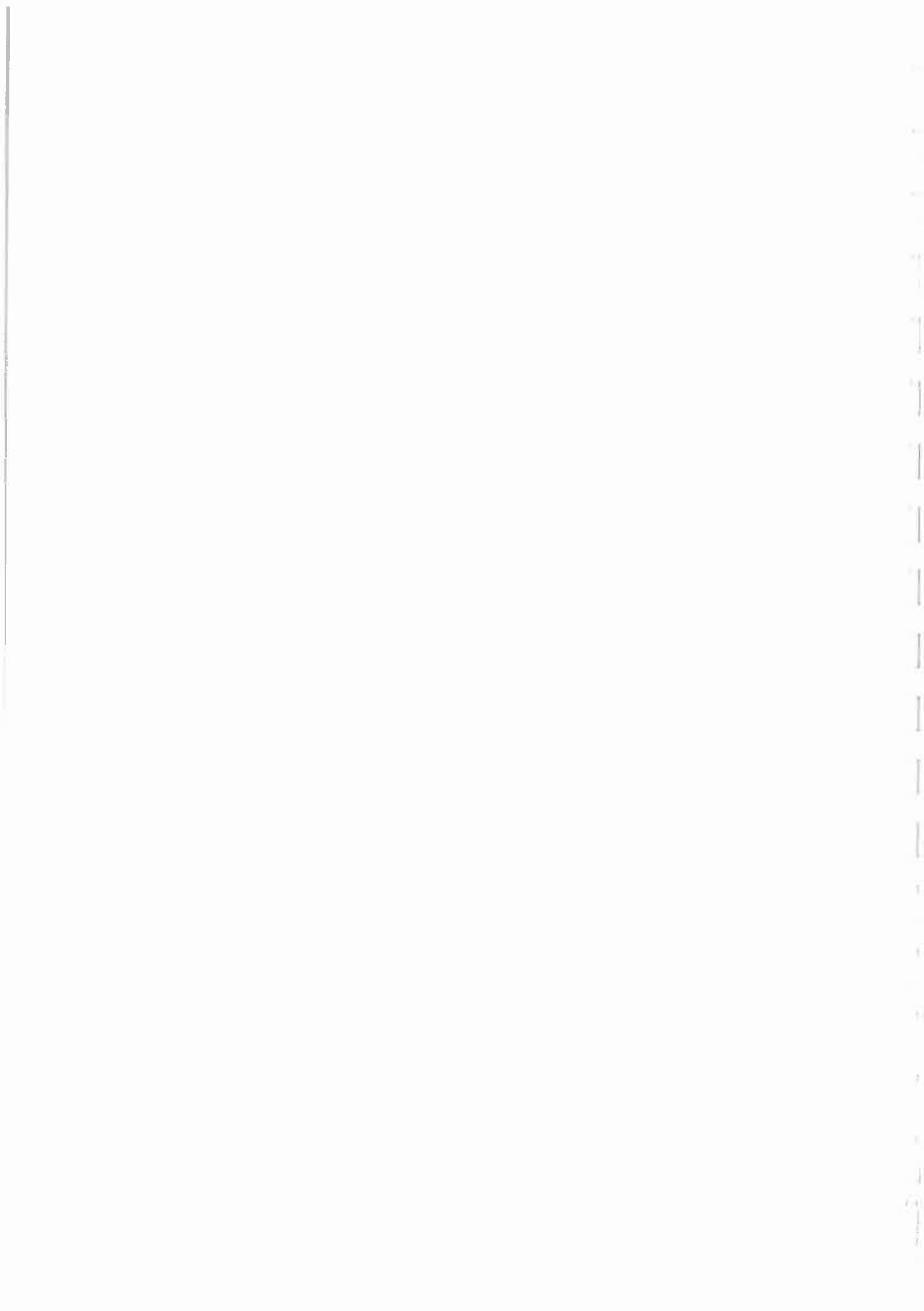
mémoire des hommes

▶ Retourner la fiche

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. 3

Nom CARDELLAPrénom ValentinaGrade Soldat de 2^e classeCorps 173^e Régiment d'InfanterieN° 0270 au Groupement 1^{er} 1906Matricule 676 au Recrutement AlpinisteMort pour la France le 29 Décembre 1916Héros de l'Empereur et du PeupleGenre de mort Blessure de pocheN° de l'écouventrice 1872Vézouze - Departement AriègeCirconscription d'arrondissement à droite du N°Jugement rendu le 1916par le Tribunal de Parisacte ou jugement transcrit le 1916N° du registre d'état civil 1916

155-208-1221 (26311)



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CAVAILIER

Prénom Louis

Grade 2^e ClasseCorps 157^e Régiment d'Infanterie

N° 6290 au Corps - Cl. 1A.11

Matricule 1207 au Recrutement 24/06/1911

Mort pour la France le 28 Septembre 1914

à Poncins (Aisne)

Cimetière de Poncins

Né le 16 Septembre 1891

Vicenteau Département Pas-de-Calais

Arr. municipal (p^t Paris et Lyon), à défaut nom et N°N^o 200
n^o 200
n^o 200
n^o 200

Jugement rendu le 16 Juillet 1914

par le Tribunal de 3^e Arrondissement

Arrêt Jugement transmis le 16 Septembre 1914

à la 1^{re} Compagnie de la 1^{re} Section

N° du registre d'état civil

531-708-1921. (20201.)

N^o 23.
Transcription
de l'acte de
Décès de
Caralici
Louis

Sur la requête de M^e le Secrétaire de la
République de Bassein, aujourd'hui, quinze
heures moins vingt cent vingt à neuf heures du ma-
tin, nous avons procédé à la transcription de
l'acte de décès de Caralici Louis dont
la teneur suit :

Extrait des minutes du greffe du Tribunal
civil de Bassein (Gore). Le tribunal, ceci's de
Bassein, a rendu le jugement ci-après. —
Audience publique des aveux qu'il contient
cent vingt. — Le Tribunal. — M^e la dépêche
de M^e le Proc. Secrétaire d'Etat au Ministre de
la guerre portant qu'il ya prémption des
décès des soldats Caralici Louis. — Vu les
dossiers de l'enquête à laquelle il a été
procédé par les corps de l'autorité militaire.
Attendue que de la date enqueste, il semble
que le soldat Caralici Louis a été tué
le vingt-huit septembre mil neuf cent quatre-
vingt à Bawansville. (M^e Léonard.)

On les articles 67 et suivants du Code pénal.
La loi du vingt décembre 1915. Sur ce motif, où:
M^e Tortorelli juge évident en son rapport et le
Ministre Public en ses conclusions conformes;
Déclare constatant le décès de Caralici Louis, fils
de Caralici Dominique et de Sophie Blanche son
épouse, né le deux septembre mil huit cent quatre-
vingt trois, chez à Bawansville; célibataire, domicilié
à Bawansville, soldat au 157^e régiment d'infanterie
mort pour la France, le vingt-huit septembre mil
neuf cent quatre-vingt à Bawansville. Il a été
Dit que le présent jugement tiendra lieu décès
de décès, qu'il sera à cet effet transmis au Et
légat de l'Etat civil de l'Annonciation de la
commune de Bawansville mentionné au 1er point
à la suite de laquelle arrivera de aux de la
même commune de l'Annonciation au décès, Désigné
que le présent jugement sera écrit sur papier à la date
enregistré gracieusement à la loi.

Borne juge et prononce à l'audience publique
tenue au palais de justice de Bassein, devant pre-
sent M^e M^e Léonard, Jérôme juge, Tortorelli
juge suppléant, Guadecelli institut, Bawansville, Gofre
juge, Léonard. Bawansville. — M^e juge tombe et écrit
généralement gracieusement à Bawansville le vingt-septembre mil neuf
cent quatre-vingt trois, à 3 h^e 45, signé Bawansville donne
exécution conforme. Le juge Bawansville
Léonard par monsieur

Charles Rongor. Autre nom de Bawansville



▶ Imprimer

mémoire des hommes

41

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. 5

Nom GONZALVÍPrénom Marc chateignerGrade Soldat 2^e ClasseCorps 173^e Régiment InfanterieN° 01868 au Corps - Cl. 1863
Matricule 1351 au Recrutement de FlacéMort pour la France le 26 Septembre 1870à Flacé (Sarthe)Cause de mort EssoufflementN° de l'acte 18 novembre 1883à Flacé - Département SartheActe n° 1176 du 1er Bureau d'Etat Civil
à Flacé (Sarthe)Jugement rendu le 4 Juin 1870
par le Tribunal de Flacé
acte en jugement transcrit le 18 novembre 1883
à FlacéN° du registre d'état civil
534-908-1021 (20431.)

15

Nous avons procédé à la transcription de
l'acte de décès de Goncalo Alvaro António
transcription dont le tenor suit :

de l'acte Extract des minutes du greffe du Tribunal
de Décès de de Braga. Cour -

Goncalo Le Tribunal civil de Braga a rendu le jugement ci-après. — Sentence publique d'un

Alvaro quatre francs mil neuf cent vingt. La partie

mot placé mot placé

par la dépêche de M. le Proc. Général d'Etat,

sur minutes de la greffe, en date du vingt
neuf avril, mil neuf cent vingt portant qu'il

il y a presomption de décès du soldat Goncalo

Alvaro António. Vu le dossier de l'enquête

à laquelle il a été procédé par les soins de

l'autorité militaire ; étendue que de la liste

enquête, il résulte que le soldat Goncalo

Alvaro António, a été lors le rang septième

mil neuf cent quatrevingt au combat de

Montfaucon (Mâcon). Vu les articles 87 et

suitants du Code civil et la loi du trois

décembre 1911. Sur ces motifs, così M. Porte-

juze, commissaire en son rapport et le

Ministère public, en ses conclusions conformes

Déclare constaté le décès de Goncalo Alvaro

António ; fils de Goncalo Jean et de Gratiana

Sacetti, son épouse, née le quinzième novembre

mil huit cent quatre vingt trois à Novate,

époux de Léonie Justina, domiciliée à

Novate, soldat, en 1915, le 9 d'août.

Mort pour la France, le vingt-septembre 1916,

à Montfaucon (Mâcon). Tel que le présent

jugement tient lieu d'acte de décès, qu'il sera

à cet effet inscrit sur les registres de l'Etat

civil de l'ancien canton de la commune de No-

vate et que mention en sera faite à la suite

de la table annuelle de rang de la même commune

à l'avenir - au décès. Tel est ce que le présent

jugement sera écrit sur papier bleu d'enquête

gratia conformément à la loi. Cinsi jugé et

prononcé à l'audience publique précédente

tenu au Palais de justice à Braga devant

present : M. M. Góes Directeur, Porte-Juge

Suppléant, Angelis Arascal, appelé dans l'ordre des témoins, en supplément des juges

échelonnés et suppléant. Guidicelli substitut

Battistoni greffier

Signé Philippe Góes Battistoni : Nisi pour

timbre et enregistrement gratia à Braga le vingt

et un Aout, mil neuf cent vingt six

Signé Benigno Serra capitaine conformément

Le greffier Battistoni





▶ Imprimer

mémoire des hommes

42

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. 6

Nom GUNÈO

Prénom Estimable

Grade Soldat 2^e Classe

Corps 1^{er} Régiment d'Infanterie

N° 011.240 au Corps. — Cl. 1406

Matricule. 486 ou Recrutement Recrue

Mort pour la France le 24 Mars 1916

entre Haucourt et Bapaume

Genre de mort Blessure à la tête

N° 10 23 Février 1886

à Levrau Département Orléans

Arr^r numér. par l'p^r Paris et Lyon. }
à défaut rue et N°. }

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
scle en jugement transcrit le 18 juillet 1916
Haussois 1916

N° du registre d'état civil.

534-708-1091. [26134.]

Commune n° vingt avril mil neuf cent seize, Monsieur le 6
de ministre nous a requis de procéder à la transcription
de l'acte de décès : l'an mil neuf cent quinze, le
arrondissement vingt - six juillet à onze heure étaut à Saint Thomas
de Bastia
Département
de la
Corse
Décès de Gu-
nou Domable
transcription
N° 24
Signature en
France

de ministre nous a requis de procéder à la transcription
de l'acte de décès : l'an mil neuf cent quinze, le
arrondissement vingt - six juillet à onze heure étaut à Saint Thomas
(Majone) acte de décès de Guenou Domable 04240,
âgé au 173^e Régiment d'infanterie domicilié au
dernier lieu à Tenerato, Corse, décedé entre Haute
et Bithincourt, le vingt quatre septembre mil
neuf cent quatorze à treize heures par suite de
blessure de guerre mort pour la France, fils du
fus dominique et de Donati Angele - Pierre
L'inhumation ayant eu lieu avant la déclar-
ation des décès, mais sa cause fut nous transporter
sur les lieux.

Fait par nous : Payet Clément Lieutenant
Toujour au 173 Régiment officier de
l'état civil sur la déclaration de matelot
Guenou Lieutenant aux 173^e 32 ans, demeurant
à Eauze (Maroc), et de son épouse Henri
angest fourrier au 173^e 29 ans Justiculleur
à Milice (Constantine) l'époux qui est
signé avec nous avec nous après lecture.
Signé Matelot François Touret Henri, fait
Pour copie certifice conforme à l'original.
Le Chef du Bureau spécial de comptabilité
des 173^e et 573^e et 116^e régiment d'infanterie
pour légalisation de la signature de M. Payet
Clément Paris le 19 février 1916.

Le Ministre de la Guerre ayant délégué
le chef du Bureau des archives administratives
signé illisible. Mention additionnelle, loi des 20
juillet 1915. L'acte ci contre est incomplet
aux points suivants : - Le défunt na-
quit à vingt trois jours mil huit cent quatre-
vingt à Vescovato (Corse). C'était l'épouse
de Guenou Marie Rose.
transcrit le douze juillet mil neuf cent seize
à neuf heures du matin par nous Matelot
François Touret, état, officier de l'état
civil de la commune de Vescovato.

Le Maire :
M. Mollay

mémoire des hommes

43



▶ Imprimer

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom FERRANDINI

Prénom Aimé

Grade Sergent d'armes

Corps 1^{er} Régiment d'infanterie

N° a. 310 au Corps. — Cl. 491

Matricule 424 au Recrutement. C^o Barras

Mort pour la France le 15 Août 1914

à Stavropol (U.R.S.S.)

Lieu de mort En route à l'armée

Né le 2 avril 1890

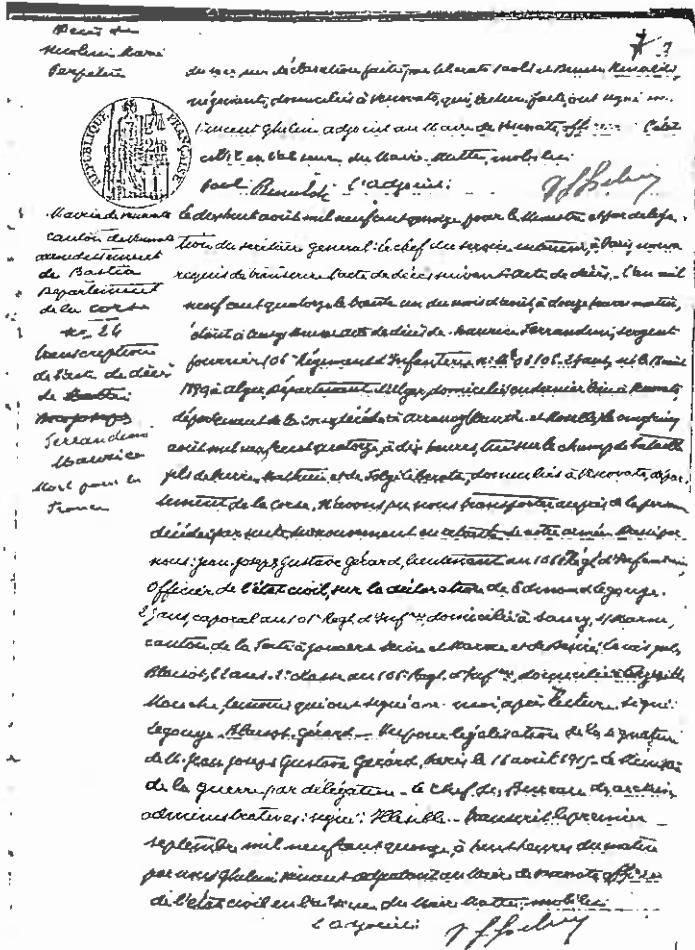
Alger Département d'Alger

Arr. municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rur. si N°

2. Pas est pas pas le corps par le Corps	Jugement rendu le <u>par le Tribunal de</u>
	acte ou jugement transcrit le <u>1^{er} septembre 1915</u>
	<u>à Pescovato (Corse)</u>

N° du registre d'état civil

101-206-1022. (20336)





▶ Imprimer

mémoire des hommes

44

▶ Fermer la fenêtre

PARCE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Filori
Prénom Philippe
Grade Caboral
Corps 23e R. Infanterie Coloniale
N° 23/2742 au Corps - Cl. 1907
N° de Recrute 624 au Recrutement Afrique
Mort pour la France le 22/08/14 à Neufchâteau (Belgique)
Genre de mort Disparu au combat
Lieu Jugé décl "les autres"
Né le 19 Février 1887 à Vescovato Département Corse

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°,

Cette fiche
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le 20 Juillet 1914
par le Tribunal de Strasbourg
~~ou jugement transcrit le 22 Septembre 1914~~
~~à Strasbourg (Bas-Rhin)~~
N° du registre d'état civil 101-708-1929. [20434]

Sur la requête de M. le docteur de
la République de Battie, auquel moi
transcription le 29 septembre mil neuf cent vingt, à la demande
de l'acte de ce matin, nous avons procédé à la transcription
dictée de l'acte dicté de Fabre Philippe par dont
Fabre Philippe le tenancier soit :
Ours Jean

Extrait des minutes du greffe du
tribunal civil de Battie (Belgique)

Le Tribunal civil de Battie a rendu le
jugement ci-après : Audience publique
du trente juillet mil neuf cent vingt, pour
tend que il y a presumption de dolo
corporal Fabre Philippe Ours Jean. Du
le dossier de l'enquête à laquelle il
a été procédé par les soins de l'autorité
militaire, attendu que de la dite enquête
il résulte que le corporal Fabre Philippe
Ours Jean a été tué le vendredi deux octobre
mil neuf cent quatorze à Huy (Belgique)
(Belgique). Vu les articles 87 et suivants du
Code civil et la loi du 3 décembre 1915.

Sur ces motifs décret M. Coataz, procureur

procureur-commissaire, en son rapport à la
Ministère public en ses conclusions conjointes

Déclare constatant le décès de Fabre Philippe
Ours Jean, fils de Jean Thomas Fabre et de
Marie Marie Gauthier son épouse légitime,
né le douze février mil huit cent quatre-vingt
sept à Rovato, époux de Rosalie Anne Tonello
tonelli à Rovato, épousé le 25 septembre
dans une colonie, Mort pour la France, le vendredi
deux octobre mil neuf cent quatorze à Huy
(Belgique). Dit que le présent jugement
tient lieu d'acte de décès, qu'il sera
à cet effet transcrit sur le registre de l'état
civil de l'année courante de la commune de
Rovato et que mention en sera faite à la
suite de la table annuelle, de ceux de la
commune de l'année du décès. Dit
enfin que le présent jugement sera écrit
sur papier libre et enregistré gratis conformément
à la loi. Cela fait je prononce
à l'audience publique présente presenté
Leca, Drédest, Grimaldi juge, Costa Henrique
juge suppléant Costa, docteur de la République
Battie greffier signé J. P. Lien Battie --
Rovato pour Tonello et enregistré gratis, à Rovato
le 29 septembre mil neuf cent vingt, à 10h
G. 14. Signé Benoîte son exécution confiée
au greffier Battie
Transcrit par nous ul Battie Charles François
Marie à Rovato

Sur la requête de Monsieur le Procureur de la République de Bastia; aujourd'hui trente-janvier, mil neuf cent vingt et un, à huit heures du matin, nous avons procédé à la transcription de l'acte de décès de Guidicelli Simon, dont la teneur suit.

Extrait des minutes du greffe du Tribunal civil de Bastia, Corse.

Audience publique du quinze Janvier mil neuf cent vingt et un. Le tribunal. Vu la déposition de M. le sous-secrétaire d'état au ministère de la Guerre, en date du vingt deux décembre mil neuf cent vingt portant qu'il ya prétention de tiers du soldat Guidicelli Simon, Vu le dossier de l'enquête à laquelle il a été procédé par les soins de l'autorité militaire; attendu que de la dite enquête il résulte que le soldat Guidicelli Simon a été tué le vingt deux août mil neuf cent quatorze à Jarnoigne (Belgique).

Vu les articles 89 et suivants du Code Civil et la loi du trois décembre 1913; Par ces motifs ouï M. Tortoni juge commissaire en son rapport et le Ministère Public en ses conclusions conformes;

Déclarer constant le décès de Guidicelli Simon; fils de Guidicelli Etienne et

et de Angèle Coursacelle Paoletti, née le quinze Novembre, mil huit cent quatre vingt quatre à Vescovato, albanais, domicilié à Vescovato, soldat au 22^e régiment d'infanterie coloniale; Mort pour la France, le vingt-deux août, mil neuf cent quatorze à Jarnoigne (Belgique).

Vu les articles 89 et suivants du Code Civil et la loi du 3^e juillet 1913.

Dit que le présent jugement servira lieu d'acte de décès; qu'il sera à cet effet inscrit sur les registres de l'état civil de l'année courante de la commune de Vescovato et que mention en sera faite de ceux de la même commune de l'année au décès; Dit enfin que le présent jugement sera écrit sur papier libre et enregistré gratis conformément à la loi.

Avanci juge et prononcé en audience publique où étaient présents Messieurs Eco, Président; Tortoni, Costa, Marini, juges suppléants; Guidicelli substitut; Marcelli commis greffier signé : P. Deca, Marcelli.

Vie pour timbre et enregistrement gratis à Bastia, le vingt-cinq Janvier mil neuf cent vingt et un folio 64 case 13

Signé : Benozi

Pour expédition conforme. Le greffier, Bastia

Transcrit par messieurs Giardis, Giacomo Mattioli, Maire de Vescovato et approuvé par eux ayants

Le 25 Janv.

N° 4
Transcription
de l'acte de
décès de Guidi-
celli Simon
-mat, la Corse

22.8.1914

30 ans

à la date de la
table annuelle
des décès.

Le Maire



[Imprimer](#)

mémoire des hommes

46

[Fermer la fenêtre](#)

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.		
X'INCERTI		
Prénom	Yean	
Grade	Sous-lieutenant	
Corps	522e R. Infanterie	
N° Matricule	47343 au Corps. — Cl.	1907
	628 au Recrutement	Agout
Mort pour la France le	27 Avril 1914	
	Bauducourt Haute-Saône	
Gens de mort	Tue à l'ennemi	
Né le	16 Decembre 1886	
à	Mézirat	
Arr. municipal (p. Paris et Lyon)	Département Corse	
	a Jérémie Rue et N°	
Cette partie n'est pas à remplir par le corps	jugement rendu le	
	par le Tribunal de	
	acte ou jugement transcrit le	
	à	
N° du registre d'état civil		
101-208-1070. [26234]		

Sur la question de la démission de la guerre
de l'artillerie nous avons procédé à la transcription
qui suit l'acte de démission de Jean D'Incerti, dont le
nom et le grade sont inscrits. Ambulancier et
le parti, n° 12 de décret - C'est un mal auxquels
est la brise de sang est des armes d'assaut, a tiré deux
chiffres de malin, il s'agit à l'ambulance de la compagnie
Jean D'Incerti n° 12 de décret de D'Incerti Jean, soldat au 1/2
transmettre d'infanterie, 6 compagnie. 1^{er} Bataillon
toujours par l'ordre officiel de l'armée de la
démission à l'ambulance de la compagnie de l'armée
pour la France, le sang est des armes d'assaut, deux
heures du matin, sur le champ de bataille
conformément à l'article 78 du code des
nous nous sommes transportés auprès
la personne dédiée et assurée de la mort
des deux. Quelque peu trop Joseph Georges
Buisson, Officier d'administration de l'armée
généralement de l'ambulance de la compagnie, Officier qui
avait, sur la déclaration de Jean D'Incerti, été
à l'ambulance et de Buisson vaincu dans la bataille
lorsqu'il fut blessé et pris le bras: nul
ce malade n'a été soigné pendant plusieurs jours
retrouver le service de l'ambulance, après lequel
l'officier: Buisson, l'officier de l'Etat civil
civil ayant: Buisson - il a été délivré de l'officier de l'Etat civil.
l'officier de l'Etat civil. Région: Buisson
- le père et frère d'Incerti. Le chef de l'armée de
l'ambulance pour soigner - dans le sang est
mort avec deux autres - le décret de la
guerre pour démission - le chef de l'ambulance de
l'ambulance administrative, Buisson, l'ambulance
- l'ambulance administrative - Loi du 29 juillet 1915 -
Le décret était émis le 10 juillet 1915 -
cette fois il est nécessaire devant le corps de
l'artillerie contre, d'abord il a été corrigé et
puis suivant: à l'heure immobilière et au
deuxième étage du corps. De nombreux soldats
le sang fut fait mal tout court quatre ou cinq fois
à l'ambulance, corps d'ambulance une dernière fois
les deux, et de Buisson, l'ambulance administrative
est une fois à l'ambulance de l'ambulance de l'ambulance
dans le soldat, face à l'ambulance, il a été porté au



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

M

Nom	MAXIME	
Pénomé	Jules	
Genre	Homme	
Corps	Gendarmerie	
N° d'ordre	N° 127 au Corps - 127	
Matriude	127 au Recrutement	
Mot pour la faire reconnaître	Léonard	
à	Léonard	
Garde de corps	Oui	

Le juge de paix a été désigné par le procureur fédéral
et nommé par l'agent du Procureur fédéral

Agent du Procureur fédéral

Ingegnement en la cause	Ingegnement à l'état	
par le Tribunal de	par le Tribunal de	
at le	at le	
éte	éte	
N° du registre d'état civil		

en 708-1933 - 267-A

mémoire des hommes



[▶ Imprimer](#)

48

[▶ Fermer la fenêtre](#)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. 12

Nom MAESTRACCI

Prénom Antoine

Grade Capitaine

Corps 1er Régiment d'Infanterie

N° 123456 au Corps. — Cl. 1860
Matricule. 123456 au Recrutement. — D. 1860

Mort pour la France le 1er Janvier 1870

à Strasbourg dans les combats

Genre de mort tué au combat à l'ennemi

Né le 1er Janvier 1848

à Paris Département Paris

Arr. municipal (p' Paris et Lyon).
à droite rue et N°.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps

Jugement rendu le 1er Janvier 1870
par le Tribunal de Strasbourg
et ce jugement transcrit le 1er Janvier 1870
à Strasbourg dans le registre

N° du registre d'état civil

101-703-1929. (26434)

mémoire des hommes



[▶ Imprimer](#)

[▶ Fermer la fenêtre](#)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. 42

Nom... MAESTRACCI

Prénom... Jules

Grade... Capitaine

Corps... de l'Artillerie

N^e au Corps... 100000

Matricole... 100000 au Recrutement.

Mort pour la France le... 1916

à... à... à... à...

heure de mort... à... à... à...

Né le... 1862

à... à... à... Département... 10

lieu municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°

Cette partie est à remplir par le Corps	Jugement rendu le... 1916
	par le Tribunal de... à... à...
	acte du jugement transcrit le... à... à...

N° du registre d'état civil...

101-703-1922. [2663]



PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

13

Nom... A. A. H. G. H.
Prénom... Jean
Grade... Fusilier
Corps... 42e Régiment d'Infanterie
N°^e 1381 au Corps. Clas. 1911
Matricule 1 au Recrutement. 1911
Mort pour la France. Le 14 juillet 1916
Lieu de Morture. Marquion Haute-Normandie
Centre de mort. Cherbourg Manche
Date de mort. 14 juillet 1916
N° de la carte d'état-civil. 1891
Cause de mort. Explosion d'un obus

Jugement rendu le 13 juillet 1916
par le Tribunal de Bailleul
ce jugement transcrit le 14 juillet 1916
à l'édicte (l'avis)
N° du registre d'état-civil. 1891

Proc. 709-1922 - 1954

4

13 L'origine

N° 10 13 Sur la requête de M. le procureur de la République de Bastia, ayant fait usage de l'acte de décès d'Antoine, mil neuf cent vingt, à huit heures du matin, sans cause particulière à la mort, fait par l'acte de décès de Marcheschi Jean Philippe, dont le nom est :

Marcheschi Extract des minutes des greffes du Tribunal civil de Bastia. (Corse)

Le Tribunal. Sur la requête de M. le Procureur de la guerre, en date du six Mars, mil neuf cent vingt, portant déclaration de décès de Gabriele Marcheschi Jean

Philippe.

Sur le dossier de l'enquête à laquelle il a été procédé par les soins de l'autorité militaire. Celle-ci que de la date enquête, elle avait la preuve que le caporal Marcheschi Jean Philippe est décédé le vingt-septembre, mil neuf cent quatre-vingt-dix à Montfaucon (Meuse).

En les articles 87 et suivants du code civil et le loi du trois Décembre, mil neuf cent quatre-vingt. Par ces motifs, son M. Leclerc, Syndic, me son rapport et le premier publicien en des conclusions conformes. Déclare constatant le décès de Mme Jean Philippe, fils de Antoine Marcheschi à Palau France Bastia, marié avec Giacinta D'Orsiagne - établie domicilié à Torreto, capo de 175 - fait d'horizontes, Mort pour la raison le vingt-septembre, mil neuf cent quatre-vingt-dix à Montfaucon (Meuse).

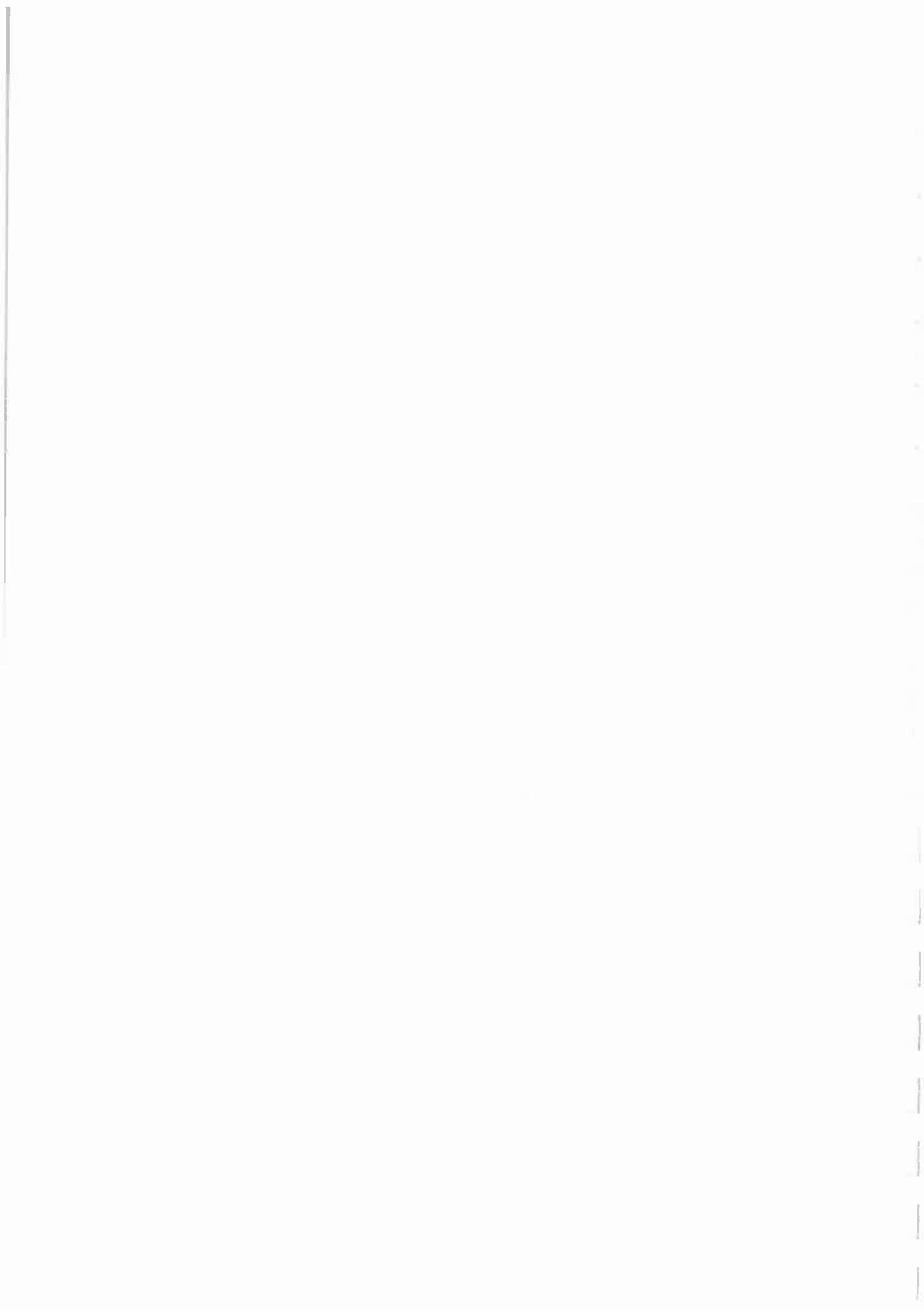
Dit que le premier juge ordinaire tenu le lieu dudit décès et qu'il fut dressé, à cet effet, les registres de l'état civil de la commune. Recette de l'ancien constante et que cette dernière fait en maître de corps de la même commune à la date correspondant au décès.

Même jugé de prononcé à l'autorité publique de Bastia, mil neuf cent vingt. Tome au Sécretariat à Bastia devant M. M. Leclerc Syndic, Général juge, Portion juge suppléant Giacinto Sibille et victime connue Greffe d'ogni : Leclerc. Marcelli.

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE CORPS. 14

Nom _____
Prénom _____
Grade _____
Classe _____
N° _____ au Corps. — Cl. _____
Matricule _____ au Renseignement _____
Mort pour la Patrie le _____
à _____ de l'An _____ à l'âge de _____
Cause de mort _____
N° _____
Né _____ à _____
Département _____
Arrivé au quai du Port et Languant _____
à l'île d'Yeu _____

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
date ou jugement transcrit le _____ Anno _____
Lieu _____
N° du registre d'état civil _____
260-703-1024 (2653)





▶ Imprimer

mémoire des hommes

51
S1

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MIGNONI**

Prénom **François**

Grade **Chef**

Corps **4 régiment de marche**

N° **1027 au Corps — Cl. 131**

Matricule **131 au Régiment Speciale**

Mort pour la France le **27 octobre 1914** à **Neuville** le **11 novembre 1914**

à l'ennemi. Nommement du mort : **Le chef**

Géno de mort **Catholique et inconnue**

lieu d'obtention **1027**

lieu d'obtention **1027** Département **1027**

Arrêté auquel p' Paris et Lyon, 1^{er} arrondissement N°

Jugement rendu le **27 octobre 1914**

par le Tribunal de **1027**

Date du jugement transcrit le **1027** à **1914**

Procédure **1027**

N° du registre d'état civil **1027**

269 709 1027 [26434]

100 17

Transcription
de l'acte de
décès de Magnoni
François

49 /

Sur la requête de Monsieur le
Procureur de la République, nous avons
désigné hier premier Mai mil neuf
cent vingt et un, à l'heure heure de
malin procédé à la transcription de
l'acte de décès de Magnoni François
dont la teneur suit : Extrait des
minutes du greffe du Tribunal
civil de Bastia. Audience publique
du vingt deux avril mil neuf cent vingt
et un. Le Tribunal. Vu la dépêche de
M. le sous-Secteur d'Etat au Ministère
de la guerre, en date du deux avril
mil neuf cent vingt et un, portant
qu'il y a prisonnier de guerre du
caporal Magnoni François. Vu la
dossier de l'enquête à laquelle il a été mis
en cause par les soins de l'autorité militaire
laissez attendre que de ladite enquête, il
resulte que le Caporal Magnoni
partis à disparaître le onze Novembre
mil neuf cent quatorze à Gijon
(Belgique) par la route 89 et au sein
du Code Civil et la loi du 3 décembre
1915. Par ces motifs a été déclaré Magnoni
juge commissionnaire son rappel à la
Ministère public en ses conclusions
conformes. Déclaré mortant le décès de
Magnoni François, fils de Magnoni
Jacques et de Francesco Maria
consante Magnoni, né le vingt trois
septembre mil huit cent quatre-vingt
onze, à Vescovo, célibataire, cultivateur,
dominicain à Vescovo, Caporal
au 1^{er} Régiment de zouaves de marche,
mort pour la France le onze Novembre
mil neuf cent quatorze à Gijon (Belgique).
Dit que le présent jugement sera rendu dans
les registres de l'Etat Civil de Bastia con-
cernant la commune de Vescovo et
que mention en sera faite à la suite
de la table annuelle de ceux de la même
commune de l'année du décès. Dit en
fin que le présent jugement sera écrit
sur papier libre et enregistré gratis con-
formément à la loi. Ainsi fait et
prononcé à l'audience publique présente
tenu au Palais de Justice à Bastia,
présents M. le President, Marano
juge, Costa, Moretti, Greppi, Zappalà, Ambro-
zio, Greppi, Greppi, Faletti, Faletti, Consigli, Greppi
et Signi. Belgrano, Sera, Marzetti
Vie pour timbre et enregistrement gratis à
Bastia, le vingt six avril mil neuf cent
vingt et un, par le greffier du greffe du Tribunal
pour expédition conforme à l'ordre du jour.





▶ Imprimer

mémoire des hommes

52

▶ Fermer la fenêtre

15

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom N.D.VILLER
Prénom Emile
Grade Sous-lieutenant
Corps 4^e Régiment d'infanterie de Ligne
N° _____ au Corps — CL. — 126.²
Matricule 6111 au Recrutement
Mort pour la France le 20 octobre 1914
à Laon dans la bataille de Verdun
Genre de mort Cavalier

Né le 10 Janvier 1887 à Paris
à l'âge de 27 ans Département Paris
Arr^{me} municipal (Pr^{me} Paris et Lyon), |
A défaut rur et N°

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le _____
N° du registre d'état civil _____

Cette partie
est remplie
par le Corps



▶ Imprimer

mémoire des hommes

53

▶ Fermer la fenêtre

100298

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

16

Nom ORTONI

Prénom Antoine Mathieu Camille

Grade Capitaine

Corps 40^e R. d'Infanterie

N^o 77 du Corps. — Cl. 1995

Matricule. 1340 au Recrutement 7 faccia

Mort pour la France le : 19^e juillet 1914

à Decize Lorraine

Genre de mort Tue à l'ennemi

Né le 23 juillet 1878

à Vescovato Département Corse

Arr^e municipal (p' Paris et Lyon),
à Monteux rue et N°. 1

Cette partie
n'est pas à renvoyer
par le Corps

Jugement rendu le 11 septembre 1918
par le Tribunal de Bastia
retenu jugement transcrit le 19 octobre 1918
à Vescovato (Corse)

N^o du registre d'état civil _____

Début juillet et fin juillet au Canada
j'aurai l'occasion de faire une visite
à Québec, à Montréal et à Ottawa.
J'aurai également l'occasion de faire
une visite à Trois-Rivières, à Saguenay et
à Gaspé. Je serai enfin à Québec pour
le congrès de la Fédération canadienne
de la police. Je serai également à Québec
pour assister à la réunion annuelle de la
Fédération canadienne de la police.

Veuillez faire venir Claude Tremblay à
l'ouverture du congrès à Québec
le 27 juillet. Il sera présent le 28 et 29 juillet.

4 M

N° 53
Gouvernement
du Québec
Ministère
d'Intérieur
Gouverneur
en chef

Par ordre du ministre de l'intérieur
et en vertu de la loi sur la
protection des biens publics,
je décrète que le territoire civil
de la province de Québec, soit
comme suit :
Le Québec.

De la séparation de la province
qui est datée du 1er juillet 1867
jusqu'à la date de l'entrée en vigueur
de la loi sur la protection des biens
publics, soit le 1er juillet 1871.

Cette loi sera édictée en vertu de l'acte
de la population du Québec. Gouverneur en chef
d'après la loi. Réglementant les
droits et devoirs de la population
qui sera créée par la séparation.

Sergeant-major à la guerre

Lorraine et à l'ordre intérieur - Montréal
et Saguenay (Saguenay)

Que les personnes visées ci-dessous
soient nommées et soient dans
les deux derniers mois de l'année
1871, à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

Que ces personnes soient nommées
et nommées à l'ordre intérieur.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom. ORLANDUCCI

Pénomme Charles

Grade. Capitaine d'infanterie

Corps... 35^e Régiment d'inf.N° 487^e au Corps. -- Cl. 1^{re} C.Matricule 383 au Régiment 1^{re} C.

Mort pour la France le 20 Janvier 1915

à l'ennemi à l'ennemi

Genre de mort fusil à l'ennemi

Né le 10 septembre 1882

à Toulouse Département 31

Arrivé à Paris (1^{er} Régiment Lyon),
le 1^{er} Janvier 1915

Jugement rendu le 15 Septembre 1915

par le Tribunal de

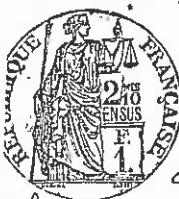
donc jugement transcrit le

à Paris

N° du registre d'état civil

1915-1916 - 9634

26° 39
aissance
de



Charles

20
25

1851 - 13
L'an mil huit cent quatre vingt-douze, le dix septembre, à midi,
Devant moi, de Buttifoco, Pierre, Maire, Officier de l'état-civil
de la commune de l'escorato, arrondissement de Bastia (Corse),
est comparu Orlando, Pascal, cultivateur, âgé de trente ans,
demeurant à l'escorato, lequel nous a présenté un enfant du sexe
masculin, qu'il nous a déclaré être né en cette commune, le dix
septembre à deux heures du matin, de lui déclarant et de
Joséphine Consalvi son épouse, ménagère, âgée de vingt-sept
ans demeurant ensemble, et auquel il a donné le prénom
de Charles; la dite présentation et déclaration faite
en présence des sieurs Franceschi, Philippe-Marie, retraité,
âgé de cinquante-deux ans et Consalvi, Auguste-Joseph, commerçant
âgé de trente-neuf ans, demeurant à l'escorato, où il en a été
faite lecture au père et aux témoins qui ont signé avec nous;
M. Louis Alain _____ E. Maire _____
Orlando _____ P. au G. monogramme

N° 6
Manuscrit
Décès de
Glandeau Charles
Né à Troyes
en 1879
membre

De la signification à nous faire, le premier
décembre mil neuf cent dix-huit, nous avons
intégralement transcrit le jugement suivant:
Extrait des minutes du Greffe du tribunal
Civil de Pont-à-Mousson
Le tribunal : Vu la déposition de M. le Secrétaire
d'Etat au ministère de la guerre,
en date du vingt trois octobre mil neuf cent

+
1914 20. 8 22 ans

dis-huit, portant déclaration de M. décédé du
soldat Glandeau Charles, bûcheron de
l'usine à laquelle il a été procédé par tel juge
de l'autorité militaire, attendu que de cette
enquête, il résulte que le soldat Glandeau
Charles est décédé le vingt-neuf mil neuf cent
quatorze à la bataille de Lorraine
les articles quinze vingt neuf et suivants du
code civil et la loi du trois novembre mil neuf
cent quatre-vingt-dix, fait ces motifs, où M. Giffeli
juge, en son rapport, et le Ministère public et
ses conclusions conformes déclare devant le
génie de Glandeau Charles fils de feu Glandeau
avec Fénel et Josephine Gaudet, son étra
le, né à Villerupt, le vingt septembre mil huit
cent quatre-vingt-douze, connu de perception
célibataire demeurant à Villerupt, solat au
spécie régiment d'Infanterie mort pour la France
le vingt huit mil neuf cent quatre-vingt à
la bataille de Lorraine aux environs de
Briey, dit que le présent jugeant tel
abord l'acte décédé est-il sera à ce sujet
transcrit sur le registre de l'état civil de
la commune de Villerupt, fin du dernier
énoncé, et que mention en sera faite en page
de ceup de la même commune, à la date
correspondant au décès, dit enfin que le présent
jugement sera écrit sur papier libre et
encastré dans, conformément à la loi
d'abord juge et prononcé à l'audience publique

du quinze novembre mil neuf cent dix-huit, devant
au Palais de justice à Pont-à-Mousson, présents M.
Hannoc de Moretti le juge officier du prétoire
en sa qualité de titulaire et empêché Christophe
juge Garde-corps affecté dans l'ordre
du tableau à comparaître le tribunal au compa
lement du juge titulaire et à l'effet du
tribunal, Chilini substitut du Procureur
Général, délégué dans les fonctions de
Procureur de la République, au empêchement
de titulaire et du substitut, devant arrêté
du dépôt courant, affarié, commis greffier
signé : Hannoc de Moretti, garde
Véto pour timbre et gravure gracie à Bas
Date le vingt novembre mil neuf cent dix-huit
Jours 70 Case 7. Signé : Jourguenon
Tous expédiés et envoies. Le greffier
Félicité

Dit par nous Claude François Mathe
maire, officier de l'état civil de l'arrondissement
le premier décembre mil neuf cent dix-huit
à huit heures du matin

Mairie de
Vescomte



N° 27

Transcription de l'acte
de décès de Jean-Baptiste
Michel Orlanducci,
mort pour la France

6 17'
7

Le quinze juin mil neuf cent quatre-vingt, pour le Ministre et par délégation de Secrétaire général, le chef du service, à Paris. Nous a requis de transcrire l'acte de décès suivant : acte de décès = L'an mil neuf cent quatre-vingt, le huit Décembre à neuf heures du matin, étant à la croix Gentin, commune de Flavigny - Acte de décès de Jean-Baptiste Michel Orlanducci, médecin auxiliaire à la 1^e Compagnie d'infanterie, 1^r Régiment de Bans, née à Paris le 22 Janvier 1858, domicilié en dernière lieu à Marseille (Bouches du Rhône) décédé à la Croix Gentin, commune de Flavigny (Marne) le vingt-decembre courant à dix heures trente du soir, ayant deux heures trente, fils de Joseph Michel, médecin des services administratifs à Vescomte, mort, et de Catherine Vallet, célibataire, conformément à l'article 77 du code civil, nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès - Dressé par nous Louis Alfred Février, Capitaine à la 1^e Compagnie d'infanterie, Officier de l'état civil sur la déclaration de M. Alphonse Arnoux, Sergent Major à la 2^e Compagnie d'infanterie, âgé de vingt-cinq ans et de Alfred Jean-Benri, Bouchery, caporal fourrier, à la même compagnie, 25 ans. Témoin qui ont signé avec nous après lecture : signé : Arnoux Bouchery-Février - Paris le quinze juin 1913 - Le Ministre de la Guerre par délégation. Le chef du Bureau des archives administratives, signature : Orlanducci. Transcrit le vingt Aout mil neuf cent quatre-vingt, par le secrétaire municipal, par nous Orlanducci. Vincent, adjoint au Maire de Vescomte, officier de l'état civil en l'absence du Maire, battu mobilisé.

L'Algérie

g. j. f. s. l. e. r.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom.

PAOLI

Prénom

Antoine

Grade

Sergent

Corps

5e Colonne

N°

222146 au Corps. - 01 1899. S.V. au 1er

Matricule

1993 au Recrutement et 1999 à l'écoulement

d'écoulement

Mort pour la France le 27 juillet 1870

à... Meubles (Haute-Saône)

Cause de mort: blessé par balle dans

la tête

Né le 23 juillet 1842.

Féret-Fiat Département de la Corse

Archives générales de l'armée
à Paris et Lyon

à défaut sur ce N°

Date de la mort	Jugement rendu le 29 octobre 1870
	par le Tribunal de
Date du jugement	Arrêté jugement rendu le 29 octobre 1870
	à Paris
N° du registre d'état civil	209-708 1022 (2643)
	29 octobre 1870

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom

Pagninelli

Prénom

Joseph

Grade

2 classe

Corps auquel appartient l'individu

N° au Recensement au Corps — Cl. au Recensement

Matricule au Recensement

Mort pour la France le 26 Septembre 1914

Géographie de mort

Né le 1890 à Vesuvio

Département

Arrondissement d'Inscription à la mort

Canton et commune de naissance

N° du registre d'état civil

N° de la fiche

Date du mariage

Date du décès

Date de l'inhumation

Date de l'enterrement

18
Réservé
Centre de
l'Instruction
militaire
arrondissement
de Paris
Rejeté par le
Comité
des 87
Recrues en poste
de l'Etat de
Paris au
bataillon
forts

Le 27 octobre 1915 que nous avons reçus
un rapport ordre : le chef du corps régimentaire déclare
à ce sujet de l'ordre en date du 15 octobre : Que
l'empereur a décreté la déclarant la guerre à l'Allemagne,
que l'ordre a été donné à l'armée à l'heure
de 11 h 30 et que tout correspondance, télégraphique
électrique, cordonnée, a été arrêtée. Deux hommes
de l'Etat, lors de la 11e régiment d'infanterie coloniale,
lesquels sont morts dans l'expéditionnelle jusqu'à
s'arrêter à la 11e compagnie du 11e régiment d'infanterie
coloniale n° 111, fils de l'Etat, et de l'abordage, gong
à l'heure de 11 h 30. Mais nous huit jours après, un soldat à l'armée
déclarant que le corps est déclaré à l'heure de 11 h 30
le 27 octobre 1915 que nous avons reçus
pour la France par suite de blessure par arme à feu
(éclat d'obus). A quoi nous avons alors la présente
procédure verbale que a été signé par nous et les témoins,
après lecture faite à l'ordre : signé : Léon, Bouchard, Gougeon
- la 11e expédition coloniale. signé : Horne... Pour la
légalisation de la signature de l'officier de l'Etat
Paris, le 27 octobre 1915 - le ministère de la Guerre par
délegation - le chef du Bureau des archives administratives
valide la signature illisible. - Transcrit la branche
d'ordre militaire et qu'il soit à l'heure de malice,
par l'officier de l'Etat pour l'absence de l'ordre militaire
officier de l'Etat écrit en l'absence de l'ordre militaire.

G. P. L. J. G. P. L.
L'ordre militaire et qu'il soit à l'heure de malice,
par l'officier de l'Etat pour l'absence de l'ordre militaire.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

SCIPIONI

Nom...

Prénom... Xavier, Louis, Jean, André, ...

Grade... caporal

Corps... 57^{me} obéti. à cavalerie

N° 5005 au Corps. — Cl. 1913, 12.

Matricule. 448 au Recrutement division. 3^e Zouaves

Mort pour la France le 11 août 1917

à ... (Belgique)

Cause de mort ... fusil à l'ennemi

Né le 14 novembre 1893

à Paris Département Seine

Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), à délivrer rue et N°.

Jugement rendu le 6 Février 1920

par le Tribunal de la Seine

noté ou Jugement transcrit le 23 Février 1920

à Paris le 23 Février 1920

N° du registre d'état civil

260-708-1022. (26434)

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Les Vescovatais morts en 1915

ALBERTINI Vincent	2 ^{ème} classe	2RAM	Le 17 août hôpital mondros Isle de Lemnos	Dardanelles/ Balkans Grèce	p.61
CUNEO Dominique	2 ^{ème} classe	2 RMA	Le 25-06 à bord du Duguay Trouin, transport de troupes	Dardanelles/ Balkans Grèce	p.62
DENERI Fernand Etienne	2 ^{ème} classe	111 RI	Le 30-06 Tué au bois de la gruerie	Marne	p.63
DOMINICI Jean	caporal	35 RIC	Le 06-10 tué à l'ennemi côte 153	Champagne Marne	p.64
GARELLI Philippe	Sergent	17 BCA	Le 12-05 à Lorgie tué à l'ennemi	Pas de calais	p.65
GRAZIANI Louis	2 ^{ème} classe	175 RI	Le 27-04 hôpital vieville suite à blessures	Meuse	p.66
GUERINI Philippe	Caporal	165 RI	Le 06-04 Flivey, tué à l'ennemi	Meurte Moselle	p.67
GIANSILY Jean Baptiste	2 ^{ème} classe	359 RI	Le 06-10 tué au bois Raguettes	Marne	p.68
LEANDRI Pierre André	2 ^{ème} classe	75 RI	Le 16-10 à Felletin, suite à blessures	Creuse	p.69
MARCHINI Lucien	2 ^{ème} classe	173 RI	Le 25-02 Bois Boucleot, tué à l'ennemi	Meuse	p.70
MATTEI François	Sergent	22 RIC	Le 08-11 Saint cohées, suite à blessures	Marne	p.71
MATTEI Don Joseph	2 ^{ème} classe	173 RI	le 27-04 Rupt, tué à l'ennemi	Meuse	p.72
NEVIANI Pierre André	2 ^{ème} classe	156 RI	Le 26-01 hôpital militaire val de grace, suite à blessures	Paris Vème	p.73
ORLANDUCCI Hilaire	2 ^{ème} classe	155 RI	Le 16-05 disparu Neuville Saint Varst	Pas de calais	p.74
PELLEGRINI Antoine	Caporal	97 RI	le 25-09 à Souchez, tué au combat	Pas de calais	p.75
PIETRI Charles Pierre	2 ^{ème} classe	112 RI	le 02-07 bois de la Gruerie, tué au combat	Marne	p.76
POLI Joseph Antoine	2 ^{ème} classe	173 RI	le 21-02 bois de Loclos, tué au combat	Meuse	p.77
POLETTI Jean Baptiste	2 ^{ème} classe	3 RI	le 26-06 au bois de Malancourt, tué au combat	Meuse	p.78
VALLECIONI Pierre	1 ^{ère} classe	27 BC	le 22-04 Harmanuswiller Kopf, tué au combat	Alsace	p.80
VERGELATTI Antoine	2 ^{ème} classe	112 RI	Le 21-06 au bois de la Gruerie, tué à l'ennemi	Marne	p.79
VILLA Antoine Joseph	2 ^{ème} classe	27 BC	le 23-06 Bussang, suite à blessures	Vosges	p.81

mémoire des hommes

61



Impression

Fermer la fenêtre

PARTIE À BRIMER POUR LE CORPS
ALBERTINI
 Nom: **Vincent**
 Prénom:
 Grade: **CANONIER**
 Date de naissance: **1896**
 Naissance: **Montpellier** à la date de la mort: **1915**
 Mort pour la France: **17 octobre 1915**
 Lieu de mort: **26 de Lemnos Grèce**

Lieu de sépulture:

20 janvier 1876

Date de mort:

Juge et est rendue le
 par le Tribunal de
 date du jugement transmis le
 à la Cour des Comptes
 M. le juge en chef
 le 20/01/1921 - 00:00

Transcription de
cette décret
de
l'artiste
Vincent
Van Gogh

22

Il décreto. Il est de décret de Vincent, artiste,
soldat de l'infanterie, régiment d'infanterie, de
montagne, section militaire, commandant
sociale et culturelle, soldat, milice, cinq-
quatre, fonctionnaire, huit ans et six mois, régiment
du 1er bataillon, canton d'Alès, département de la Loire, domi-
nié en service bien à Riom, canton d'Alès, dudit
département de la Loire, il est pour la France à
Moulins (Rhône), il est fait du mois
d'avril, à trois heures, par suite de maladie
contractée dans le service, filé de paix, dudit
de la cause bâtie, son domicile à Riom
canton d'Alès, département de la Loire, confre-
guinier à l'article 177 du code civil, mais sans
bénéfice, excepté de la pension d'invalidité statutaire
de la révolution des dits. - Dès sa mort, son tableau
L'Espresso, officier d'administration de 2^e classe.
généralement de l'opéra, il est également M. l'officier d'adminis-
tration, sur la déclarative de l'écriture, bâtie, à la date
cinq ans, adjudicat de l'infanterie et le 1^{er} Auguste Kara,
age de vingt-trois ans, soldat infanterie, tenancier assu-
mable avec succès, après l'écriture, lequel tableau
Kara. L'Espresso. Soit expérimenté, conforme; devant
lequel tableau, bâti à Paris, le 1^{er} Auguste Kara, chef
de la formation sanitaire, pour la déclaration de la si-
gnature de M. L'Espresso, ses qualités, dignité, honneur, hon-
neur, honneur, dignité, de la signature de M. Kara
maillot, lequel tableau, Paris le 1^{er} Auguste Kara.
par déclaration. Le chef de l'armée, des forces adminis-
tratives, signe : M. Kara, bâti avec la bâtie, et signe.

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CuréoPrénom DominiqueGrade 2^e clairCorps 2^e Régiment de marche à l'infanterieN° 26391 au Corps. — Cl. 1915
Matricule. 1056 au Recrutement OrsayMort pour la France le 15 juillet 1916Bataille des Tranchées d'OrsayCause de mort tué à l'ennemi de guerreN° de l'acte 15 juillet 1916OrsayDépartement SeineArr^e municipal (pr^e Paris et Lyon).
A défaut nom et N°

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le 15 juillet 1916

N° du registre d'état civil

036-708-1921. [20434.]

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.



Impression

Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DENERI

Prénom(s) Félix, Léon, Georges

Grade Soldat

Corps 11e Régiment d'Infanterie

N°	414812 au Corps. — Cl.	1905
Matricule.	482 au Recrutement	Bastia

Mort pour la France le 30 juillet 1915

à Paris de la Gravure à l'Acier

Cause de mort Mort au combat

Célibataire, père et mère

Né le 30 mai 1882 à

Bastia Département Corse

Arr' municipal (p' Paris et Lyon),
à défaut rue et N°

Cette partie n'est pas renseignée par le Corps

Jugement rendu le 30 juillet 1915	par le Tribunal de
ce jugement transcrit le 30 juillet 1915	à
N° du registre d'état civil	

531 708 1915. [N 133]



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DOMINICIPrénom EmileGrade CapitaineCorps 1er Régiment d'Infanterie de LigneN° 17422 au Corps - Cl. 1914Matricule 258 au Régiment 12174Mort pour la France le 11 juillet 1915à Verdun dans la MeuseGarde de mort 11 juillet 1915Né le 8 décembre 1874à Montrevel Département IsèreArr^t municipal "p" Paris et Lyon), à défaire sur ce N°

Cette partie
est à remplir
par le Corps

Jugement rendu le par le Tribunal de acte au jugement franc, le	<u>31 décembre 1915</u> <u>Verdun</u> (Meuse)
N° du registre d'état civil	
534-738-1021 (2023)	

mission des
Vérificateurs
au royaume
du Maroc
électeur
de la Corse
en 89
réception
de l'ordre de
décès des
Romains
peut
être faire la France

par le chef de l'ordre militaire, nommé à ce titre
le commandant de l'ordre suivant : 3^e Régiment
et Infanterie Coloniale - acte de décès - L'ordre contient
cette phrase, le septième mois d'octobre, à huit heures et
quarante, en l'an trois mille quatre cent trente et un, par
Agassiz, capitaine du 3^e régiment d'infanterie
Coloniale, à Bastia, 3^e compagnie permanente
comme à la 1^e 1856, quatorze mille huit cent quarante
lire, ne le huit décembre, mettant cette somme à son
quartier, à Vérificateur, au bout des deux derniers
de la Corse, déclarant que l'ordre passe à Vérificateur, et
le sixième mois d'octobre, à huit heures du soir, à
pour la France, fils de Louis abd' Angèle Chabat
domicilié à Vérificateur, contre vingt et deux francs
de la Corse conformément à l'article 7 du
règlement, sans aucun transport au profit
de la personne décédée et assuré de l'exécution de
l'ordre par messieurs Georges Moreau, lieutenant
officier de l'état-major du 3^e Régiment d'infanterie
Coloniale, officier au débit du régiment, de
l'administration de guerre Chouquet, en 1^e 1859, sergent
Major 2^e compagnie du 3^e Colonial, et Gaston
Lognat en 1^e 1856, sergent fourrier de la
3^e compagnie du 3^e Colonial. Tous deux qui
ont signé avec moi, après lecture et signature
Chouquet. Cognat. Moreau. — Pour expédition
conforme. Signé : Moreau. — Il y a pour l'égalité
de la signature de M. Vérificateur de Bayard,
signé le 19 décembre 1815, le Ministre de la Guerre
pour délivrer à la chef du Bureau des ordres
administratifs. Signé : M. G. Bourdal, au
nom de Vincent Chabat, le trente un décembre mil
neuf cent quatre-vingt, à neuf heures du matin, en face
de la Vérificateur, officier de l'état-major du régiment de la Corse.

Signature : J. P. B.



▶ Imprimer

mémoire des hommes

65

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GARELLI

Prénom Philippe

Grade Sergeant

Corps 1^{er} Bataillon de Chasseurs à Pied

N° 104 au Corps. — Cl. 1906

Matricole. 407 au Recrutement Paris 3^e Arrond.

Mort pour la France le 1^{er} Mai 1916

à la gare de Roye de Cambrai

Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 1^{er} Juillet 1902

à Gasville

Département Aisne

Arr^r municipal p^r Paris et Lyon }
à défaut r^e arr^r V^e }

Cette partie
n'est pas remplie
par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le

à

N° du registre d'état civil

554-708-1021. [26554]

29 Janvier 1916

Paris 4^e

359799

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

66

Nom

GRAZIANI

Prénom

Louis

Grade

Pomme classe

Corps

cf J.F. et Régiment 111

N°

137 au Corps. — Cl. 1918

Matricule

2736 au Recrutement Capitaine

Mort pour la France le

27 avril 1915

A l'Hôpital de Vincennes (Seine)

Genre de mort Blessé au front

N° 19 29 Novembre 1915

Migrante Département 1920

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
à délivrer par et N°

Jugement rendu le 10 Janv 1921

par le Tribunal de Bastia (Corse)

arr^e jugement transcrit le 22 Janv 1921

à l'Incarceration (Corse)

N° du registre d'état civil

001-778-1022 [26436]

Cette partie
n'est pas à renvoyer
au corps

n° 13
transcription
de l'acte
de décès de
Graziani
Louis

Sur la requête de abb. le Procureur de la République, nous avons aujourd'hui vingt-deux Juin, mil neuf cent vingt et un à huit heures du matin, procédé à la transcrition de l'acte de décès de Graziani Louis dont le nom est :
Estral des munitions du greffe du Tribunal civil de Rosbaud (Meuse). Audience publique devant Juin, mil neuf cent vingt et un Le Tribunal va la déjouer de abb. le Procureur d'Etat au Ministère de la Guerre, en date du dieu - neuf octobre 1921 portant que il y a prisonnier de guerre du soldat Graziani Louis. Vu le dossier de l'enquête à laquelle il a été procédé pour les secours de l'autorité militaire attendu que de la date en question, il résulte que le soldat Graziani Louis est décédé le vingt sept avril, mil neuf cent quinze à l'hôpital de Verdun (Meuse). Vu les antécédents d'au moins 89 et survenus du Grade Civil et la loi du 3 décembre 1915 ; Par ces motifs, l'abbé, Charles, Maroni, juge comme大理人 son rapport et le Ministère public, en ses conclusions conformes ; Déclaré condamné le décès de Graziani Louis, fils de Graziani Louis et de l'athlète Olympique conjointe Graziani, né le vingt neuf novembre mil huit cent quatre vingt deux à Vignacq-Mornas, et habilité à l'ordre des soldats au 173^e Régiment d'Infanterie pour la France le vingt sept avril, mil neuf cent quinze à l'hôpital de Verdun (Meuse). Dès que le présent jugement sera rendu, l'abbé dédicera que sera à ce effet faire verser sur les registres

de l'Etat Civil de l'ancien concile de reçus la convocation de l'ensemble des personnes en cause à la suite de la table annuelle de cause de la même concurrence de l'ancien du décès. Déclaré que le présent jugement sera rendu sur papier libre et enregistré, gracieusement à la tare ainsi papié et prononcé à l'audience publique. Précédé tenue au Palais de Justice à Rosbaud par le Tribunal civil et l'abbé procureur abb. le Procureur à Grenoble, juge Charles Maroni juge-athlète, de l'abbé Charles, Marcelli commissaire Greffier. Signé : Pierre Lea, Marcelli.
Pour l'abbé et enregistré gracieusement à Rosbaud le quatorzième juillet mil neuf cent vingt et un f. 18 c. n. t. Signé : De la Juge. Louis expédition enregistrée
Le Greffier Rosbaud
Enregistré par nous Charles François
Maitre, Maire de Rosbaud. Le Maire,
F. Mallet,

mémoire des hommes



Impression

67

Fermer la fenêtre

27

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom	GUÉRINI
Prénom	Antoine
Grade	Caboteur
Corps	1^{er} R. I.
N°	2359 au Corps - Cl. 1 ^{re} 14/
Matricule.	964 au Recrutement Alascas
Mort pour la France le	7 Avril 1915
à	Flavigny (Meuse)
Lieu de mort	Enterré à l'enclos
No de	Géthiv 1915
a	Alzey (Meuse)
Arrêté depuis (P. Paris et Lyon) {	Departement Coly
à défaut rive et 8 ^e	}

Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
date ou jugement transcrit le	
à	
N° du registre d'état civil	
01-724 1922 - 26434	



Imprimer

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GIANSILY

Prénom Jean

Grade U. A. F. S.

Corps Sous-officier 1^{re} classe

N° { 1100 au Corps — Cl. 17
Matricule. { 1100 au Recrutement

Mort pour la Patrie le 15 Janvier 1915

à Paris - Faubourg St Germain

Genre de mort Explosif

N° de sépulture 129

à Asnières Departement Côte d'Or

Arr^e municipale (Préfecture de Lyon) {
à défaut rue et N°

Jugement rendu le 15 Janvier 1915
par le Tribunal de Paris
acte ou jugement transcrit le 15 Janvier 1915
N° du registre d'état civil 191-708-1922 (26434)

Sur la requête de Monsieur - l^e NO

Procureur de la République, monsieur
aujourd'hui quinze avril, mil neuf
cent vingt et un à huit heures du matin
dans procédé à la transcription de l'acte de
décès de Giacinti Jean-Baptiste, dont le
nom est écrit ci-dessous.

Jean-Baptiste

Extrait des minutes du greffe du Tribunal
civil de Basha, île, audience publique le
vingt-un Mars, mil neuf cent vingt et un.
Le Tribunal, par la dépêche de Monsieur le Procureur d'Etat au Ministre de la Guerre, en
date du quatorze Mars, mil neuf cent vingt et un,
poursuit qu'il y a prisonnier de guerre au
soldat Giacinti Jean-Baptiste.

Qui le donne de l'enquête à laquelle, la cité pour
celle par les soins de l'autorité militaire ;
Attendue que de ladite enquête il résulte que
le soldat Giacinti Jean-Baptiste a disparu
le 22 Octobre, mil neuf cent quinze au bois
Stagnette (Maroc) till le arrêté 89 et commandé
du Gén. Civil de la 2^e Légion le 3 Decembre 1915 : Par
ces motifs où il a été jugé communié
en son rapport et le Ministère Public en ses
conclusions conformes : Déclare constaté le
décès de Giacinti Jean-Baptiste, fils de
Jules Antoine et de Françoise Angélique, conjoint
Giacinti, né le vingt trois Janvier, mil neuf
cent quatre-vingt quatorze à Ksar el Kebir, ville
bahari, capitale, domicilié à Sorguata,
soldat au 359^e régiment d'Infanterie, mort
pour la France, le 22 Octobre, mil neuf cent
quinze au bois Stagnette (Maroc).
Dit que le présent jugement prendra lieue
d'acte de décès qu'il sera i et abet transmis



sur les registres de l'Etat Civil de l'île
comme de la commune de Basha. Il s'agit
d'acte en sera fait à la suite de la bâtie
en marge de ceux de la même commune
l'armée des décès. Dit enfin que le present
jugement sera écrit sur papier libre, et
enregistrer gratuit conformément à la loi.
Cet acte sera prononcé à l'audience publique
qui précédera l'ouverture du Palais de Justice à
Basha où seront présents Messieurs Juge
malade, juge, greffier, fonctionnaires de l'Etat, et
en empêchement des députés, l'ordre civil
Basha - Maroc, juge et greffier, l'Etat
Procureur de la République, Marquette, com-
missaire, Greffier, Juge, Giacinti, Mariette
Vass, pour tenir et enregistrer gracieux à
Basha le huit avril, mil neuf cent
vingt-un folio 98, case 16 tenu Benyami
Pour expédition conforme. Le Greffier Barthélémy
transmet pour nous. M. le Maire Charles
François, maire de Ksar el Kebir
Le Maroc
2^e Mars



PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom LEANDRIPrénom Pierre EdouardGrade 2^e cl.Corps 14^e Régiment d'ArtillerieN° 1209 au Corps — Cl. 1114
Matricule 1516 au Recrutement — 1fa...eMort pour la France le 16 octobre 1914à Tilleloy / BelgiqueGenre de mort Meurtre ou guerreNé le 17 octobre 1893à Villefranche Département CirconscriptionArr. municipal (p. Paris et Lyon),
à débattre rue et N° —

1915

Jugement rendu devant Paris
par le Tribunal des Recours de l'Armistice
acte ou jugement transcrit le 11 octobre 1918
à l'affaire de l'assassinat de Guérin
N° du registre d'état civil 111111
101-705-1022. (26234)



PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom... MARCHINI

Prénom... Georges

Grade... Capitaine

Classe... 3^e Infanterie de l'airN° d'ordre au Corps... 1^{er} Ordre

Matricule... 6078 au Recrutement 13552

Mort pour la France le 1^{er} Mai 1940

aux environs de l'Alouette

à la fin de la bataille

Né le 1^{er} octobre 1881à Paris dans la 1^{re} arrondissement

Célibataire et sans enfant

Jugement prononcé

par le tribunal de

celle où jugement prononcé le 1^{er} mai 1940

à la date de

N° du registre d'état civil

n° 204-1922, 126-74



Imprimer

Fermer la fenêtre

JO

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

MATTEI

Prénom : ~~Antoine~~

Grade : ~~Chef~~

Corps : ~~Legs d'infanterie~~

N° 1966 au Corps - Cl. 162

Matricule : 1.111.183 au Recrutement - ~~Rejeté le~~

Mort pour la France le 16 octobre 1915

à ~~la~~ Cézelle, 100 mètres de l'ennemi

Genre de mort : ~~assassiné~~ - Guerre

Né le 18 juillet 1886

à ~~St~~ Etaples - Departement : Pas-de-Calais

Arrivante par le Père et Lyne, à
à destination N°

Le document rendu par
par le Tribunal Criminel ou
tribunal judiciaire dans lequel il est
mentionné :
N° du registre déclaratif
vers lequel il est destiné

communauté. Secrétaire à la guerre ou son adjoint au
commissaire du Génie et des Postes François Hatté. Expédition Amédée
et Bastien, N° 13/14/26 26/27/28 à l'arr. militaire de Toulon. ⁷⁸
Récapitulatif le huit du mois de Novembre à huit heures du matin
dans le dépôt à Bruxelles Saint-Lambert (Hainaut) fait et déclaré par
l'acte des agents François Hatté et sergeant-major Lefèvre. Il résulte de
cette déclaration que dans la ville de Bruxelles, le 10 octobre 1839
à l'âge de trente-neuf ans, M. Louis Hatté
mort pour la France au combat de
Toulon le 28 octobre 1839 à l'âge de
quarante-sept ans, décédé pour la France au combat
de Bruxelles à l'âge de trente-huit ans. M. Louis
Hatté fut blessé dans le combat de la
ville de Bruxelles auquel il fut exposé par son
blessure reçue au combat de l'avenue des Champs-Elysées.
Il fut alors établi qu'il fut blessé au combat de la
place du Carrousel à l'âge de trente-neuf ans.
Il fut alors déclaré que M. Louis Hatté
avait été tué dans la ville de Bruxelles le 28 octobre 1839
à l'âge de trente-neuf ans.

70

Secrétaire de la Sécurité publique. Dressé par un
agent de la Sécurité publique à l'âge de trente-neuf ans.
L'agent est assis à un bureau à deux tiroirs et
l'état civil sur la déclaration de Louis Hatté
nous informe les temps coloniales où il fut
sollicité au service des troupes coloniales. Nous
nous rappelons cette chose lorsque l'agent nous
dit qu'il fut nommé au service de l'expédition
de la Guerre d'Algérie. Dès lors il fut nommé
à l'âge de vingt-trois ans à l'âge de trente-neuf ans.
L'agent est assis à un bureau à deux tiroirs et
l'état civil sur la déclaration de Louis Hatté
nous informe les temps coloniales où il fut
sollicité au service des troupes coloniales. Nous
nous rappelons cette chose lorsque l'agent nous
dit qu'il fut nommé au service de l'expédition
de la Guerre d'Algérie. Dès lors il fut nommé
à l'âge de vingt-trois ans à l'âge de trente-neuf ans.
L'agent est assis à un bureau à deux tiroirs et
l'état civil sur la déclaration de Louis Hatté
nous informe les temps coloniales où il fut
sollicité au service des troupes coloniales. Nous
nous rappelons cette chose lorsque l'agent nous
dit qu'il fut nommé au service de l'expédition
de la Guerre d'Algérie. Dès lors il fut nommé
à l'âge de vingt-trois ans à l'âge de trente-neuf ans.
L'agent est assis à un bureau à deux tiroirs et
l'état civil sur la déclaration de Louis Hatté
nous informe les temps coloniales où il fut
sollicité au service des troupes coloniales. Nous
nous rappelons cette chose lorsque l'agent nous
dit qu'il fut nommé au service de l'expédition
de la Guerre d'Algérie. Dès lors il fut nommé
à l'âge de vingt-trois ans à l'âge de trente-neuf ans.
L'agent est assis à un bureau à deux tiroirs et
l'état civil sur la déclaration de Louis Hatté
nous informe les temps coloniales où il fut
sollicité au service des troupes coloniales. Nous
nous rappelons cette chose lorsque l'agent nous
dit qu'il fut nommé au service de l'expédition
de la Guerre d'Algérie. Dès lors il fut nommé
à l'âge de vingt-trois ans à l'âge de trente-neuf ans.

Le gérant : J. Malte
Faisant ces constatations, il a été déclaré que l'état civil
mentionne correctement l'âge de l'actuel de l'agent.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Nom... N. ATTETIPrénom... JeanGrade... Cept. InfanterieN°... 26477 au Corps... 11 - 1905Matricule... 186 au Régiment... InfanterieMort pour la France le 27 Janv. 1915à ChampagneCause de mort... Explosif à l'explosionN° de l'acte... 17160 - 556Signature... Le 27 Janv. 1915Signature de l'officier... Le 27 Janv. 1915Signature du greffier... Le 27 Janv. 1915

Sierra de
Toloxato
Castro Urdiales
Accidentes
de Ballea
Departamento
de la Coruña
n.º 25
transcripción
de Esteban Gómez
y Walter Scott
Joseph.

Mutter der
Forscherin
Leiterin der Abteilung
für Medizinische
Technik
Dissertationsrat

Le desseuforé et le desseuforé ont quinze voies à l'heure et par dérogation
trois de deux voies à l'heure. Le chef des services intérieurs, lorsqu'il
le demandera, peut délivrer un autre acte de service. Si une ville n'offre
qu'une ligne, ce sera l'acte de trois voies à l'heure, alors
à huit en bateau. (Mémo.) Acte de service d'aller et venir
soldat au 1^{er} Régiment d'infanterie, l' Comptoir
immobile circulaire à une heure. Décision du Régistre de la
Ville, le vendredi sept heures à sept heures, des écrits de
france des croix par ville et bâtière. Conformément à
l'arrêté du 1^{er} de ce mois, nous nous soumettons au
tribunal de la personne décédée et assuré de la validité
de celle-ci. Messieurs nos deux régiments, officiers et administrateurs
de l'armée garnisonnaire, officiers de l'état
civil, sur la délibération de l'assemblée, 73 voies au port
d'informations, l'ensemble qui sera signé, et l'ordre de l'ambassadeur
et l'acte, sollicité pour la ville, l'ensemble qui sera signé, une voie,
après lecture, — signé : lequel, Regis, l'ordre de l'ambassadeur — deux
expéditions conformes. L'officier de l'état civil signé : Regis, l'ordre
de l'ambassadeur — signé : Félix Ambroise, l'ordre de l'ambassadeur
signé : Félix — Un pour l'application de la régulation de l'ordre
Koenigsberg ambroise, et de ce chef, pour le 1^{er} octobre 1811 — Le
décret de l'ordre pour l'application. Le chef de l'ordre des
affaires étrangères, traité : signé : Kellie — Trajetant le pris
nous espérons que nous pourrons, à des personnes désignées
par l'ordre du 1^{er} octobre 1811, adjoindre aux voies de l'ambassadeur, offi-
cier de l'état civil et l'ordre de l'ambassadeur approuvé par le mot
de l'ordre de l'ambassadeur — signé : Félix —

magis amans) *adjacent:* *of ff. Bally*
Is except west part of town will need about 1000m² of open ground, the main
garage/driver bldg. in this is necessary to be except built further south
near east garage/bldg. & garage. There will be no demarcation between

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom NEVIANI

Prénom ALICE

Grade Sous-officier

Corps Artillerie à pied

N° { 4210 au Corps. — Cl. 1943

Matricule. { 124 au Recrutement 12043

Mort pour la France le 26 Janvier 1945

à l'hopital militaire de Valence (42) V 03

Genre de mort tué au combat

Né le 11 Février 1903

à Paris Département Paris

Ave^r municipal (p^r Paris et Lyon),
à droite rue n°

Jugement rendu le

par le Tribunal de Valence le 26 Janvier
anno du jugement 1945 à 14h00

à Valence le 26 Janvier

N° du registre d'état civil

209-708-1922. (96434)

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom... OrlanducciPrénom... HectorGrade... Soldat de 2^e classeCorps... 153^e régiment d'infanterieN° 10637 Corps 153^e 1914Militaire... 1^{er} Recrue de l'Algérie

Mort pour la France le 16 mai 1915

à... Reuil-la-Forêt, Seine-et-Oise

Genre de mort... Général d'escadron

Né le... 28 juillet 1894

à... Périgueux Département de la Dordogne

Arr. municipal (p' Paris et Lyon) à... Paris

Cette partie
n'est pas à remplir

Jugement rendu le... par le Tribunal de... arrêché jugement transcrit le... à... N° du registre d'état civil...
[19-708-100-2134]

72
N^o 115-20
de la transcription
de de
Gra. l'acte de
l'ordre de
l'Orlanducci
Hilaire

Le jugement, rendu auquel ont été faites à
tous deux des mesures, procéda à la transcrip-
tion de l'acte de décès de Orlanducci Hilaire
dont la teneur suit.

Extrait des minutes du greffe du Tribunal mil.
de Paris, le 1^{er} juillet 1890, procédé à la transcrip-
tion de l'acte de décès de Orlanducci Hilaire
de la député de l'Etat de l'Isère - Général d'Etat au
Ministère de la Guerre, en date du 1^{er} juillet 1890
mil neuf cent vingt et un, portant que l'aga-
pition de l'ordre de décès du soldat Orlanducci
Hilaire, à la demande de l'enquête à laquelle
elle a été procédée par les soins de l'autorité militaire
attendue que de l'acte enjoint il résulte que
le soldat Orlanducci Hilaire, à l'ordre de
l'enquête à laquelle il a été procédé a disparu
le 1^{er} juillet 1890, mil neuf cent quatre-vingt une, en
vers de Neuville Saint Vaast, le 1^{er} juillet 1890
dès les articles 89 et suivants du Code Civil et la
Loi du 1^{er} juillet 1890 : Par ces motifs
avant M. Borbon, juge conservateur en son
rapport et le Ministère Public en ses
conclusions conformes, déclara constant le
décès de Orlanducci Hilaire, fils de Orlanducci
Jean et de Agostina Angel Francavise, conjointe
aujourd'hui, née le 1^{er} juillet 1890, mil neuf
cent quatre-vingt quatre-vingt, à Neuville Saint
Vaast, dans le Pas-de-Calais, soldat
au 133^e régiment d'Infanterie, mort pour la
France, le 1^{er} juillet 1890, mil neuf cent quatre-
vingt une, au cours de Neuville Saint Vaast.

Dès que le juge fut pénitent, rendra-t-il
l'acte de décès, qu'il sera à cet effet, transcrit
sur les registres de l'Etat Civil de l'ancien mu-
nicipalité de la commune de Neuville et que
l'inscription en sera faite à la suite de la table
annuelle des décès ; Il en fera que le juge
soignera sera écrit aux parents de l'acte de décès
grâce auquel il a été fait à l'ordre de décès
à l'autorité militaire portant l'acte de décès
de Orlanducci Hilaire, juge conservateur en son
rapport et le Ministère Public de la République
de France. Au bout du juge conservateur de la République
de France, comme l'ordonne l'acte de décès :
Il pour répondre et enregistrer gracie à Paris le ministre
jouant, mil neuf cent vingt et un, folio 1^{er} branche 1
Signature : Bourquin. Pour expédition en forme de greffe.
Bordeaux brassonnez pour nous Charles Jeanquin
Mallet, juge de Neuville (en la ville de Neuville
mil neuf cent quatre-vingt)



▶ Imprimer

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: PELLEGRINI

Prénom: François

Grade: Caporal

Corps: 91e régiment d'infanterie

N° 3643 au Corps -- Cl. 1918

Matricule: 1622 au Recrutement à Grenoble

Mort pour la France le 11 novembre 1918

à Grenoble dans l'infanterie

Genre de mort: épuisé à l'ennemi

— est tombé à l'ennemi

Mort au combat le 11 novembre 1918

à Grenoble Département Isère

Arrivé à quai p^r Paris et Lyon
à défaut rue et N°

Cette partie
n'est pas remplie
par le Corps

Jugement rendu le

par le Tribunal de

mis au jugement devant le

à Grenoble

N° du registre d'état civil

269-208-1922 (28030)

À Paris le 1^{er} juillet - Par cette date du mois de la grâce, nous avons
renouvellement demandé l'asile des deux à la place d'Aligre.
Le 4^e et 5^e octobre décret de vote renouvellement de
la grâce J^e 1796 - Et au midi suivant jugeant le temps
propice de l'heure, il nous a été donné de nous faire du matin
tard à Bagnolet, dans le bâti de la place de l'école de décret de
l'Assemblée nationale le 26 juillet 1793 à la suite de la loi de 1791
nos enfants de Malte n° 647 ne sont pas nés à l'époque
révolte de vingt-huit ans, deux et ce, tout le jour, ni
à l'isolement (les) abécédaires qui ont lieu à l'oratoire
de l'Oratoire pour la France et l'Algérie. Soumis à grande
Colas, le vingt-septembre mil neuf cent quatre-
vingt-neuf heures du soir, sur le champ de l'école
filiale de Gabriel et de Théophile descriptifs à l'isolement (sans)
l'abécédaire enseignement à l'article 9^e du code civil,
nous nous sommes faites porter auprès de la personne
décidant assise de la séance des décrets en réunion de l'Assem-
blée du peuple, nous n'avons pas moins faites porter
auprès de la personne décideuse et nous assuré de la validité
du décret. Puisque par nous fait l'égérie Marquise l'écuyer
du 9^e Régiment d'infanterie l'état-major, avec la
délégation du Louis Antoine Berqueray, adjoint de la
réserve du 9^e Régiment d'infanterie, nommée à l'heure
égal à l'heure et à l'heure de l'Assemblée, adjoint major de
l'artillerie du 9^e Régiment d'infanterie, nommée à l'heure
de l'Assemblée à l'heure de l'Assemblée, nommée à l'heure
qui suit régulièrement après la heure désignée à Bagne
Bergeret l'officier 55^e régiment de l'Etat civil Marquise
du par son frère le général Joseph Blanchard, accusé
d'avoir été militaire signé à l'heure de l'Assemblée. Il pour l'application
de la signature de M^r Gouraud D^r le général Joseph Blanchard
de Paris le 20 juillet 1796. Le ministre de la guerre pas de
légation, si le chef de l'armée des archives de l'Assemblée
signé à l'heure de l'Assemblée. Attention Rectificative (dictée le 26 Septembre 1793)
L'acte ci-dessus est incomplet sur les points suivants:
Le décret était né le vingt-sept juillet mil neuf cent
quatre-vingt-neuf

à Paris
renouvellement de l'asile 1^e octobre 1796
décision de vote renouvellement de
la grâce J^e 1796 - Et au midi suivant jugeant le temps
propice de l'heure, il nous a été donné de nous faire du matin
tard à Bagnolet, dans le bâti de la place de l'école de décret de
l'Assemblée nationale
n° 96



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom PIETRI

Prénom Charles, Pierre,

Grade Soldat

Corps 112^e Régiment d'infanterieN° 11111 du Corps — Cl. 1913
Matricule 9089 au Recrutement à facio

Mort pour la France le 2 Juillet 1915

à Bois de la Gravure

lieux de mort à l'arrête mort au champs

d'honneur

Né le 2 Novembre 1896

à Fecavato Département Côte d'Or

Recruité à Paris et Lyon, n° 1000 et N°

jugement rendu le 11 Novembre 1915

par le Tribunal de Fécamp

un jugement transcrit le 15 Décembre 1915

à Fécamp

N° du registre d'état civil

200-708-1922. [20534]

37

Sur la requête de l'Etat de Bourgogne
N° 38 de la République de Belgique, nous avons ouvert
Pietri Charles à l'heure huit heures, midi, aux fonds ouverts
Suisse un, à neuf heures du matin, procédé à la
transcription de l'acte de décès de Pietri Charles
Pierre, dont la forme sera extrait des

Mémoires du juge à la Cour d'appel de Bourgogne,
Prix de Pietri Charles le 24 octobre 1915, auquel il a été donné
mil neuf cent vingt et un. Le Tribunal, à la demande
de l'Etat de Bourgogne, a été au Ministère de la
Guerre ce jour date du dix neuf octobre, mil neuf cent
vingt deux, portant qu'il y a justement un
décès du soldat Pietri Charles Pierre. Il a donné de
l'enquête, à laquelle il a été procédé par les mains
de l'autorité militaire, entendu que de la telle
enquête, il résulte que le soldat Pietri Charles
Pierre a déjoué le deux juillet, mil neuf cent quatre-
vingt au combat du bois de la Gracie (Marne).

Le barbier 89 du bataillon du 1^{er} Cuirassiers et la
loi du 1^{er} décembre 1913, par ce moyen, ou M. Mar-
coulli, juge commissaire, en son rapport, et
le Maître-sous-lieutenant, en ses conclusions comprises
Pietri, consultant le dîcez de Pietri Charles
Pierre, fils de Pietri Jean, Boulanger, et de Marie
Sollet, conjointe Pietri, n° le deux Bourgogne
mil neuf cent quatre-vingt quatre, à l'escadron
cavalerie, délibérant, domicilié à Bourgogne
soldat au 119^e régiment d'infanterie - Mort
pour la France, le deux juillet, mil neuf
cent quatre-vingt au combat du bois de la Gracie
(Marne). Tel que le jugeant jugement rendu
lieu d'acte. Le dîcez, qu'il sera à cet effet renseigné
sur les registres de l'Etat civil de l'ancien couvent
de la confrérie de Bourgogne et que mention sera faite
à la suite de la table annuelle de ceux de la
mme commune de l'ancien du dîcez. Tel
est que le jugeant jugement sera écrit sur
feuilles bleues et envoi à la justice militaire, conformément à la loi
dans laquelle il prononce à l'audience publique
procès à Bourgogne au Palais de Justice à Bourgogne par le
tribunal, et où devant l'avocat M. Léon Gouraud
Maroulli juge, Bourgogne, juge suppléant, de Marie
Sollet, et Marie Sollet, comme conjointe de Pietri
Pietri Jean, domicile à Bourgogne.



▶ Imprimer

mémoire des hommes

77

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Poli
Prénom Joseph
Grade Qui
Corps 1^e Régiment de Chasseurs à Cheval

N° 211638 au Corps — Cl. 1908
Matricule. 1163 au Recrutement 1^e régiment de Chasseurs à Cheval

Mort pour la France le 24 Septembre 1914

au combat du jours devant la place

Genre de mort. tué à l'ennemi

Né le 1 Janvier 1886

à Toulouse Département Haute Garonne

Arr^r municipal (p^r Paris et Lyon).
à défaut nom et N^o.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps

Jugement rendu le 15 Août 1914
par le Tribunal de Toulouse
acte ou jugement transcrit le 10 Août 1914
à Toulouse, Gardes

N^o du registre d'état civil

200-703-1021 (20439)

112 13.
Transcription
de l'acte de
décès de
Poli Joseph
Antoine.

35

Sur l'ordre n° 112 de ce 10 de Février
verso de la République, nous avons
aujourd'hui, vingt et un avril mil
neuf cent vingt et un à huit heures
du matin, procédé à la transcription
de l'acte de décès de Poli Joseph
Antoine dont la Tenure n° 112
Extrait des minutes du Greffe du Tribunal
voil de Besançon, Bourg, audience publique
du quinze avril mil neuf cent vingt
et un. Le Tribunal. Vo le dépêche
de ce le tout Secrétaire d'Etat au Ministre
de la Guerre en date du vingt quatre Mars
mil neuf cent vingt et un portant que le
gouvernement a accepté la démission
du ministre de la Guerre et nommé
Poli Joseph Antoine. Vo le dossier de l'en
quête à laquelle il a été procédé par les
soins de l'autorité militaire. Attendre
que de la dite enquête il résulte que le
soldat Poli Joseph Antoine a été tué le
vingt et un février mil neuf cent quinze
aux combats sur bois d'oclos (Morte).
Vo les articles 79 et suivants du Code
Civil et la loi du 3 décembre 1913. Par ces
mots, ouï M. Bondoni, juge en son
ravoir et le ministère Public en ses con
seillers conformes.
Déclare conformément le décès de Poli Joseph
Antoine, fils de Dominique et de Thérèse.
Tient corps à Poli, n° 112 le douze Novembre
mil neuf cent quatre-vingt à Vescovato
Marie, cultivateur, domicilié à Vescovato
soldat au 113^e régiment d'Infanterie. Mort
pour la France, le vingt et un février
mil neuf cent vingt aux combats

des bois d'oclos à Morte

Dit que le présent jugement tient pour
dicté de décès que ce sera à cet effet trans
crit sur les registres de l'état civil de
l'année courante de la commune de
Vescovato et que mention en sera faite
à la suite de la table annuelle de ceux
de la même commune de l'année
du décès. Dit enfin que le present
jugement sera écrit sur papier bleu
et exécuté gracieusement conformément à
la loi. dedié juge et prononcé à
l'audience publique tenue au Palais
de Justice à Besançon le quinze avril
mil neuf cent vingt et un, devant
Messieurs Leca, Pissalé, Bondoni et
Costa Marini juge, suppléants Battistini
Procureur de la République Battistini
Greffeur signé : Philippe Leca, Battistini
Pour l'heure et exequibiles à Besançon
le vingt deux avril mil neuf cent
vingt d'un folio 102 case 7 signé :
Benigni Pour expédition conforme
Le Greffeur Battistini
transmis par messieurs Bondoni



3^e Regt

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom POLETTI

Pronom Jean

Grade L'infanterie

Corps 3^e Régiment d'infanterie 84^e

N^o 174 au Corps. — Cl. 119.
Matricule. 1894 au Recrutement 11 juillet.

Mort pour la France le 26 Février 1915
à Sainte-Croix-en-Verdunois Meuse
Genre de mort Balle à l'assassin

Né le 25 Septembre 1894
à Kosciusko Dptement Orléans.
Arr^e municipale p^r Paris et Ile-de-France
à débou^r rue et N° 1

Cette partie n'est pas destinée au Corps :
Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le Le 25 Février 1915
Procureur (Garde) 1418

N^o du registre d'état civil _____
260-709-1022. [20134]

Maison de
Vernante
Courtier de
Vernante
assureur-vie et
assurance
de Paris
Régionnement
de la Côte
de Gascogne
N° 29
Bord d'Agoutin
de la Côte de Gascogne
de la Côte
de Gascogne
pour l'agence
(pas pour la
maison)

Compagnie n° 111 neuf cent quatre-vingt, pour le décret du 1er juillet 1917 par délégation des
secrétaires généraux : Chef des forces en ligne à Paris, avec accusé
de réception à la date des deux documents : acte de vente d'un immeuble
carré quatre-vingt, à l'angle de la rue de la Paix et de la rue de la Paix, à Paris, à la date du 10 juillet 1917 pour la vente
d'un immeuble n° 5 : (le quartier d'Opéra), au 8 et 9 rue de la Paix, à
Vernante, vendu en 1916, dans un état de dévouement très mauvais
de cette maison de la place de l'Alma, à Paris, le 1er juillet 1917, à François
Lacoste, fils de Jeanne et de Jeanne, née Lacoste.
Société gérante : Société anonyme, constitutive à l'acte de fondation, le 1^{er} juillet 1917
des deux sociétés, toutes deux formées par la vente d'un immeuble
à la personne de M. Lacoste, échappant à la vente de la maison de la Paix, étant vendue
à M. Lacoste pour l'agence de Vernante, offrant crédibilité, les 8 réglement
et brefs, officiellement datés, sur la déclaration de son émission, apposé
aux 1^{er}, 2^{er}, 3^{er}, 4^{er} et 5^{er} juillet 1917, approuvé par l'assemblée générale
qui a voté avec succès, après lecture, le 1^{er} juillet 1917, à Paris,
- Vu par monsieur Paul Lacoste, directeur de la compagnie de la Côte d'Agoutin
- Vu par monsieur Paul Lacoste, directeur de la compagnie de la Côte d'Agoutin
Paris le 10 juillet 1917, le ministre de la guerre, par délégation : le chef des
Bureaux des archives administratives : signé : Lacoste - transmis à
l'état civil et à l'abonnement du Bureau magistratique

N° 29¹⁴ "L'agence
de la Côte de Gascogne
de Vernante
assureur-vie et
assurance
de Paris
Régionnement
de la Côte
de Gascogne
N° 29
N° 29
Courtier fiduciaire.

Maison de
Vernante
Courtier de
Vernante
assureur-vie et
assurance
de Paris
Régionnement
de la Côte
de Gascogne
N° 29
N° 29
Courtier fiduciaire.

L'agence : *G. Lacoste*
Le brevet, une fois obtenu, sera mis en vente, pour la vente de matin,
l'abonnement à la maison à l'angle de la rue de la Paix et de la rue
de l'Alma, à Paris, à la date du 1^{er} juillet 1917, à Paris, par la vente
de cette maison, dans un état de dévouement très mauvais, à
l'abonnement à la maison à l'angle de la rue de la Paix et de la rue
de l'Alma, à Paris, à la date du 1^{er} juillet 1917, à Paris, par la vente
de cette maison, dans un état de dévouement très mauvais, à Paris, à la date du 1^{er} juillet 1917, à Paris,

Vergelatti

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

~~VERGELATTI~~

Nom

Prénoms

Grade

Corps

N° 2366 au Corps. — Cl. 1904
Matricule. 286 au Recrutement 2366

Mort pour la France le 21 Juin 1917

au sein de la Cuirasse, Mousnes

Genre de mort Bue à l'ennemi

Né le 26 Juin 1886

à Placarolo Département 10010

Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon) à devant rue et N°

Cette partie est pour moi
et pour le Corps

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
date ou jugement transcrit le 27 Décembre 1917
à Vescovato (Lyon)
N° du registre d'état civil 609/318

N° 46
du 21 d.
Le jetaille
1er
sur la réquisition de l'Etat à la guerre
nous avons procédé à la transcription de
l'acte de décès de George Vitté (Antoine), dont le
nom fait « George Vitté décédé ». Exécution de la
note meurtrielle du 20 octobre 1896.

L'an mil neuf cent huit, le vingt quatre du mois de
février à neuf heures du matin étant à Paris, au
acte de décès de (Antoine) Vergellet, soldat des
classe au 11^e Rgt d'infanterie, N° M. 017487
n° Le vingt trois juillet huit cent quatre-vingt
six, à l'école de l'artillerie, à Paris, domicilié au 10 rue
de l'École à l'Observatoire (Paris), mort pour la France au 20
de la Génie (Paris). Le vingt juillet mille neuf cent
quarante sur le champ de bataille, son fusil et
écharpe reçus devant l'ennemi, fils de feu
Bernard Vergellet et de Marguerite Grimaud
et décédé à la guerre combattu par ses frères
de l'artillerie. Décès par nous Charles Paul
Léon, adjudant officier français au 11^e Rgt
officier de l'état civil des clercs, soldat de 92
à l'artillerie et de l'observatoire trente-cinq ans, soldat
du 25 classe tout au long de 1916 et 1917, témoin
qui ont signé cette note, après lecture et examen
bien entendu. Je par nous Jean-Baptiste Georges
Gouy, Intendant M. à la 11^e Rgt. Georges
L'Officier adjoint à l'état civil (11^e Rgt) - Je suis également
de la signature de Jean-Baptiste Gouy à Paris le 20 Mars 1917, à Montréal
la 1^{re} page de l'acte de décès de George Vitté (Antoine)
de l'artillerie et de l'observatoire trente-cinq ans, soldat
du 25 classe tout au long de 1916 et 1917, témoin
qui ont signé cette note, après lecture et examen
bien entendu. Je par nous Jean-Baptiste Georges
Gouy, Intendant M. à la 11^e Rgt. Georges
L'Officier adjoint à l'état civil (11^e Rgt) - Je suis également
de la signature de Jean-Baptiste Gouy à Paris le 20 Mars 1917, à Montréal
la 2^{me} page de l'acte de décès de George Vitté (Antoine)

premier feuillet.



Ce présent suffit... au registre des
décès de la commune de Vescontato
pour l'année 1917. Contenant deux feuillets
a été créé et paraphé par nous Président
du Tribunal civil de Bastia.

Bastia le 20 Décembre 1917.
Pour le Président, le Juge.

J. M. Gouy

Mairie de l'Isle-d'Abeau
Canton de l'Isle-d'Abeau
Arrondissement d'Alençon
Département de l'Orne

Carré:

N^o 2^e
Transcription
de l'acte de
Décès de
Pierre
Valluccioni.
Mort pour
la France

+

11/15. 14. 4

21 ans

"quinz'août mil neuf cent quinze pour la Mairie et par
délégation du Secrétaire général, le chef des services historiques.

"Paris, nous a requis de transcrire l'acte de décès suivant, acte
de décès - l'an mil neuf cent quinze, le vingt-deux août, dans la ville de
Alençon - acte de décès de Pierre Valluccioni, chasseur de 1^e classe, n°.
matricule sous le n° 4183, n° 1^e pension payeur, vingt-huit cent quatre-
vingt-quatre, à Vescovato, où il résidait, département de la Corse,
décédé au champ de Bataille. Il manuscrit Kopf le vingt deux du
mois d'août, fils à l'écuyer et fils de Pascal et de Marie Antoinette Alber-
ton, domicilié à Vescovato, canton dudit département de la Corse, -
conformément à l'article 47 du code civil, nous nous sommes trouvés
porté au gré de la personne décédée et assuré de la réalité des décès
rendus par messieurs Camille Lemoine, capitaine, officier de l'état civil, sur
la déclaration de Castelnau Paul, 28 ans, chasseur de 2^e classe du 2^e Bataillon
de chasseurs algériens et de Fabre Antoine - 26 ans, chasseur de 1^e classe au
2^e Bataillon de chasseurs algériens qui ont signé avec nous aprés lecture.
Le 1^{er} témoin signé: Castelnau, l'officier de l'état civil, signé Lemoine, 2^e témoin
Fabre. - Vu par nous l'accusé Roland - tous témoins libérés pour leys.
Signature de la signature de M. Lemoine; signé: L'acquéreur, - Vu pour leys
l'écution de la signature de M. Lemoine, signé: signé M^e Camille Lemoine
paris le vingt-quatre juillet 1915 - Le ministre de la guerre par délégation - Le
chef des Services des archives administratives: signature illisible. -
Transcrit le douze août mil neuf cent quinze, à huit heures du
matin, par messieurs Viret et Ghislain, adjoint au Maire de l'Isle-d'Abeau,
officier de l'état civil en l'absence de l'acte, battre mobilisé.
C approuvé le vingt trois juillet 1915,

L'adjoint.

Ghislain



▶ Imprimer

mémoire des hommes

1915 81

▶ Fermer la fenêtre

01

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom... *Thibaut*
Prénom... *Antoine*
Grade... *Sergeant*
Corps... *Infanterie*
N° Matricule... *4554 au Corps — Classe 1914*
Matricule... *1915 au Recrutement*
Mort pour la France le *15 Juin 1915*
à *Dieuze* *Meuse*
Genre de mort... *Maladie des gaz*
N° le *13 Avril 1916*
à *Leicester* Département *Leicester*
Arr' municipal (p' Poche et Lyon),
A défaut nom et N°.

1915

Jugement rendu le *15 Juin 1915*
par le Tribunal de *Dieuze*
acte ou jugement transcrit le *15 Juin 1915*
à *Leicester* *Meuse*
N° du registre d'état civil...
Celle partie n'est pas à remplir par le Corps.

MANUEL

Conseil
de l'Etat
éponymement
de
Bastia

Département
de la Corse.
Décès au
Castine prop.
ville
N° 23
Notre Dame de
France

JY

Le dix avril 1916 mil neuf cent seize, devant le ministre et par son ordre le chef des services, nous a requis de procéder à la transcription de l'acte de décès suivant :
L'ambulance 5/03, acte de décès ... l'an mil neuf cent seize le vingt-huit du mois de juillet, à trois heures du matin, dans la Bussang - acte de décès de Christine Joséphine Viller, soldat du vingt-septième bataillon de chasseurs à pied, quatrième compagnie immatriculée sous le n°. quatre mille cinq cent quatre-vingt, née le treize avril mil huit cent quatre-vingt quatorze, à Tencinato, capitale dudit, département de la Corse, domicile en dernier, à Ficavoto, également de la Corse, décédé à Bussang, camp de Tilloz, département des Vosges le vingt-huit du mois de juillet, à trois heure du matin des suites de blessures reçues sur le champ de Bataille, fils de Baïle Barthélémy et de Marie Francesconi, domiciliés à Ficavato, cette dudit, département de la Corse, célibataire, conformément à l'article 77 du Code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et avons de la vérité des détails transcris sous Tortoni Howard Elam, officier d'administration de première classe, jutonneur officier de l'état civil sur la déclarative de Julien Barreau, vingt-neuf ans caporal infirmier et de Jean Yallet vingt-dix ans, informelle, tenancier

Les Vescovatais morts en 1916

82

ALFONSI Toussaint	Caporal	38 RIC	26.05 Ambulance 16 à harbunnière, suite à blessures	Somme	p.83	
COVITI Attilio César	Lieutenant	26 RI	29.04 ambulance 3 à Romain, suite à blessures	Marne	p.84	
CORBANI Jean-Marie	2ème classe	363 RI	03.09 disparu lors d'une action d'attaque sur la route Maurepas- clery	Somme	p.85	
BARBIERI Antoine	2ème classe	8 RIC	01.07 tué au bois noir de Rancourt	Somme	p.86	
CUNEO Marc Octave	Adjudant	363 RI	04.08 tué au bois de Hem environs de Curlu	Somme	p.87	
DOMINICI César	2ème classe	9 RI	14.03 disparu au combat à mort homme	Meuse	P.88	
FIESCHI Pierre Paul	2ème classe	22 RIC	11.02 disparu au combat à Eclusior	Somme	p.89	
FILIPPINI Antoine	2ème classe	235 RI	18.06 tué au bois Saint Pierre, environs de Bracourt	Meuse	p.90	
GIANSILY André	2ème classe	140 RI	28.05 tué au combat à Fleury	Meuse	p.91	
GIANSILY Jean Luc	Caporal	140 RI	20.03 à Verdum suite à blessures de guerre	Meuse	p.92	
GRAZIANI Vincent	Sergent	146 RI	30.07 tué à l'ennemi à Maricourt	Somme	p.93	
MORELLI Dominique	Ours	Sergent	363 RI	03.09 tué au combat à Clery	Somme	p.94
MARIONI Dominique		2ème classe				
NICODEMI Andrée	caporal	363 RI	08.09 tué à l'ennemi sur la route Maurepas	Clery	p.96	
NICOLAI Joseph	Antoine	2ème classe	157 RI	01.04 ambulance 6 à Bracourt, suite à blessures	Meuse	p.97
POLETTI Sauveur	2ème classe	159 RI	21.10 tué à l'ennemi à Braches	Somme	p.98	
TADDET Jean baptiste	2ème classe	27 BC	08.02 Meurt accidentellement	Alpes Maritimes	p.99	

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ALPHONSE ALFREDPrénom AlphonseGrade Sous-officier CapitaineCorps 58^e Régiment d'Infanterie SénégalaiseN° 810012 au Corps - Cl. 1105Matricule 481 au Recrutement 1881Mort pour la France le 26 Mai 1916à l'ennemi à l'ennemi à l'ennemi à l'ennemi à l'ennemiGenre de mort Blessure à la poitrineNé le 17 juillet 1881Ville Villeneuve-Saint-Georges Département Val-de-MarneArr. municipal (p/ Paris et Lyon),
à déclarer rue et N°

Signature
du juge
au corps

Jugement rendu le par le Tribunal de cele ou jugement transcrit le	<u>1916</u> <u>1916</u>
--	----------------------------

N° du registre d'état civil

534-708-1021. (20434.)



▶ Imprimer

mémoire des hommes

84

▶ Fermer la fenêtre

84

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom COVILIPrénom AthelioGrade 1^{er} LieutenantCorps 26^e Régiment d'InfanterieN° _____ au Corps. — Cl. 1876
Matricule. _____ au RecrutementMort pour la France le 23 Avril 1916L'île de Syg, à l'entrée de MarsasGenre de mort Blessure de guerreNé le 1^{er} mars 1876Argenteuil Département OiseArr^{me} municipal (pr^{me} Paris et Lyon),
a droite rue et N°.Cette partie
est à remplir
par le CorpsJugeant nécessaire
par le commandantacte ou jugement transcrit le 1^{er} Août 1916Notary (Corti)

N° du registre d'état civil

534-708-1021. [26434.]

verseronto
à midi nous gare. La course de l'escadre
est en train de arriver prêche à la transmission de l'ordre d'arriver
de Bonn. Celle heure levée écrit la forme suit:

Département: Ensuite - un bateau à voile de deux. L'ensemble
de la forme
Décis de
réfère être
évité
transcription
le 28
Mme ou son
France
W

un peu de neige, le temps bonne. Il fait à grande heure.
About à l'assistance 17 h. Tôt de prendre cette bateau
Corrèze sera bateau aux 36. égiment d'infanterie 32.
compagnie où le premier bateau 16 à l'égarage con-
serves à l'opposition. Itale, formale cession leur à
Visconti. Bataille bon. Fort pour la France à l'assistance
Yenne, le vingt trois au matin à l'heure, quatre heures par
seule fracture, multiples des membres infirmités plus
à l'intérieur, par obturé de lugubre bouteille
vient une sécheresse, de vingt à l'heure le feu, lorsque
tremblement de la bouteille, tout va à l'assistance
et c'est nous nous sommes transportés à pied
à la personne telle et telle de la ville de
Lyon. - Et aussi bien que la France à l'assistance
échoue à l'assistance de l'Italie, bateau.

Officier de l'état civil, sur la démission de
Sala Henri Michelangelo Gagno de l'ordre de la 11
-Brenny Charles Gibbaire mire Major de l'ordre.
L'ordre qui est signé avec une explication
Signé Sala - Brenny - Gallien.
Pour explication conforme à l'ordre ainsi
signé. Mme. Le poème Mme. et être qu'il
échappe à l'ordre officier militaire pour l'explication
de la signature de M. Gallien aux qualificatifs
Voir pour l'explication de la signature de M. Gallien
Paris - Paris le 11 juillet 1916. Ministère de la guerre
pour démission. L'ordre de l'ordre du commandant
Signé. Mme. Et cette bateau de ordre immédiat
Signé. Mme. Et cette bateau de ordre immédiat

Le Maréchal

PARIS ET REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CORBANI
Prénom Emile, Barbu
Grade Capitaine
Corps 103^e Régiment d'infanterie
N° 11 sur Corps — Cl. 1019
Matricule 11 sur Recrutement Paris
Mort pour la France le 12 Novembre 1916
Lieu Assassiné de la Route menant à Chézy (Somme)
Genre de mort Assassiné à l'ennemi
N° 10 19 Décembre 1879
Ville Vedène Département Corse
Arr^r principal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rur si N°.

Jugement rendu le 6 Décembre 1921
par le Tribunal de Balma
acte ou jugement transcrit le 8 Décembre 1921
à Vedène. (Porte)

N° du registre d'état civil

101-703-1920. [28434]

41
42

No. 39
Girbau
Jean
Marie

de la République de Tunisie, nous avons reçu le
lundi 25 octobre, soit un peu moins d'un mois, pour être
à la transmission de l'acte de décès de Habiba et
Yann. Marie, également femme, soit : Entré dans les mœurs
du juge du tribunal civil de Tunis, sonne
audience publique. Le juge du tribunal n'a pas
encore écrit à ce sujet. Le tribunal de la République de Tunisie
a donc à sa disposition, d'état au Maroc, de la
justice en date du vingt juillet, toutes les méthodes
qui sont en usage dans la prévention.
de décès du soldat Habiba Yann. Marie.
La cause est dossier de l'enquête jusqu'à ce qu'il ait
été prononcé pour la mort. Le juge du tribunal
d'Alger a pris la cause en question, il a émis que
le soldat Habiba Yann. Marie a disparu peu
avant l'éruption de la révolution de Tunis, lorsque
la révolution (Tunis et environs) a éclaté, Septembre 1954,
mais sans être atteint. La mort a été constatée
du corps. Ensuite, le 26 octobre 1954, la loi du 3 décembre 1951.
Par ces motifs nous, M. Bertrand Juge consuls tunisien
et son rapport à M. Minister des Affaires étrangères tunisiennes
sur ces questions conformes. Désormais condamné le
Sénégal de Tunisie, que nous avons été
Demandez que je déclare Valentine Habiba, compatriote
Habiba que le 26 octobre 1954, nous avons
constaté la mort de Habiba, mais que
nous avons été informés, cette mort
domicile à Tunis, vendredi 26 octobre 1954. Région
d'Alger, M. Bertrand Juge la Justice, le 26 octobre
1954, que nous avons été informés
que le juge de la mort, juge de la mort, juge de la mort
et décès, que nous avons été informés, nous avons été
informés, que nous avons été informés, nous avons été
informés, que nous avons été informés, nous avons été

Sous le nom de
l'assassinat d'Anastasius
Karamanoff, il fut arrêté et
condamné à mort par la
Cour suprême de Russie. Il fut
exécuté le 27 juillet 1887. Il
avait alors 35 ans.

commune
de Vauvante 471

arrondissement
de Bastia
Département
de la Corse
transcription
de l'acte de décès
de Jean Barberi

autocine
Barberi

N° 39

Mort pour la
France

Sur la registration de 16. le Ministre de la Guerre, il a été avancé précisément à la brasserie
tire de l'Etat de l'acte susmentionné : Extrait de l'acte de l'Infanterie coloniale —
1^{er} Régiment d'Infanterie coloniale —
Acte de décès — Un mil neuf cent seize et
huit des mois d'août, à huit heures vingt
minutes du matin, étaient aux arènes, au
pied de Trévilly, près Lannerville les Bœufs
(Normandie) — Acte de décès de Jean Barberi, autonome
Barberi, soldat au 1^{er} d'Infanterie coloniale
la compagnie de l'infanterie coloniale
le tiers le neuf. J. C. quelques milliers
cinq et quatre vingt six neuf, n° 666 fut fait.
un mil neuf cent quatre vingt six, d'autre
de l'ordre de l'Etat, de mort au combat
lors d'une bataille, de la France, de la mort au combat
dans une autre bataille de la France, de la mort au
combat, un mil neuf cent seize, à huit heures
Mort pour la France — Malade, fils de Jean
Joseph et de Rose (alerte) — Était donné l'équiva-
lent des chevaux de Balafon, la réalité d'au moins

Al 2 Juillet



n'a pas été constatée — Né le 1^{er} juillet 1861, à Paris, dans l'arrondissement de l'infanterie coloniale, officier, 21. au
service, sur la déclaration de corps d'ordonnance, signé
le huit ans et de l'Etat, à l'origine n° 21 de
vingt deux ans, soldat au 1^{er} d'infanterie coloniale, hommes
qui ont signé avec nous, après lecture —
Signé : Jacqueline, étrange officier de
l'Etat civil : l'ordre — Pour exécution
conforme à l'officier de l'Etat en l'arrondissement
de Paris, le 1^{er} juillet 1861 — Yves, Yves, Yves, Yves
et Yves des brasseries brasseries coloniales,
pour l'ordre susmentionné, de la signature de M. l'offi-
cier susmentionné : Jacqueline, Jacqueline, Yves, Yves, Yves
Yves, Yves, Yves, Yves, Yves, Yves, Yves, Yves, Yves
Le Ministre de la Guerre, par déléction —
Le chef du Bureau des archives administratives,
signé : Hélène — Transcrit au journal
huit décembre mil neuf cent vingt et trois, signé
par Yves, Yves, Yves, Yves, Yves, Yves, Yves
Officier de l'Etat civil de la commune de
Vauvante, (apposé deux mots rares, vides)

Le Maire.

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE CORPS.

Nom GUNÉOPrénom mais, DabaneGrade Cadet d'adjudantCorps 363^e R.M. à ParisN° 6413 au Corps. — Cl. 1900,Matricule. { 23347 Recrutement SénégalMort pour la France le 11 Août 1916lieu entour de Culin (Somme)lieu de mort SénégalN° de l'acte 31 juillet 1922Lescarate. Département CorseArr. municipal (p' Paris et Lyon).
à devant nom et N°.

Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
acte ou jugement transcrit le	1 ^{er} Octobre 1922
à Paris 1922	(Signature)
N° du registre d'état civil	
101-208 1922. [20434]	

transcription d'
évid. de l'acte
de la mort
d'Octave
1917



Notre Dame la Paix

(1) 5

Expedition d'un procès verbal de déclaratioin
de décès.

Lejeune, un cing avec neuf cent seize,
à Turbin (commune) devant Monsieur Deluc
Officier, Officier de l'état civil du 36^e Régiment d'Infanterie
et d'Infanterie, sous compagnie les secours à
cavaliere Gasqas, sergent, et Guibon Louis,
soldat, au 96^e Régiment d'Infanterie,
lesquels messieurs ont déclaré que Pierre
Marie Octave, déjà dans le lit d'Octave
grie du 36^e Régiment d'Infanterie
fils de Daniel et de Sophie Marie Rivière
né le trois juillet mille huit cent quatre
vingt deux, à l'Alouette, département
de la Corse, est mort pour la France au
combat du Bois de Kien, (commune),
quatre vingt mille neuf cent treize, par
suite de blessures tirées à l'ennemi, et
inhumé au cimetière à l'est de Turbin
(commune). Sorte de secours cérébral.)

De tout que nous avons dressé à la mort
nous n'avons pas été tenu par nous
à la mort, après l'heure, faites sauté
Agnelli, Golgea, Salange. Secur au produbus
conforme à l'officier de l'état civil.
Mme Deluc - Mes parrains sont
sous commandement militaire de la 4^e Division
Secur régularisation de la régularité de M.
Deluc. Ceux qui sont officiers de l'état civil
du 36^e Régiment d'Infanterie. Signé Deluc

La forme régularisation de la régularité du 36^e
Régiment. Soins le 13 novembre 1916.
A l'heure de la mort, par déclaration
du chef des forces des armées administratives. Signé: Deluc. Ainsi la
mort de ce dernier mille neuf cent seize par
nos soins, Mme Octave Jeanne Deluc,
Officier de l'état civil de la commune
de Turbin.

G. Deluc.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DOMINICIPrénom FrançoisGrade RecrueGroupe 9^e Régiment d'Infanterie de l'ArméeN° 1600 au Corps. — Cl. 1914Matricule 189 au Recrutement QuincieMort pour la France le 14 mars 1918à Mat. Somme, AllemagneGenre de mort tué au combatRé. le 2 octobre 1921à Perpignan. — Département des Pyrénées-OrientalesArrivé à Paris le 2 octobre 1921 à défaut et N° 1

Jugement rendu le 26 juillet 1921
par le Tribunal de Perpignan
acte ou jugement transcrit le 26 juillet 1921
à Perpignan le 26 juillet 1921
N° du registre d'état civil 1

SDI 075 1921 [27433]

N^o 11
Transcription
de l'acte de décès
de Dominici
Lisar.



Sur la requête de M^r le Procureur de la République, nous avons aygouré d'en procéder à la transcription de l'acte de décès des 2^e et 3^e Dominic Lissar, dont la teneur suit :
Acte de décès - Audience du vingt quatorze ans
mil neuf cent soixante deux. Le Procureur
du R^e de Justice des M^{es} le Ministre des Forces
armées du royaume, son Excellence, mil neuf cent soixante deux, deux quatorze
ans, fait savoir qu'il y a transcription de l'acte
de décès du soldat Dominici Lissar.
Sur la demande de l'enquête à laquelle, a été procédé
par la m^{me} de l'autorité militaire attendue de
la tête en question, il résulte que le soldat
Dominici Lissar a disparu, le quatorze et demi,
mil neuf cent soixante deux, au Mont-Blanc (Haute-Savoie).
Sur les actes 83 et suivants de la
de l'ordre et la loi du 8 décembre 1913. Par ces
moyens, où M^r Marangoli juge ce son rapport
et le Ministre Public en ses conclusions conformes
Dit domine eurent à décès de Dominici Lissar,
fils de Louis et de Angèle Ghelini, sa femme,
qui le deux cent quatre-vingt trois, mil neuf cent quatre-
vingt douze, à Vescovato, culturino, cibelle
Lissar, domicilié à Vescovato, soldat au
95 régiment terrasse de l'infanterie
Algerien, mort pour la France, le quatorze
d'août, mil neuf cent soixante deux, au Mont-Blanc (Haute-Savoie).
Selon le présent jugement rendu
sur l'acte de décès, qui sera à cet effet
transcrit sur les registres de l'état civil de
l'ancien comté de la comtesse de Thonon
et que mention en sera faite à la suite de la
table annuelle des registres de l'autorité judiciaire
de la même comtesse. Selon ce qui le jugerait
jugement sera écrit sur papier libre et envoi
à gracie. Siègeant à Massieux-Lexa.
Président. M. Morengeli, juge Chastan, attorney
juge Augerlant, Tassan, Juge, Suppléant
M. M. M. P. D. ...
Prix pour timbre et envoi gratis. au
Bureau de poste aux armes neuf, soit vingt
deux, folio 8, Case H. signé Morengeli.
Pour expédition conforme le greffier Battesti.
Transcrit pour le sieur André, mil neuf cent
soixante deux par nous M. Charles François
Maire de la commission de l'assemblée.

M. Maire,

Mattey

mémoire des hommes

89



▶ Imprimer

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom FieschiPrénom Pierre PaulGrade 2^e classeCorps 22^e Régiment d'InfanterieN° 216547 au Corps. — Cl. 1er 1910Matricule. 233 au Recrutement d'AlzeyMort pour la France le 11 février 1916à Bellegarde (Puy-de-Dôme)Cause de mort Balle à l'ennemiNé le 30 août 1890à Genève Département GeneveArr^r municipal (pr. Paris et Lyon). Torrefief de Genève
à défaut rue et N°

Cette partie
est remplie
par le Corps.

Jugement rendu le 27 Mai 1921
par le Tribunal de Bastia
acte ou jugement transcrit le 6 Juin 1921
à Vallorbe (Vaud)

N° du registre d'état civil
101-208-1022 (20436)

N° 17
Chapitre 1er
de l'acte de
décès de
Tiechi Pierre
Paul

Sur la requête du Mr. le Procureur
de la République, nous avons eu ordre hier
six juillet mil neuf cent vingt et un à une
heure du soir procédé à la transcrition de
l'acte de décès de Tiechi Pierre Paul, dont la
teneur suit.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal
civil de Bassa, born, audience publique du
vingt sept juillet, mil neuf cent vingt et un
Le Tribunal, vu la déposition du sous-secrétaire
d'Etat au Ministère de la Guerre, en date du
vingt juillet, mil neuf cent vingt et un, par lequel
qu'il a prononcé l'ordre de décès du soldat
Tiechi Pierre Paul. Vu le dossier de l'enquête
à laquelle, il a été joint les voies de l'autorité
militaire; attribué que de la date d'enquête, il
résulte que le soldat Tiechi Pierre Paul
a disparu le onze octobre, mil neuf cent
vingt et six à Eclusine (Somme). Vu les articles
89 et suivants du Code civil et la loi du
3 décembre 1815. Par ces lettres, où il est
mentionné, juges commissaires

en son insigne et le Ministère public
que en ses conclusions conformes.

Déclaré constant le décès de Tiechi Pierre
Paul, fils de Tiechi Toussaint et de
gracieuse Antoniette, compagne Tiechi
né le trente deux, mil quatre cent quatre-
vingt six à Lorette de Gavence, collégiale
célibataire, domiciliée à Verneuil, habilité
au 22^e Régiment d'Infanterie provinciale
Mort pour la Patrie le onze février
mil neuf cent seize à Eclusine (Somme)
lors d'acte de décès, qui il sera à effectuer
lors d'acte de décès, qui il sera à effectuer
transcrit sur les registres de l'Etat
civil de l'assise courante de la commune
de Verneuil et que mention en sera
faite à la suite de la table annuelle
des décès; Dit enfin que le présent
jugement sera écrit sur papier bleu
et envoié par greffier conformément à
la loi. Ainsi jugé et prononcé à l'audie
en public à Bassa par le Tribunal civil
où étaient présents M. le Président
Grimaldi juge suppléant appelle en suppléance
du bâtonnier, de Mari, substitut,
Marietti commis Greffier signé Philippe
Léon Marietti. Il est joint somma et envoi
tre quinze à Bassa à deux juillet mil neuf
cent vingt et un f° 13, case 7 Lycé Bonaparte
Pour expédition conjointe de Greffier substitut
Maire de Bassa



Le Maire

Le Maire

Communauté Paroissiale de la Mission de la grande vasteur
 (monastère) avoué transcrit l'acte de décès ci-dessous
 d'Antoine Bachelet obis - Société de la grande vasteur
 du 26.9.1796. L'an mil neuf cent seize
 le dimanche premier du mois de Septembre.

(la Corse) transcription sept heures et demie à Juhcourt Hause acte
 de l'acte de décès de décès de Antoine Bachelet soldat de l'É. class
 d'Ajaccio (Corse) à la compagnie du 2^e Régiment d'infanterie
 juillet 1796

N° 1418 de la classe 1 19 du recensement
 à Ajaccio (Corse) né le vingt-trois Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à l'isola de Giudecca
 (Corse) domicilié en ce même lieu à l'isola
 (Corse) décédé à Portoferraio. Pièce deux. Km 3 1/2

- Procourt communiqué à Juhcourt Hause le ix.
 huit juin mil neuf cent seize à huit heures du
 soir fils de Auguste et de Anna (libertine) domiciliée
 à Juhcourt canton d'Urtice (Corse) administré
 à l'entière 17 du corps civil, nous avons connus

transport depuis la personne décédée et
 assuré de la validité du décès à nos frères sans
 nien. On nous a communiqué l'acte de décès de l'obisque
 de la croix de guerre au 25^e Régiment d'infanterie,
 officier de l'état civil, sur la déclaration de Renée
 Daniel faitant à la 10^e Cie du 2^d Régiment de la
 croix de guerre âgé de 35 ans renonçant à son nom
 Gantel de Rochette Joseph Régiment fourrier à la 10^e
 Cie du 25^e âgé de trente-sept ans major d'infanterie
 démissionnaire ayant servi à monsieur qui est signé
 avec moi après lecture. Signé : Renée Daniel - Rodette - Gantel
 Je par monsieur Georges Louis inten-
 sent militaire de la paix. Legalisation de la signature
 de M. Gantel George Louis le 25 octobre 1796 à Ajaccio
 à la guerre par désignation du chef du bureau des archives
 administratives. signé : M. Bachelet transcrit le vingt Septembre
 mil neuf cent neuf dans l'acte de décès de l'obisque
 officier de l'état civil de la commune de Juhcourt.

Le Vainc

Pratte

4 1916-1-7

37 ans



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GIANSTILYPrénom CharlesGrade SoldatCorps Artillerie Régiment d'InfanterieN° 6.810 au Corps — C.I. 1914.Matricule. 861 au Recrutement Algérie.Mort pour la France le 25.12.1916à Thionville (Côte-d'Or)Genre de mort tué dans l'assaut des tranchéesN° d'acte 18.2.1917à Thionville Décembre 1916Autorisé par Patent et Léon adjoint au chef de corpsJugement rendu le 25.12.1916par le Tribunal de Thionvillearreton jugement prononcé le 25.12.1916à Thionville

N° du registre d'état civil...

101-708-1916 - 12/10/16

N^o 69.
mais enfin
Date de
Gaudy Gaudy
Court

Sur la signification à nous faire à ce propos de
nous intégrallement au fait des
avions inférieurement transcrit le jugement suivant.
Sébastien des minutes des Greffes, du Tribunal
Civil de Batavia (Corse) - du Tribunal, où le
dépêché de l'Assemblée Législative l'état au Ministère
de la Guerre, en date du treize octobre où il neuf
cent vingt-huit, entendu le Dottier sole l'enquêteur
lorsqu'il a été procédé par les soins de l'Intérêt
militaire. Attendu que de la sorte enquête, il
établit que le soldat (Gaudy Gaudy) est décédé
le vingt-cinq mai, mil neuf cent deux (Floréal deux)
mil neuf cent vingt-huit ans, au cours
civil de la loi du tiers état de militaire

enjoin

Par ces motifs, où, Moutain, Vannier de Morlaix
Huge, en son rapport, et le Ministre Public
les conclusions conformes, déclare, constatant
d'abord de Gaudy Gaudy, fils de Gaudy
Félix et de Marie Clémence née à
Vedcovato le dix-sept novembre mil huit cent
quatre-vingt quatre, à Batavia, cultiver
terre, domicilié à Vedcovato, solat-
cent, appartenant à l'Égiment d'infanterie
mort pour la France le vingt-cinq mai
mil neuf cent deux (Floréal deux). Dit
dit présent jugement tiendra lieu d'acte
de décès ; que à Batavia, à cet effet transborde
sur les registres de l'état civil de l'ancien
conseil de la commune de Vedcovato, et
que se trouvait dans la mort de ce
décès à la date correspondant
au décès.

Dit enfin que le présent jugement sera écrit
sur brin bleu et encre d'écriture grise, couper
réduit sur la page d'un juge et protéger
à l'audience publique du dix-huit ou
mil neuf cent vingt-huit heures au palais de
justice à Batavia par le greffier. Il sera
président, Jeanne de Morelli. - Général
juge, l'officier Procureur de la partie
publique à Batavia. Comme greffier —
juge : François Jeanne Mariette
Il sera pour timbre et signature grise à l'entier
de son nom et de son grade.

J'67 - date 16. Signé : Longman
En expédier conforme : Le Greffier Batavia
transmet le vingt-neuvième mil neuf cent
dix-huit à huit heures du matin, à l'heure
passante, Claude François Matthe - Alarie, offi-
cier de l'état civil à Batavia.



[▶ Imprimer](#)

mémoire des hommes

92

[▶ Fermer la fenêtre](#)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	Giansity Giambelli
Prénom	Jean S.
Grade	Caporal-fourrier
Corps	140e Rég. d'Inf.
N° Matricule.	6461 au Corps. — Cl. 1914 863 au Recrutement Oficario
Mort pour la France le	20 Novembre 1916
à	Vauquois Meuse
Genre de mort	Abatard de l'assaut de guerre
Né le	13 juillet 1894
à	Paris Seine
Arr' municipal, p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.	15e arrt.
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.	
Jugement rendu le par le Tribunal de acte ou jugement transcrit le 25 Juillet 1916 à Marseille Béhus du Rhône	
N° du registre d'état civil 101-708-1922, 1204341	

Gianili

1879

L'an trois mille est quatre-vingt quatre-vingt-sept
vingt quatre et un. Il est en dehors de l'âge et il n'est pas
encore à la maison de Jean Marc Gianili.
Il a été démantelé hier au matin heure du matin
au domicile de son père et mère fils de Giacomo
Gianili quarante-sept ans fantôme des Coste
qui reconnaît être le Bébè. Il a vingt-trois
ans et il a été arrêté dans une chambre
dans laquelle il dormait avec son père
et son adjoint au Maire officier de l'ordre
quarante-neuf ans adjoint au Maire officier de l'ordre
en fait est alors déclaré mort pour
avoir été déclaré mort par son père. En présence de Mathieu Loggia, 93
et de Marc Gianili, trente-trois ans adjudant également
à l'ordre supérieur de gendarmerie à la tête d'Ecole. L'interrogatoire
est signé avec déclaration et Muro, après lecture
Gianili et Gianni Coquillard

mémoire des hommes

93



▶ Imprimer

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GrazianiPrénom VincentGrade CaporalCorps 16e Régiment d'InfanterieN° 1601 du Corps. Cl. 5 V 1906
Matricule 171 au Recrutement 1914Mort pour la France le 30 juillet 1916b. Masicaud P. ProvenceGenre de mort Tué à l'ennemiNé le 5 mars 1898d. Vesoul Département Haute-SaôneArr. au principal (pt Paris et Lyon).
A défaut rue et N°.

Celle par laquelle est fait le rappel du corps	Jugement rendu le
	par le Tribunal de
	cela jugement transcrit le <u>18 décembre 1916</u>
b. <u>Vesoul</u> (France)	
	N° du registre d'état civil
	<u>161-708-1920 (20030)</u>

Commune de

Vauvante

arrondissement
de Poitiers
région
de la Charente
transcription
de l'acte de
décès de
grapaud
Vauvante
1914/0

Haut pour le
famille

de

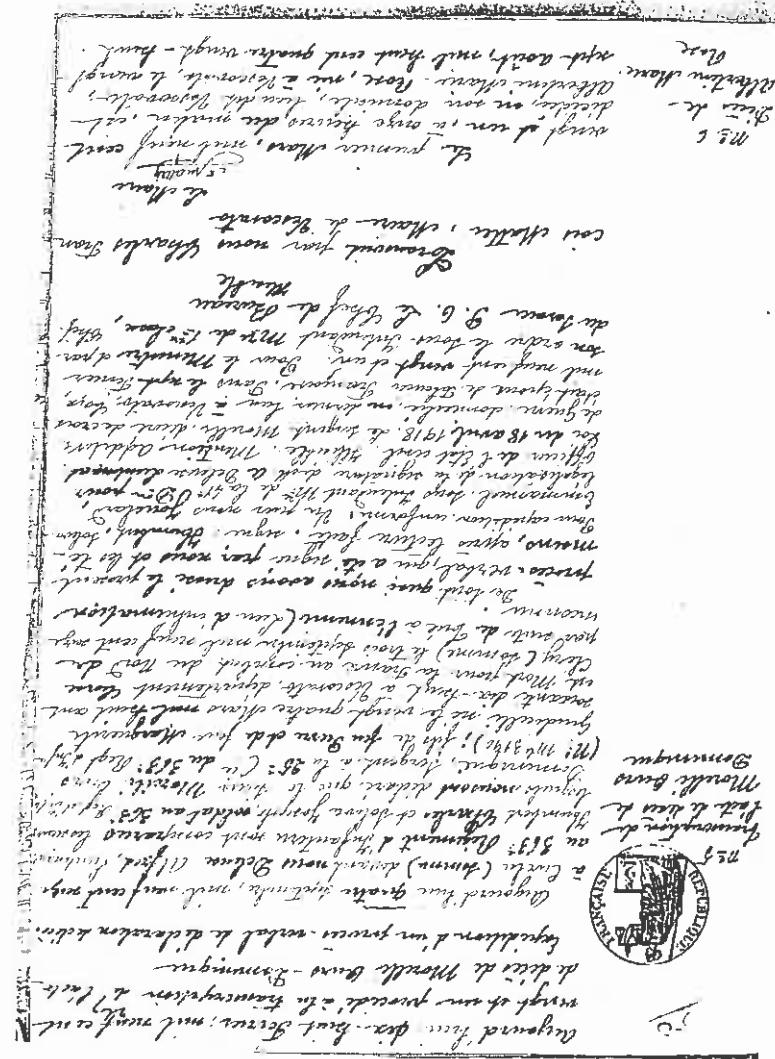
(Watty) 17

Sur réquisition de M^e le Maire de la Guerre
nos avocés procéda à la transcription
de l'acte de décès de Grapaud Vincent survivant
146^e Régiment d'Infanterie. Acte déclaré.
- Un mil neuf cent seize, le quinze octobre de
ses heures, décédé à Chappelle - Fils de deux
de Grapaud Vincent, sergent q^{ue} compagnie
146^e Régiment d'Infanterie. Il épousa, dans
le dernier état civil, le 1^{er} juillet 1914,
avant la mort qu'il mil neuf cent seize,
Josephine, fille d'Eustache, fils de Joseph
et de Mathilde Marie - celebrated - 4^e d'Yves
47 E.P 1918. Mort pour la France Brûlé
par nous, Miller Léopold Cendrillon, de
la croix de guerre, Officier de l'état civil
sur la demande de son frère Louis - sergent
et de Thomas Seigne, sergent, tenancier et
ont signé avec nous, après lecture :
Signé : Scinde - Thomas - Miller - une
pour les deux autres de la signature de M^e
Le commandant Miller - Le sous-préfet militaire
Miller - signé. Il est à faire pour l'acte
salut de la signature de M^e. Bourdell
Victor. Scinde - Scinde le 11.12.1918 -
Le ministre de la guerre, par délégation
le chef du service des archives administratives
battues : signé. Miller - Transmis copie
hui douze décembre mil neuf cent seize
par nous Claude François Miller Marie Off
cier de l'état civil de la commune de
Vauvante (apposé deux noms écrits)
Le Maire.

Commune de
Vauvante
arrondissement
de Poitiers
région
de la Charente

(Watty)

Sur réquisition de M^e le Maire de la Guerre
nos avocés procéda à la
transcription de l'acte de décès suivant :



Partie A : NAMPAHIN PAR LE COUPP.	
Nom : NAMPAHIN Prénom : YAWU (Iemawow) Grade : Chef Corps : Marine Numéro : 452 Adresses : Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc N° : 16 à 20 - Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc Date de naissance : 25/10/1940 Lieu de naissance : Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc Date d'engagement : 1961 - 1er régiment blindé par la marine Date de fin de service : 1988 - Retraité Date de décès : 20/03/2004 Lieu de décès : Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc Cause de décès : Maladie Célibataire	
Date de naissance : 25/10/1940 Lieu de naissance : Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc Date d'engagement : 1961 - 1er régiment blindé par la marine Date de fin de service : 1988 - Retraité Lieu de décès : Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc Cause de décès : Maladie Célibataire	
Date de naissance : 25/10/1940 Lieu de naissance : Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc Date d'engagement : 1961 - 1er régiment blindé par la marine Date de fin de service : 1988 - Retraité Lieu de décès : Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc Cause de décès : Maladie Célibataire	
Date de naissance : 25/10/1940 Lieu de naissance : Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc Date d'engagement : 1961 - 1er régiment blindé par la marine Date de fin de service : 1988 - Retraité Lieu de décès : Le village de Nampahin - Kémo - Général Leclerc Cause de décès : Maladie Célibataire	

FERMER LA FENÊTRE

IMPRIIMER



memoire des hommes



[▶ Imprimer](#)

mémoire des hommes

96

[▶ Fermer la fenêtre](#)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom...

Nicodémi

Prénom...

Paul

Grade...

Capitaine

Corps...

Infanterie

N°

123 au Corps - 11 au Vol

Matriole...

123 au Recrutement - 123 à la fin

Mort pour la Patrie le 22 octobre 1914
à l'ennemi à l'ennemi à l'ennemi

Géne de mort... Ciel le 1er octobre 1914

N° de l'ordre d'infanterie

N° de l'ordre d'infanterie Département

N° de l'ordre d'infanterie

Jugement rendu le 21 janvier 1921

par le Tribunal de

acte en jugement transmis le 28 mars 1921

à l'ordre d'infanterie

N° du registre d'état civil

209-714-1022 [20434]



[Imprimer](#)

mémoire des hommes

97

[Fermer la fenêtre](#)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **NICOLAI**

Premier **Antoine, Joseph**

Grade **Cadet**

Corps **1^{re} Rgt d'Infanterie**

N^o **1566 au Corps... 1. 1946**

Matriole **1^{re} au Recrutement... 1946**

Mort pour la France le **1^{er} Juillet 1946**

à l'auxiliaire lance **6^e régiment 2^e escouade**

heure de mort **18h30** à gauche

1^{er} Mars 1946

Siégeau Décès (Odeur)

Autorité compétente
n° de registre et date

Cet acte	Dépouillé le 1 ^{er} Mars 1946 par le commandant du poste au commandement transmis à la mairie de LECLERC
n'est pas	19
signé	1946
par	Le maire
N° du registre d'état civil	269-203-1022 (26-634)



▶ Imprimer

mémoire des hommes

98

▶ Fermer la fenêtre

98

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **POLETTI**
Prénom **Antoine**
Grade **Soldat**
Corps **139^e Régiment d'Infanterie de ligne**
N° **1926 au Corps. — 1916**
Matricole. **1926 au Recrutement de l'Affaire**
Mort pour la France le **21 Octobre 1916**
Bataille **Somme**
Géographe de mort **Zone d'Afrique**
1916

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
acte ou jugement transcrit le	24 juillet 1917
a	Vescomte / Poche
N° du registre d'état civil	
BANZ 700 1000 100000	

54

Sur la redistribution, etc. (= le droit de la fra
nchise à proréter au tiers du profit) que
di clairé et Tolotti Sauveur, ayant un
bâtiment à la tête de récédé : deux mètres de la route
meublée entre les routes de 1886.

N° 24

Décès de

Tolotti Sauveur

général de corps

français

L'an mil neuf cent trente le neuf de mai de l'année
à huit heures trente étant à Poix-Tauvois (Oise)
esté de décès de Tolotti Sauveur, soldat de l'infanterie
du 18^e Régiment d'Infanterie, 32^e Bataillon
qui compagnie (N° matricule 7974) âgé de vingt
ans (Vedenoval Corse) mort pour la France, qui à
l'ennemi le vingt et un octobre mil neuf cent soixante
quatre heures, sur le champ de bataille du fort de
Brasles (Somme) fils de l'armée
et de la France.

Demandé par moi, François Tard, capitaine au 17^e

Régiment d'Infanterie, chevalier de la Légion d'hon
neur, titulaire de la croix de guerre, officier de l'Etat
civil sur la déclaration de l'armée, juge ayant
vingt-cinq ans, brigadier du 18^e Régiment d'Infanterie
titulaire de la croix de guerre, dont son père fut
âgé de trente ans, soldat de l'armée, juge au 17^e Régiment
d'Infanterie, tout deux nous paroient de dignité, éminence
qui ont signé avec moi, ayant écrit :

Le juge: M. - signature du juge. Un juge régulier
jugeant l'acte fait par Alexandre Tard - Lieutenant milit
taire. Jugeant l'officier sous l'officier de l'Etat
civil. D'autant que juge titulaire de la dignité
de M. Alexandre Tard Joseph Tolotti.

Paris le 16 Février 1916. Le ministre de la guerre
par obligatoirement le chef du bureau des déclarations aériennes
rétribuées, signé: Illisible - Demandé par nous
Claude Fraysse officier, maître, officier et l'Etat-major
de la commune de Vedenoval, le trois juillet mil
neuf cent dix-sept à huit heures du matin.

Le juge: M. - signature





PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom

Baddej

Prénom

Jean Hyacinthe

Grade

2^e cl.

Corps

2^e Rég. de Inf.

N°

Matricule

1116 au Corps, 2^e cl. 19

204 au Recrutement

Mort pour la France le

à l'âge de 26 ans

Génére de mort

à l'âge de 26 ans

à l'âge de 26 ans

Né le 1^{er} Septembre 1815à Paris, 1^{er} Arrondissement, Département

Archives départementales de Paris

Logement rendu

par le Tribunal de
justice du jugement transmis à la
mairie par la police

N° du registre d'état civil

269-708-1022 - 116134

Les Vescovatais morts en 1917

100

ALBERTINI François	2 ^{ème} classe	311 RI	12.12 Accidenté à Saint Michel de Maurienne	Savoie	p.101
ALBERTINI Pierre	Sergent	3.Zouave	17.04 tué au combat du Mont Haut	Maine	p.102
CAVAGNI François	2 ^{ème} classe	401 R.I	02.05 tué au combat de Vedresse	Ardennes	p.103
COVILI Laurent	Sergent	63 B.Sénégal	16.04. tué à l'ennemi au nord de Troyon	Meuse	p.104
FANTONI Jean-Thomas	2 ^{ème} classe	22 RI	11.04 tué à l'ennemi à Cerny en Lannois (chemin des Dames)	Aisne	p.105
GIANSILY Marcel	Lieutenant	3.I.Colonial	21.01 Hôpital de Russie à Nice suite à blessures	Alpes Maritimes	p.106
GIANSILY Ange Marie	2 ^{ème} classe	33 RI	20.06. au PA gauche d'Ogeviller, suite à blessures	Meurthe et Moselle	p.107
GIAMARCHI François	Sergent	3 ^{ème} B de marche d'Afrique	06.01 tué au combat à Nieuport Ville	Belgique	p.108
MAESTRACCI Pascal	Caporal	341 RI	28.06 Tué à l'ennemi au tranchées du quartier forestier Bolauto en Argonne	Meuse	p.109
NICODEMI Jean François	2 ^{ème} classe	2 ^{ème} classe 94RI	18.04 Tu2 à l'ennemi entre Berry au Bac et Guignicourt	Aisne	p.110
NOVELLA Ange Marie	2 ^{ème} classe	5.R.Spahis	11.05 lors du torpillage d'un transport de troupe. Disparu en mer		p.111
PAOLI Mathieu	1 ^{ère} classe	167 RI	05.05 A l'ambulance 226 de Bouy suite à blessures	Marne	p.112
SALICETTI Vincent André	Capitaine	133 RI	29.01 à l'hôpital d'Issy les Moulineaux suite à blessures	Seine	p.113
VITTORI Jacques François	Caporal	RIC du	06.05 tué à l'ennemi Hurlebise	Aisne	p.114
VALLICCIONI Vincent	Sergent	7 RIC	16.04 disparu lors d'aune attaque à Vauxaillon	Aisne	p.115

101

40

N° 18
Transcription de l'acte de naissance
de l'acte de
décès de
Albertini
François
Louis.
Mon frère
la France

Transcription de l'acte de naissance
de Albertini François Louis. — Extrait des minu-
tes du Greffe du Tribunal civil de première instance
et de l'arrondissement de Saint-Maurice-de
Maurienne, département de la Savoie. —
D'un jugement en date du quatorze Décembre
mil neuf cent dix-huit, rendu par le Tribunal
civil de première instance de Saint-Maurice-de
Maurienne, à la requête de M. le Procureur
de la République le dit jugement prononçant
la mortuaire suivante : Unis pour faire
et enregistrer gratis à Saint-Jean-de
Maurienne, le deux Janvier, mil neuf
cent dix-neuf, devant Notaire : Raver. Il a été extrait
littéralement ce qui suit : — Tribunal déclare
que la presumption de décès des deux cent
vingt-sept militaires dont les noms figurent
à l'état-major par M^e le Ministre de
la guerre et jointe à la requête de M^e le Procureur
de la République est fondée. L'absence
guerrière que sont décidés à Saint-Michel
de Maurienne, dans la soirée du douze
décembre, mil neuf cent dix-sept, les
militaires dont les noms suivent : 115^e
Albertini François Louis, fils de Jean
Vivit et de Rinaldi Marie-Apollonie,
né à Vescovato, Gênes, le premier Janvier
mil huit cent quarante-neuf et quatorze,
célibataire, caporal au trois cent cinquième
régiment d'infanterie, matricule deux
mille deux cent trente neuf, enrôlé le
de Bastia, numéro cinq cent soixante-sept
classe, mil neuf cent douze, domicilié en
dernier lieu à Vescovato, Gênes.

Ordonne que le présent jugement
sera transcrit sur le registre spécial
de la Mairie de Saint-Michel-de
Maurienne, ouvert pour y dresser à la
date du treize décembre, mil neuf cent
dix-sept, les actes de décès des victimes
du même accident qui ont pu être
identifiées sur les lieux du sinistre.

Dit acte enfin sur le présent jugement



soit versé pour timbre et enregis-
tre gratis. Ainsi jugé et prononcé
à Saint-Jean-de-Maurienne à
l'audience publique du Tribunal les jour
mois et an mil-neuf-cent-dix-neuf à la minute les
signature de Me Marcellus Frachet, Président
et Fay Greffier.

Pour extrait, certifié conforme
Le Greffier du Tribunal Fay

ALBERTINI

Pronoms

Verbe

Adjectif

Nom | Adjectif

Méthode | *à l'ancienne*

Date de naissance : 17 Avril 1891

Date de mort : 1945

Lieu de mort : Paris

Autre information

Date de naissance : 17 Mars 1891

Date de mort : 1945

Autre information

Autre information

par le document

Autre information

Autre information

Autre information

Autre information

156

sur la réquisition de mortuaire le ministre de l'Intérieur
nous avons procédé à la transcription de l'acte
de décès de Albertine Pierre, d'origine française, née le
mariée de Zouaves et tirailleurs, dont la tombe
situé : Cimetière de Vézelay : Léonard neuf cent dix aff.
Le premier mai à huit heures du matin, établie
Cheffes (Yonne) veuve de Louis de Albertine
Pierre, veuve d'un soldat de la 6^e Compagnie du 3^e Régiment
mixte de Zouaves et tirailleurs, née le cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-onze à l'et corso,

(N° 28963) domiciliée en dernier lieu à l'et
corso, résidé au bout - haut, devant l'église
d'Ormes, le dix sept avril mil neuf cent dix aff.
à huit heures, mort pour la France, fils de
Jean André et de Louise Mathilde ditte
Pierre, conformément à l'article 37 du Code civil
nous avons honoré l'autorité suprême de la patrie
en obéissant et affirmé la réalité du décès
Décès
de cette dame par nous Louis Emmanuel Lucien, d'origine
française, militaire officier de l'état civil
sur la déclaration de Léonard Pierre, Ouvrier de
guerre, Caporal, et de Juliette Raymond ditte établie
Lemire qui ont signé sous les deux actes
signé : Louis Tardieu - Louis - son copie en
forme : l'officier de l'état civil d'Ormes
par nous, Louis Tardieu militaire
d'Ormes - lui pour légalisation de
la signature de M^e Flannery le
Paris le 28 août 1917 - Le ministre de
la guerre, par délégation le chef du Bureau
des archives administratives de Paris
dressé par Mme Clémence François Tardieu
mairie officielle de l'état civil de la commune
de Vézelay le dix neuf septembre mil neuf cent
dix. Sept à huit heures du matin

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom PaganiniPrénom EdouardGrade 1er Lieutenant d'infanterieCorps 40e Régiment d'infanterieN° 18764 au Corps. — Classe 1^{re} C
Matricule 1212 au Recrutement d'AlsaceMort pour la France le 22 mai 1917à Châtillon-sur-Sambre (Ardennes)Genre de mort Coups d'épéeNé le 1^{er} janvier 1891à Altkirch Département Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon) à défaut rue et N°Ceux qui
ont été
tués par
le Corps

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte de jugement transcrit le

à

N° du registre d'état civil

834-708-1921. [26634.]

178/7
Décès
de Georges
François

Sur la rédaction du 1^{er} br.
Ministre de la Guerre, nous avons pris
à la transcription de l'acte de décès de
Georges François, dont la tunique est:
« Acte de décès » Exposition de la mort mémor-
orielle du vingt novembre 1896.

Était nul auquel date sept (7) 1912
du mois de mai, à quatre heures du matin
étant à Bâle en canton du Nord.

Acte de décès de Georges François, soldat
à la 9^e C^e, du 40^e Régiment d'infanterie
N^o M^o 126 au recrutement d'Ugaceto, si-
tôt le 1^{er} Juillet, nul bras sans queue rougi-
dis, à Vescovato casion du dit, département
de la Savoie, mort pour la France, à Vaudore.
(Savone) le deux mai, nul auquel date
sept (9) auquel heures du soir, décès de
l'ennemi, fils de Ferdinand et de Fran-
ceuse Jeanne et Marie.

Conforme à l'article 79. du
Code civil, nous vous proposons transcription

annexe à la partie de ce Décès pour nous
lire: « 1. Nous avons pris à la transcription
l'acte de décès avec la tunique de l'ennemi
étant nul sur la déclaration de l'ennemi signé
nous aujournes temps coloniales et de son petit
soldat infirmier à temps coloniales. Minotier qui
est signé avec un autre bras signé: Léonie Petit
et auquel bras pour l'expédition en France (France) à l'acte
signé: Hervé. Vu par moi: Petit Eugène Félix
et signé Petit à la pour légalisation de la signature
de M. Petit Eugène. Date le vingt auv. avril 1912
Le Ministre à la guerre par délégation. Le chef du
bureau des archives, nul bras sans queue: Félix
Aurélien administrateur du 367. 1912 l'acte ci contre est
signé sur le présent document. Le dépôt de la
signe: Georges. Nul bras sans queue auquel que
alors de l'ennemi et y attestez au dernier bras. Fabrice
Tremblay de l'acte l'attestez était administrateur
sept auquel bras auquel date. Le ministre de la guerre
par délégation. Le chef du bureau des archives administrateur
auquel bras signé: Félix. Travail le premier auquel
auquel bras sans queue: Félix Tremblay l'acte signé
Officier à l'acte ci contre de la convention de l'ennemi
Le 4 auv. ... Félix

Nom		COVILLI
Prénom		Emile
Grade		Sergent
Corps		33e Régiment
N°	au Corps	1910
Matrièle.	au Recrue met	Clérical
Mort pour la France le 16 octobre 1917		
à Verdun dans le Bois		
Geste de mort à l'explosif le 16 octobre 1917		
dans le Bois		
N° Ig	15 Juin 1917	
à Verdun D'origine Castel		
Arrécompté par Paris et Lyon à défunct n° et N°		

Geste fait par le Corps	Jugement rendu le
	par la Guerre
N° du registre civil	acte ou jugement traité le 24 Decembre 1917
	à Verdun (Côte)
N° du registre civil	
334-708 1921, 20231.	

Yves Léonard, Paul H. A.
et Ministre de la Guerre
Et pour déclarer :
Et chef du Bureau des archives admi-
nistralog
Habib
Désigner sans hésitation François Mathieu
mairie, officier de l'état civil de cet établissement
le surligné étant. Désembre, mil



58

45
Décès
de Coulli
Laurent
est pour la France

Mme

neuf cent dix-sept à huit heures
du matin.

25 Juillet

57

Sur la réquisition de M^e le
Ministre de la Guerre, nous avons
procédé à la transcription de l'acte
décès de Coulli Laurent, Argeul,
tout - la tenuer. Out. ce Acte décès
d'un mil neuf cent dix-sept en le
seul Mai, à huit heures dans à
Aubigny, sur Aube (Aube) acte de
décès de Laurent Coulli, soldat
N^o 144^e 2^e 3903 du 63^e Régiment
de Chasseurs Sénégalais n^o 1
le dix-huit juillet, mil neuf
cent quatre-vingt neuf, à Vescovato,
Corse, domicilié en dernière
bien à Vescovato, Corse, décédé à
l'heure à l'heure, commandant
de Génie (Génie). Le sujet Coulli
à six heures trente minutes
fils de Jeanne et de Serri Louis,
époux de Fabroni Antoinette
domiciliée à Vescovato, Corse,
Par suite de l'éloignement des
lieux et étant domiciles des personnes
Nous faisons de l'établi de nos
fours proposées à la constatation.

aujors de la personne décédée et assuré de
la vérité du décès, a été enlevé au amicis
de Vendres (Aude).

Dressé par moi Bar. Jacques Louis
Paul Luis, Lieutenant, Officier de l'état
civil, sur la déclaration de Desramé
Joseph, Sergent à la 9^e Cie du 60^e
Régiment d'Infanterie, âgé de vingt
deux ans et de Lingel François soldat
à la 9^e Cie du 40^e Régiment d'Infan-
terie, âgé de vingt quatre ans, tous
qui ont signé avec moi, après lecture
signé Bar. Desramé dirige.

L'Officier ff^{on} d'officier de l'état civil
boni. Conformément à l'usage
Vu par nous Dulacq Gabriel Louis Luis
Joseph - sous Gendarme N^o 24
Vu pour légalisation de la signature
de M^e Delong, Gabriel Louis, Louis
Joseph,



PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom

FANTONI

Prénom... Jean

Grade... 2^e CdtCorps... 2^e Zdg : et 4^e ZdgN° { 6156 au Corps, -- Ch. 170
Matricule. { 5143 au Recrutement, 170

Mort pour la France le 11.11.1917

à l'ennemi au combat dans

Cause de mort : et au combat

Né le 17 novembre 1891

à Paris 1^{er} arrondissement Département : ParisArr. municipal (p' Paris et Lyon), {
délai 1 mois et N° : —

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte _____ transcrit le 1^{er} Janvier 1918

à l'expérimentation. (Torture)

N° du registre d'état civil

101-708-1922. 26431

Sur la réquisition, de l'Etat Civil de la ville
nous avons trouvée à la transcription de la mort
de décès de Pauline Jean, dont la teneur fait
croire que décès d'un mil n'enfant du fait de
l'explosion des munitions le 27 novembre 1914 à la
fabrique à Bully (Côte d'Opale) dans le dépôt de
Pauline Jean, déclaré au 22^e Régiment d'Infanterie
en compagnie 1^{re} M^e Côte d'Opale - Naissance
le 17 novembre 1894 décédé à Arques-la-Bataille
mais (Côte d'Opale) le corps au 17 au dé-
pôt funéraire, mais à l'avenir, mort pour la France
fille de Joseph et de Jeanne Marguerite Moralais
Conformément à l'ordre du 1^{er} de l'Etat Civil, nous
nous sommes transportés depuis de la personne décédée
à l'heure de la réalité du décès. Dès lors
Marie Thérèse Xavier, officier, épouse de
22^e R^e d'Infanterie, officier de l'Etat Civil
sur la déclaration de Belle Piquard dé-
claré au 22^e R^e d'Opale 28 ans, et che-
f d'escadron, Richard Jean Louis à bas, soldat quillot de
l'infanterie, témoins, qui ont signé avec moi
après lecture. Signatures des témoins :
Richard - Officier sous et officier de
l'Etat Civil et Marie Thérèse par nous son
mari Paul Félix - officier d'infanterie militaire
de Morainville. La forme légalisation de
la signature de M^e Monnier Paul Félix
vers le 6 juillet 1917. Le Ministre de la
Guerre par délégation. Le Cap. du Bureau des
affaires administratives
Il est à noter, officier - le 20 septembre 1917
Lors de ce contre et incomplet sur les forces
suivante : Le décret pour nommer Jean Nomad
et nous pour lequel nous domicilié en clermé
lieu de Vabavas (Côte) était époux de
Jeanne Marguerite - officier à la retraite et retraite
poche lui neuf cent dix - fait. Le ministre
de la guerre par délégation - le
Chef du bureau des affaires administratives
du - Arrêté
Dès lors nous Claude Piquard papa
maire, officier de l'Etat Civil de l'Opale
(le vingt et un octobre) lui neuf cent
soixante et huit à 8 heures du matin

La Normandie
1917-10-21



▶ Imprimer

mémoire des hommes

N° 6

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Nom

Giansily

Prénoms

Yacel

Grade

3e. Classe

Corps

Lieutenant

N°

9 au Corps. — Cl. 1898

Matricule.

au Recrutement

Mort pour la France le 21 Janvier 1917

à l'Hopital de Russie à Nice

Genre de mort. Plaie par éclat d'obus

Né le 26 Juin 1878

à Vercors Département (Corse)

Arr^r municipal (p^r Paris et Lyon). |

Jugement rendu le

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit fait à Nice

le 22 Janvier 1917

N° du registre d'état civil à l'ordre du Régiment
260-708-1922. [26434] (Hosp. russe 139 bis à Nice)

61.

N° 2
Procès de
colonel Giacinti
Pianiste pour
cause de
maladie

Sur la requérance de Monsieur le ministre de la guerre nous avons procédé à la transcription de l'acte de décès du colonel Giacinti dont le reçu est fait à l'ordre de Mme Giacinti de deux francs déposés à la mairie de Nice pour l'année 1917. Le vingt et un janvier mil neuf cent dix-sept vingt-deux francs au colonel Giacinti résidant à Nice (Côte) le vingt et un janvier mil neuf cent dix-neuf francs, laissant au frère de son épouse Mme Giacinti de la loge de l'Amour et le Roy de France fils de Don Félix Giacinti décédé, et de Clémence François son épouse veuve, célibataire domiciliée à Nice, effort pour la France, est décédé à l'hôpital Pelle, cent trente neuf francs. Trente le vingt deux janvier mil neuf cent dix-sept, onze heures sur la déclaration de Madame de Robozinski (comte) soixante ans administrateur de l'hôpital et de Clémence Giacinti jauront aux témoins à la question touchant domicilis à Nice que l'auteur fait ont signé avec nous Joseph Vautier adjoint au maire de Nice, officier de l'état civil et au délégué —
Signé au registre d. Robozinski. Et Clémence
veuve. Pour ce faire souffrir au registre
sollicité conformément à l'article 30 du Code
Civil.
Fait à Nice, en l'Hôtel de Ville, le trente janvier
mil neuf cent dix-sept.
Signé : L'officier de l'état civil délégué : Charles
Vautier, pour moi Claude François Mathieu maire
officier de l'état civil de la commune de Nice
le trois juillet mil neuf cent dix-sept à l'âge de
soixante ans.



[▶ Imprimer](#)

mémoire des hommes

107

[▶ Fermer la fenêtre](#)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS	
Nom.	Gianelli
Prenom.	Enzo Agnese
Grade.	Soldat
Corps	33 ème Infanterie Côte d'Or
Venue du n° de recruteur	9.1 Domrémy section guerre
N°	143037 au Corps. — Cl. 1917
Matricule.	51 au Recrutement
Mort pour la France le	20 Juin 1917
à	9.1 Domrémy section guerre
Genre de mort	tué à l'ennemi
Né le	23 Janvier 1898
à	Vescovalo
Département	Côte d'Or
Arr' municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.	
 Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
acte ou jugement transcrit le	
à	
N° du registre d'état civil	
101-703-1022. [26434]	
Ce document a été rédigé par le Corps	

(suite)

... la réquidition de monsieur le ministre de l'Intérieur
nous avons procédé à la transcription en l'Ordre
récéde de Giacinty (Euge Marie), dont le texte suit

Déclaré décédé - 1^{er} juillet 1917 - C. I. S. B. n° 1
nouze cent dix-sept, à vingt-deux juin à huit heures
exactes, étant à Corte (Corse) et abonné chez
de Abel de Giacinty (Euge Marie), soldat au
2² Régiment d'Infanterie coloniale N° 16. 4^e
généralisé de dix-neuf ans, né le vingt-deux
juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
à Melocato (Corse) domicilié en Corse au 12
corso, mort pour la France au 7 A.
brutal poche d'ogivelle (menthe et pastis)
le vingt juin mil neuf cent seize à huit heures
heures quarante cinq sur le lit du bûcher reçus
sur le banc de l'église fils de Jean
Baptiste et de Gilbertine, domiciliée à Melocato
(Corse) - Conformément à l'acte
d'état civil, nous nous sommes tenu
porté au pieds des personnes déclarées dans
la réalité de ce décès.

Porté par nous Louis Grimaud, sous-lieutenant
officier de l'état-civil sur la déclaration de
Cabbanc Cloris signé de 30 ans ans d'agent
brancardier et de Lépi Jean Baptiste officier
trente un ans brancardier tous deux de l'
Colonial et nos parents avec lequel.

Sigillé : Cabbanc - Lépi - L'officier de
l'état-civil signé Cormaïre - Je par nos
Gianet Eugène Marcel J. P. 1^{er} de la 1^{re}
D. S. C. sur le fond intendant militaire
en permanence le fond intendant militaire de
l'opérateur L. - Je par le légat de la

Signature est M. E. E. Chastel Paris le
10 Septembre 1917 - Le ministre de la Guerre
par déléguation - Le Chef du Bureau des
Archives administratives Paris
Porté par M. Claude Pringot 4.1. le 10 Septembre 1917 à Paris.



▶ Imprimer

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom..

GIAMARCHI

Prénom.

François

Grade.

Sergent

Corps.

3^e Régiment d'infanterie de ligne

N°

12256 au Corps. — Cl. 1913/1922

Matricule.

12258 au Recrutement

Mort pour la France le

6 Janvier 1915

à Bapaume - Pihes (= Belgique)

Genre de mort.

Tenu à l'assaut

Né le

29 Novembre 1890

à Madanico

Département (Loire)

Arr' municipal (p' Paris et Lyon),

à délivrer et N°

Prise en charge
par le Génie

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acé de jugement transmis le

à

Signature

16 Avril 1915

N° du registre d'état civil

Sur la réquisition de monsieur le ministre de
la guerre, nous avons procédé à la transcrisp.
de l'acte de décès de Maestricht Paul, capo-
ral au 34^e Régiment d'infanterie, dont
la teneur suit : -

Décès de l'acte de décès. - Secrétaire
de la note ministérielle du 30 novembre 1870
L'an mil neuf cent dix-sept le six juillet
à quinze heures du matin étant à la
Maestrichte Concession (Meuse), acte de décès de l'acte
Paul, caporal au 34^e Régiment
d'infanterie, de compagnie, N° 201 du
recrutement d'officier, né le premier janvier
mil huit cent quatre vingt quatre à Libecq
admis aux bataillons des quartiers fortifiés de
Toulon et Gravelotte, le vingt-huit juillet
mil neuf cent dix-sept à neuf heures du
matin tué à l'ennemi, mort pour la France
et fils de feu François et de Gilbertine
Favie - Octoinette en route des circons-
tances de guerre, nous n'avons pu nous faire
porter au pied de la portonne pas dé-
cès par moi René Henri officier de détails
du 34^e Régiment officier de l'état civil
sur la déclaration de Cornu Jean Claude
caporal et Père Jean Joseph soldat tous
deux à la 21^e Cie du 34^e Régiment, tenancier

qui ont signé avec moi après lecture faite de
la signature des témoins Cornu, Passe, Favie
Jean. - L'officier sous l'officier de l'état
civil officier ou par nous - la
pour légalisation de la signature ci-dessous
de M. Henri Passe sous lieutenant officier
des détails du 34^e Régiment d'infanterie, per
nous. Mademoiselle, sous. interstant militaire se-
rante G. D. I. L'officier - La pour
légalisation de la signature de celle-ci
tenu le 23 août 1870. - Le ministre
de la guerre par déléguant - le chef du
Bureau des archives ministérielles. M. M. M.
transcrit par nous Claude Travers, adjoint
maire, officier de l'état civil de la com-
mune de Libecq, le vingt-huit septembre
mil neuf cent dix-sept à neuf heures
du matin -

à Paris.

PARTIE À REMPLIR PAR LE GOUVERNEMENT

Nom... **NICODÉMI**Prénom... **Jean**Grade... **soldat de 2^e classe**Corps... **94^e régiment d'infanterie**N°... **11180** au Corps, **1116** à l'Etat.Matricule... **75** au Recruteur de BesançonMort pour la France le **17 avril 1917**à **Le Cateau** au Bois et Guignemer, communeGenre de mort... **au combat**N° de l'acte de décès... **1827**Département... **Ardennes**Arr. municipal (pr. Paris et Lyon)...
Rue de la Paix n° 18

Jugement rendu le...

par le Tribunal de...

acte ou jugement transcrit le **20 décembre 1917**à **Lescaracat** (Berle)N° du registre d'état civil... **1106 sy 17**

Sur la requête de monsieur le ministre de la guerre, nous avons procédé à la transcription de

l'acte de décès de Nicodémi Jean, dont le

tenuer suit : Etat de santé : état sauf de la

Décès de nos ministrielle dans novembre 1896 - Sémitroy

- auz dir. - 1000 heures du mois d'avril à nuit

Nicodémi Jean son neveu étant à Rouvres (Marne)

- acte de décès de Nicodémi Jean élève à l'école

d'Instruction Rte. à Fiacce H, n° 6 rue de

Flandre, en Juillet mil huit cent quatre vingt deux

domicile en dernier lieu à Lescaracat, mort

pour la France dans Berry en Brie et Oise

Guise (Aisne), le 17. juillet 1917

- auz dir. - 1000 heures du matin

- 17 à 18 heures, dans les circonstances

de guerre. L'officier d'état civil n'a pas ren-

diqué les causes - Décès par mort subite

- fait toutefois au Régiment de la Croix de Guerre

- Régiment de l'agriculture de l'état civil, sur le déclar-

ant de Léonard Charles Joseph 1925 Régiment d'Infanterie

trente ans, et de profession cultivateur, résidant

à Lescaracat, et de la Croix de Guerre, Régiment de l'agriculture de l'état civil,

et de la Croix de Guerre, Régiment de l'agriculture de l'état civil,



▶ Imprimer

mémoire des hommes

11

▶ Fermer la fenêtre

15

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. NOVELLA.

Nom _____

Périmètre _____

Grade _____

Corps **LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE**

N° _____
Matricule: $\left\{ \begin{array}{l} \text{N}^{\circ} \text{ de l'Armée} \text{ --- } 225 \\ \text{N}^{\circ} \text{ de Recrutement} \text{ --- } 1222 \end{array} \right.$

Mort pour la France le **11/08/1914**

à **Novelle** dans l'arrondissement de **Novelle**

lieu de mort **Novelle**

Né le **1/08/1882** à **Novelle**

à **Novelle** dans l'arrondissement de **Novelle** Département **Haute-Saône**

et habité à **Novelle** dans l'arrondissement de **Novelle** à **Novelle** (N° _____)

Jugement rendu le **13 juillet 1914**
par le Tribunal de **Novelle**

acte du jugement transcrit le **13 juillet 1914**
à **Novelle** par **Novelle**

N° du registre d'état civil

101-508-1922 (25534)



▶ Imprimer

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom PAGU
Prénom Médéric
Grade Capitaine
Corps 164e régiment d'infanterie
N° 164 au Corps — Cl. 1918
Matricule 15256 au Recrutement
Mort pour la France le 5 mai 1918
à la bataille de la Somme
Genre de mort tué à l'ennemi
Le Je 18.97
à Réserve Département Seine
Arr' municipal ('p' Paris et Lyon),
à distance 100 m et N° 1

1. Ingeoncet rendu
par le Tribunal de
Cité à Paris le 16 octobre 1918
acte ou jugement transcrit le 16 octobre 1918
à l'ordre (Date)
N° du registre d'état civil
209-704-1022. [20434]

N° 31

Décès de

Parti communiste

France

Sur la sépulture, du ministre de la guerre nous
avons procédé à la transcription de l'acte de
décès de Théodore Mathieu dont la tombe est à
cette date dans le cimetière de l'ancien fort, le
vingt-neuf mai au treize heures du soir, étant à l'heure
de Paris, soit le vingt-neuf mai à l'heure de Paris, soit à l'heure
de l'ancienne république, trente-deuxième classe du
Régiment d'infanterie de la compagnie immatriculée
au vingt-sept septembre, nul huit cent quatre-vingt
deux, affecté à l'ambulance, dépendant de la 2^e division
de l'armée de l'air, mort pour la France, à l'ambulance 226, le
vingt-neuf mai de l'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept à
trois heures quarante minutes du soir, des suites
de ses blessures de guerre, fils de Auguste
et de Clémence Mathieu, domiciliés à
Vézelay conformément à l'article 7^e du
Code-civil, nous nous sommes tous portés au pied
de la tombe dédicacée et assuré la vérité de
l'acte - Dudit M. Maurice Cheron,
officier d'administration de la classe 2^e
ambulance 226 officier de l'état civil
signe, sur la déclaration de Paul Louis Guigard,
36 ans, médicin armé de 2^e classe, élève
de l'école de pharmacie (36 ans) pharmacien au
n° de 1^e classe, témoind qu'il a signé
pour nous le 1^{er} février : devant
le Digne homme : le maire : l'officier
de l'état civil : l'huissier : devant
l'officier de l'état civil : l'huissier
conforme ; l'officier de l'état civil : l'huissier
conforme, en face, médicin : élève de l'
école de pharmacie : l'huissier

en date formulez ci-dessous pour légalisation, l.
M. Cheron suis qualifié
d'Argac - Je pour légaliser ce document
signature de M. Cheron - Argac - le 1^{er}
février 1947, à l'instar de la guerre, faire
obligatoirement du tout devant les deux officiers
mentionnés - à ce jour
Signature par nous Claude François
maire, officier de l'état civil de Vézelay
le vingt-neuf mai neuf cent quatre-vingt
heures du matin

à l'heure de Paris

mémoire des hommes

M3

▶ Imprimer

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom SalicetPrénom VincentGrade Chef de bataillonCorps 1er Régiment d'infanterieN° 262 au Corps, N° 371 auMatricule N° 8 au Recrutement 1er RégimentMort pour la France le 29 Janvier 1917à Isigny les Villes dans le CalvadosCause de mort PlatNé le 1er juillet 1863à Flacqueville Département MancheArr^e municipal (p^r Porte et Lyon),
à droite rue et N°

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le

à Isigny les Villes

N° du

à Isigny les Villes (Seine) certifions qu'il résulte
du jugement des débats du dit tribunal que le capi-
taine Salicet Vincent, 139^{me} d'Infanterie, un
militaire sous-sous-lieutenant à l'armée S.M. En 1886
Recrutement à Pacy sur Eure, né le premier juillet mil huit
cent soixante trois à Pecqval auquel il fit
l'appartement de la Côte, fils de feu Eugène Salicet
et de Louise Taoté domicilié à l'école d'aujourd'hui
dit département à la Côte, soldat auquel est décerné
au dit tribunal le rang de neuf francs mil neuf cent
dix-sept à cinq heures de matin, mort pour la
France. Entré à l'hôpital le vingt quatre novem-
bre mil neuf cent seize. Le 29 Janvier
1917. L'administrateur signé : Ed. Berthez
Nord, médecin chez le dit établissement. Savons
que la signature ci-dessus est celle de M. Berthez
Nord. Chiquet, adjudicatif, et que son écriture est
authentique. Faits à Isigny le 29 Janvier 1917. G. Malbrey,
franc-tireur pour nous Claude François Hattier, marin
officier de l'état civil de la commune de Isigny
le Bains fusillé mil neuf cent dix-sept à huit heu-
res du matin

Service à Isigny, Hôpital auxiliaire N° 34. Isigny le
29 Janvier 1917. Captif du régiment de la 1^{re} et 2^{me} compagnies
d'infanterie. Bourré Hattier Chiquet administrateur



▶ Imprimer

mémoire des hommes

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ... VITTORI

Prénom ... EUGENE

Grade ... Caporal

Corps ... 25e régiment d'infanterie de ligne

N° ... 14634 au Corps ... Cl. 99

Matricule ... 2-118 au Recrutement ... 1900

Mort pour la France le ... 21 juillet 1915

... à ...

Genre de mort ... Mort pour la France

--

N° de l'acte de décès ... 1

à ... , Isère

Département ... Isère

Arréa... (signature) p/ Paris et Lyon, 1
à date et nom et N° ...

Jugement rendu le ... 1915	par le Tribunal de ...
date ou jugement transcrit le ... 1915	à date et nom et N° ...
N° du registre d'état civil ...	
160-208-1028. [26111]	

N° 31
Transcription
de l'acte de
décès de
Valluccioni
Vincent

+ mort
1917. 13. 4
Disparu
16 ans

Sur la requête de M^e le Procureur de la République nous avons aujourd'hui, 10.
Novembre, mil-neuf cent vingt et un, à huit
heures du matin, procédé à la transcription
de l'acte de décès de Valluccioni Vincent,
dont le dossier n^o 157 : fait au greffe
du Greffe du Tribunal civil de Martigues
pour la transaction civile de Martigues
rendre le jugement ci-après.

Audience publique du vendredi 1er octobre
mil-neuf cent vingt et un, à huit heures
du matin, à la direction de l'Etat
au ministère de la Guerre en date duquel
octobre mil-neuf cent vingt et un pour
tout quel que prisoνialion de décès de
sergent Valluccioni Vincent. Vu le dossier
de l'enquête à laquelle il a été procédé
par les soins de l'uniforme militaire.

Il résulte que de la date en question, il résulte
que le soldat sergent Valluccioni Vincent
a disparu le jour d'aujourd'hui mil-neuf cent
dix-sept à Valluccioni (Var) par les
articles 83 et suivants du code civil et
lois du 3 Decembre 1915. Par ce moyen
M. Costa Marzzi juge comme nécessaire, en
son rapport et le Ministère Public en ses
conclusions conformes.

Déclare cependant le décès de Valluccioni
Vincent, fils de Valluccioni Pascal, et de
Marie Antoinette. Il est dans son état
né le quinze Janvier mil-neuf cent quatre-vingt
et un à Vescovato, cultivera —

à l'bastide, l'ancien hôtel de l'Institut
sergent au 4^e régiment d'infanterie
coloniale, il était alors au service le rang
d'au, mil-neuf cent dix-sept à l'ancienne
caserne. Del que le présent jugement, bâti sur
lieu d'acte de décès, qu'il sera à l'effet transmis
sur les registres de l'Etat civil de Martigues
de la commune de Vescovato et que mention
soit faite à la mairie de l'acte auquel devra
de la même manière le l'ancien hôtel de
l'Institut, le présent jugement sera établi sur
un papier libre, d'une écriture gracieuse sans
signature à la fin. Ainsi juge et prononce à l'autorité
publique présente tenu au Palais de Justice
à Martigues le mardi matin de la Président
M. Costa Marzzi juge des affaires militaires
en conseil d'officiers des bataillons, de l'artillerie
et de l'infanterie, comme greffier. Signé : M. Costa Marzzi
à Martigues le mardi matin de l'acte ci-dessus
mil-neuf cent vingt et un, folio 56 case 13 signé. M. Costa Marzzi
Pour exécution conformément à la greffier. Martigues

transcrit par nous officier Tercier
M. Costa Marzzi de l'ordre. 2^e partie

MS

Les Vescovatais tombés 1918

116

CERAI François	2 ^e classe	22 R.I.C.	Le 03.06 à l'ambulance 13 stationnée à la Veuse suite à blessures	Marne	P.117
CIAVALDINI Dominique	2 ^e classe	21 RD	Le 03.06 à l'hôpital 47 d'Ognon	Oise	P.118
FANTONI Joseph	Sergent	21 R.I.C.	Le 03.10 tué à la bataille de Neuville	Marne	P.119
FALCUCCI J.Charles André	Adjudant	2 R.A.C	Le 01.12 ambulance 9 stationnée à Bitche suite à blessures	Lorraine	P.120
LUCCHINI Louis	2 ^e classe	140 R.I.	Le 17.05 ambulance 202 stationnée à Arneke	Nord	P.121
LAURELLI Euphrase	Adjudant	2 R.I.C.	Le 08.11 à l'hôpital d'évacuation 6 de Vadélaincourt, suite à blessures	Meuse	P.122
MARIONI Pierre	2 ^e classe	44 R.I.C	Le 13.08 à l'ambulance 9 stationnée à Farjel, suite à blessures (canton d'Estrées St Denis)	Oise	P.123
MIGNONI François	2 ^e classe	43 R.I.C	Le 05.06. tué au combat à Sancy	Marne	P.124
MARCHINI François	2 ^e classe	146 R.I.	Le 15.02 tué à l'ennemi à Langemarck	Belgique	P.125
ORSINI Laurent André Sauveur	2 ^e classe	40 R.I.	Le 03.07 au poste chirurgical de brancardiers à Monastir, suite à blessures	Serbie	P.126
ORLANDUCCI Désiré	2 ^e classe	294 R.I.	Le 24.05 tué au combat à Verdun	Meuse	P.127

N° 32
Transcription
de l'acte de
décès de
Cerrai
François

+ 86 1418

72 ans

117

Par ordre de Monsieur le Maire,
des personnes, nous avons, au jour d'aujourd'hui,
quatorze Matin, mil neuf cent vingt et un, à Paris, bureau des malades
provisoire transcription de l'acte de
décès de Cerrai François, dans la forme
suivante. Le chef du service de l'Etat civil
certifie que ce registre de l'état civil tenu à
l'ambulance 13^e, actuellement déposé aux
archives de la guerre contient une copie exacte
du décès constaté aussi qu'il suit :

L'an mil neuf cent dix-huit, le huit
mai, à sept heures trente minutes étais à la
Ville, section de Châlons-sur-Marne (Marne) à la
acte de décès de François Cerrai, soldat de 2^e classe
au 2^e Régiment d'infanterie Infanterie, 4^e escouade
matricule 658 au recrutement d'Algérie
classe mil neuf cent vingt, 11^e bataillon régiment
pe mil huit cent quatre-vingt-six à l'issue de la

Décidé à l'ambulance 13^e, stationnée à La Ville
section de Châlons-sur-Marne (Marne), le trois mai
mil neuf cent dix-huit, à sept heures des vint-deux
heures. (Mort pour la France) Fils de Joseph
et de Castellani Marie-Victoire, domiciliée à Vescovato,
Corse, dressé par nous, Benjamin Augerlonge,
officier d'administration de 2^e classe, jugea nécessaire
de l'ambulance 13^e, officier de l'Etat Civil, sur la déclinaison
de Georges Bluhau, 68 ans, soldat de 2^e classe
et de Pierre Boucher, quarante ans, caporal, tous les
deux à la 8^e section d'enfermement militaire, binain,
qui ont signé sous nos yeux, après lecture.
Signé : Bluhau - signé : Boucher. L'officier de l'Etat Civil
signé : sans.

En foi de quoi le présent certificat a été délivré
pour servir et valoir ce que de raison.

Fait à Paris le vingt et un septembre, mil neuf cent vingt et un
F. O. Le Chef de Bureau : Hérisson.

Mentionné rectificative. Le nom patronymique du défunt
n'est pas être écrit Cerrai. La deuxième prénom de
la mère n'est pas Vincent. Le défunt dont le nom
patronymique écrit est Cerrai, dont Cerrai, domicilié en
dernier lieu à Vescovato, Corse, était célibataire. Le second
prénom de la mère est Vincente. Sur le bilan
mentionné, mil neuf cent vingt et un. Pour le M. de la Ville
à son ordre. Pour le S. J. Gouvernement. 11^e de l'Etat
Chef du service F. O. Le Chef de Bureau : Hérisson.

Brasson par nous Charles François Mathieu,
Maire de Vescovato

Le Maire

• 117



▶ Imprimer

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CIAVALDINI

Prénom Yannick

Grade Carabinier classe

Corps 21^e RÉGIMENT DE DRAGONS

N° 1619 au Corps. — Cl. 19-1

Matricule. 1094 au Recrutement 1914

Mort pour la France le 1 juillet 1914

à Hospital Saint-Louis à Paris — Argonne.

Garde de mort Rassembleur de guerre

N° 16 29 Septembre 1914

à Toulouse Département Haute-Garonne

Arr^r municipal (p^r Paris et Lyon),
à l'abattoir rue et N°

Cette partie
est remplie
par le Corps

Jugement rendu le
par le Tribunal du
acte du jugement transcrit le 17 avril 1914
Toulouse Laincy

N° du registre d'état civil

534-708-1031 (27 134)

N^o 12
Bénédiction
de l'acte de décès
de Geraldine
Dominique
Mort pour
la France

70

Acte de décès. - Il est sous cent
dix-huit, le trois juillet à dix-huit heures du soir
à Oyonnax - canton de Bellegarde, acte
de décès de Geraldine Dominique, soldat
de deuxième classe au rang et unique.
Régiment de Dragons, classe mil neuf cent
dix-sept, recruteur de Franche-Comté ; ins-
matriculé sous le numéro deux-vingt-sea-
tre le vingt-deux novembre mil neuf
cent quatre-vingt-dix-huit à Vercorsate,
Corse, domicilié au dernier à Vercorsate
Lors, domicilié à l'Hospital comme l'ancien
L'ancien N^o 47 d'Oyonnax, le treize
juin à dix-sept heures quarante-sept
minutes du soir, des suites des blessures
Guerre, mort pour la France, épouse
François André Anne Turbet, domicilié
Vercorsate, département de la Corse
Decès par nous, Barbara Edouard, offi-
cier d'administration de deuxième classe
narré de l'infirmière complémentaire d'acte
N^o 47 d'Oyonnax, quarante-sept ans, domi-
cile à Vercorsate, officier de l'état civil
la déclaration de Boulanger Camille qu-
te sept ans, domicilié à Estries aîné.
Sébastien Maurice trente-six ans, domicilié
à Chastenay. Tous deux sergents à la sixième
section d'infirmiers, détachement de l'infir-
mier complémentaire N^o 47, l'ainé qui a
signé avec nous après lecture faite - L'ainé
l'aîné signé : Boulanger - L'ainé signé
Sébastien - L'officier de l'état civil signé
Hervé - Un par nous, Michel Jules, Médecin
chef de la 5^e formation sanitaire pour
légalisation de la signature de M^{me} Edouard
Barbar. Il a pour légalisation de la signature
de M^{me} Michel Jules. - Paris le trente et un
juillet mil neuf cent dix-neuf. Le Ministre
de la Guerre par délibération de l'Etat
de l'Etat civil de la commune de Vercorsate.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom TantoniPrénom JosephGrade CapitaineCorps 2e régiment d'infanterie de ligneN° 1086 au Corps. — Cl. 1116Matricule 1975 au Recrutement 1915Mort pour la France le 17/10/18à Beaufort-en-Vallée dans les Alpes-MaritimesGenre de mort tué au combatNé le 22/07/1876à St EtienneDépartement LoireArr^t municipal (p^r Paris) Paris
et arrondissement V

Jugement rendu le

par le Tribunal de

~~acte de jugement transmis le 17 octobre 1918~~à St Etienne le 17 octobre 1918N° du registre d'état civil 100

101-708-1000 [20435]

N° 21
transcription
de l'acte de décès
de
Tantoni
Joseph.
Mort pour
la France

Acte de décès — L'an mil neuf cent
deux-huit, le dix-huit octobre, à neuf heures
du matin établi à Boisy (ardennes), acte de
décès de Tantoni Joseph, sergent à la G.F.
G.F. n° matricule 241906, né le samedi
jardin, mil quatre-vingt quatre vingt six
à Vescovato, Corse, domicilié à Vescovato.
Était à Vescovato, décédé à la Nouvellette
(morte) le trois octobre mil neuf cent
soixante-neuf sur le champ de Bataille.
Mort pour la France : fils de Jean Charles
et de Anne, célibataire ; enfumoirier.
Décès par nous Eustache Gouraud Lieutenant



▶ Impression

mémoire des hommes

120

▶ Fermer la fenêtre

116

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom FALCUCCIPrénom Jean-BaptisteGrade AdjudantCorps 2^e Régiment d'infanterie de ligneN° 88 au Corps - N° 1307 au RégimentMatricule 238 au Recrutement - 1307 au RégimentMort pour la France le 1^{er} Janvier 1916A l'assemblage 100 à 12.56 à 13.00Cause de mort Nâturelle ou maladie ou autreService TerreN° 1^{er} Janvier 1916L'écouvent Département Haute-SavoieArr. municipal (p' Paris et Lyon) où il faut renseigner le N°Fiche remplie
par le Corps

Jugement rendu

par le Tribunal de

découpage jugement rendu le 1^{er} Janvier 1916 à 13.00 à 13.00 à 13.00

N° du registre d'état

101-705-1022. [26634]

N° 20
transcription
de l'acte
de
décès de
Guechun
Louis
Mort pour
la France

Acte de décès - Six mil. neuf
cent dix-huit, le dix-sept du mois de
Mai à zéro heure et trente minute, établi
à Armentières (Nord)

Acte de décès de Louis Guechun, soldat de 5^e classe, au 1^{er} régiment d'Infanterie 5^e Compagnie, classe, seul, neuf corps signé immatriculé sous le N° mil. unq. unité quatre du recrutement d'Agde, né le vingt-sept Février mil. huit cent quatre-vingt-sept à l'île d'Or (Nouvelle-Calédonie) domicilié en dernier lieu à Vescovato, île fils de Vincent et de Marcelline Marie Bonnard cibataire, décédé à Armentières (Nord) le dix-sept du mois de Mai, mil. neuf cent dix-huit, à zéro heure trente minute. Mort pour la France, des suites de blessures de guerre. Conformément à l'article 74 du code civil, nous nous sommes faire porté au père de la personne décédée, le curé de la paroisse du décès.

Demandez-nous Bonnetan Jean, officier d'administration, 2^e classe, gestionnaire de l'ambulance 202, officier de l'état civil sur la déclaration de Régis Joseph, infirmier 2^e classe, âgé de quarante trois ans et de Léonard Adrien Tassoud, 2^e classe, âgé de quarante-trois ans, témoins auxquels signe au nom, affectés tous deux à la 2^e formation, après lecture

Le 1^{er} témoin, signé J. Régis. — Le 2^{me} témoin
signé à Armentières, L'officier de l'état civil

signé J. Bonnetan.

Pour expédition conforme :

L'officier de l'état civil, l'officier
Un par nous Garnier Paul, médecin major,
2^e classe, officier chef de la 2^e formation
sanitaire pour la libération de la signature
de M^r Bermontray Jean, non qualifié P.T.
Le médecin chef de l'ambulance 202 —
l'officier.

Transcrit le vingt trois Avril, mil.
neuf cent dix-neuf à huit heures du
matin par nous Claude Tassoud, clerc,
Marie, officier de l'état civil de Vescovato
et l'officier.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

LAURELLI

Nom Laurelli

Pénomé Louis

Grade Sous-officier

Corps 2^e Rég.

N° 31448 au Corps. — Cl. 1907

Matricule. 2056 au Recrutement de 1914

Mort pour la France le 14 novembre 1918

Hôpital Sp. de l'Artillerie

lieu de mort faute de flotte de graine

le 1er juillet 1937

États-Unis Département de los Angeles

à la mairie (pr' Paris et Lyon),
à défaut mairie N°

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le 14 juillet 1918
N° du registre d'état civil _____
101-703-1022 (26634)

76

Acte de décès — L'an mil neuf cent
dix-huit, le huit Novembre, à sept heures
trente minutes du matin, étant à l'hôpital
d'évacuation sis à Vadelaincourt (Meuse)

Acte de décès de Laurette Euphrasie Anger-
dant, au deuxième Régiment d'Infanterie
coloniale, neuvième compagnie, titulaire
de la Croix de Guerre immatriculé sous le
N° quatre cent six neuf au Recrutement
d'Espace, classe, mil neuf cent vingt, née le
dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf
à Galacec, canton de Trunelle de Tumulte
département de la Gorse, domiciliée en
dans ce à Vescovate, canton du déb. (Gorse)
décédé à l'hôpital d'évacuation sis
à Vadelaincourt (Meuse), le huit du
mois de Novembre, mil neuf cent dix-
huit à quatre heures, trente minutes
du matin. « Mort pour la France » —
des suites de blessures de guerre, fièvre
Pneumonie et de gonorrhée. Fille de
domiciliée à Galacec, canton de Trunelle de
Tumulte, département de la Gorse, Marie à
Vescovate avec Mme Marie Venecula Morella
domiciliée à Vescovate, canton du déb., dépar-
tement de la Gorse, conformément à celle
du Code civil, nous nous sommes trouvés
d'accord de la personne décédée et assuré
de la réalité des décès.

Demandé par nous Louis Lambert, âgé de
trente sept ans, Officier d'administration, de
première classe, Gestionnaire de l'hôpital
d'évacuation, sis, Officier de l'état civil
sur la déclaration de Alphonse Kasiolle,
âgé de trente-trois ans, Sergent engagé à la
douzième section d'infanterie coloniale
de Périgueux, âgé de quarante et
un ans, soldat à la douzième section
d'Infanterie militaire, témoins qui ont
signé avec nous après lecture.

Signe : Vermolle, Amiau, Lambert.

Tous extrait conforme

Lambert

Par nous Thibault Justine, Médecin
Major de 1^{re} classe, Médecin chef de
l'admission sanitaire, pour l'apposition
de la signature de M^r Lassebut, insqualifié
signe : Thibault

Bourroux par nous Claude François Mathe,
Médecin, Officier de l'état civil de Vescovate, le
vingt-huit Novembre, mil neuf cent dix-neuf



[Imprimer](#)

mémoire des hommes

123

[Fermer la fenêtre](#)

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom MARIONI

Prenom Pierre

Grade Soldat - 2^e classe

Corps 44^e Régiment d'Infanterie

N° de l'acte de décès 11327 au Corps - Classe 1^e

Matricule 2723 au Recrutement - 1^e classe

Mort pour la France le 1^{er} juillet 1870

à la bataille de Mars-la-Tour le 1^{er} juillet 1870

Gens de mort

1000 francs à l'heure et quart

Né le 1^{er} juillet 1842 à L'Isle

à Haute-Corse - Département Corse

Acte n° principale Bon et loup /

Jugement rendu le ...

par le Tribunal de ...

acte d'impéachment transmis le 1^{er} juillet 1870

à l'Etat

N° du mandat d'arrêt ...

Expedition 3/ S.P. 127. — Acte de décès —
L'an mil neuf cent dix-huit le treize du
mois d'août, à deux heures, étant à Toul, canton
d'Entrecé, 1^e Arrondissement de l'île.
Acte de décès des Pierre Marioni, soldat de
2^e classe au 44^e Régiment d'Infanterie, 9^e
Compagnie, immatriculé sous le N° deux mille
un vingt trois au registre Matricule des
Recruteurs d'Ajaccio né le sept Janvier
mil huit cent quatre vingt deux à Toul à
Vesuvio, Canton du ded, Mort pour France
à Toul, canton d'Entrecé 1^e Arrondissement
de l'île, le treize du mois d'août de l'année
précitée, à seize heures, trente minutes, des
suite des ses blessures de guerre; fils de Antoine
et de Angèle Stephanoff, domiciliés à Vesuvio,
canton du ded, département de la Corse, anciens
domiciliés de Bastia, conformément à
l'article 77 du code civil, nous avons ordonné
transport à nos dépens de la personne décédée et
assuré de la validité de ce décès.

Demandé par nous son Guillard, officier
d'administration de 2^e classe, gestionnaire
de l'ambulance 1^{re}, officier de l'état civil, sur
la déclaration du Marius Roux, Caporal



▶ Imprimer

mémoire des hommes

124

▶ Fermer la fenêtre

124

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Mignoni
Prénom Émile
Grade Cpl
Corps 25e Régiment Infanterie
N° 112127 au Corps. Clas. 418
Matricule 12 au Recrutement 1er Janvier
Mort pour la France le 25 Juin 1918
à Wittenheim
Genre de mort Cessez le feu
Naissance 24 Juillet 1898
à Paris 12^e arrondissement Département Seine
Arr^{te} matricule p^r Paris et Lyon 12100 N^o 1

Jugement rendu le 1er Janvier 1918
par le Tribunal de Wittenheim
après examen jugement prononcé le 1er Janvier 1918
à Wittenheim
N^o du registre d'état civil Femme
260-708-1922 (26334)



Claude Fréauze, né à Quimper, officier de l'état civil de l'É. Savate
 Sennadi 4 mts
 N° 20
 Jeanneufhac
 à l'acte de décès
 de Mironne
 Fréauze
 mort pour la France

Par ordre du ministre de la guerre, nous sommes
 priés de faire transcrire, de l'acte de décès
 dont le décès fait expédition, quarante trois
 régiment d'Infanterie coloniale. - acte de
 décès : d'un mil neuf cent dix-huit, le
 vingt-neuf juin, au champ de bataille
 commune de Sennadi, Mironne, acte de décès de
 François Magnac soldat au quartier 1001 du
 Régiment d'Infanterie Coloniale, 16^e compagnie,
 immatriculé sous le n° 42 quatre
 i, c, vingt huit mil neuf, cent quatre
 vingt, érigé de dix-neuf ans, né à Toulouse
 décédé et mort pour la France à
 Sacy Marne le vingt juin mil neuf cent
 dix-huit sur le champ de bataille
 fils de Michel et de Marie Chatte, domiciliée
 à Toulouse, et dans le département
 de la Gironde. - Dette jay nous
 commandé Louis Magnac veillant du
 4^e Régiment d'Infanterie Coloniale, officier
 de l'état civil sur la déclaration de
 Juliette Becker femme des armes de Guise
 soldat et de 42, Rondel vingt-neuf
 ans, soldat, témoins qui ont signé am
 ront, tout alors, de 42, Régiment d'Infan
 terie Coloniale, après l'obligation :

le 1^e Janvier, signé : Becker. L. Gérard
 signé : Rondel - L'Officier de l'état
 signé : Magnac - Pour expédition, corps
 Magnac - Un, par nous Dame Juliette
 Becker, veuve chef de famille
 marié, pour légalisation de la signature
 de Monsieur Magnac des armes de Guise
 à l'intendance de la Gironde, le 7^e
 Décembre - Pour légalisation de la
 signature de Monsieur André Joseph Becker
 alors le 10 octobre mil neuf cent dix
 huit, Le Ministre de la Guerre l'a été
 le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-huit
 Claude Fréauze clerc maire, officier de l'état
 de Toulouse, devant lui, sur la transcription
 de l'acte de décès ci-joint



Insérer

mémoire des hommes

125

Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ELIANI MARININIPrénom JEAN-GEORGESGrade 2^e ClasseCorps InfanterieN° 10000 au Corps - GénieMatricule 12271 au Recrutement - 1918Mort pour la France le 15 Novembre 1918à la bataille d'Amiens le 15 Novembre 1918Cause de mort Explosion d'un obus

N° 20 Novembre 1918. 70

Sous-mémoire n° 125 - Département de l'Aisne

A minima p't Paris et Lyon
Défense non en N°

Jugement rendu le 16 Juillet 1918
par le Tribunal de Paris à l'issue
du jugement transcrit le 16 Juillet 1918
à l'issue de l'audience
N° du registre d'état civil
266-708-1922 - 125134



▶ Imprimer

mémoire des hommes

126

▶ Fermer la fenêtre

76

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom. ORSINI

Prénom... Jeanne

Grade... 2^e Lutte

Corps... 1^{er} Régiment d'Infanterie de l'Armée de Terre

N°... 1 au Corps -- Cl. 1919
Matricule... 1361 au Recrutement 1^{er} Régiment

Mort pour la France le... 9 juillet 1916

En... bataille d'Amiens le 9 juillet 1916

Genre de mort... à l'abri du feu de l'ennemi de jour

Né le... 1^{er} Janvier 1893

à... Lyon

Département... Loire

Arr^r municipal (pr^r Paris et Lyon)
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le...

Cette partie
est remplie
par le corps...
par le Tribunal de...
acte ou jugement transcrit le... 17 décembre 1916
à l'Académie... Clermont-Ferrand

N° du registre d'état civil...

209-703-1929. [26434]

P

17
No 66
~~Bruxelles~~
Orléans
Lorraine
Braggiano
~~Orléans~~
~~Savoye~~

tha la signification à nous faire, le neuf décembre nul nul
cent dix-huit, nous avons intégralement transcrit le
jugement suivant : En pied d'bras : Groupe coloniale
de la Bourgogne de la Meuse, Ardennes et Yonne Côte
d'Or l'Etat. Etat de décret

L'an mil neuf cent dix-huit, le treizième jour de juillet à cinq
heures du matin, étant au groupement Bourgogne de la Meuse
et Yonne, division coloniale, secteur de décret de Bruxelles,
l'ordre suivant, sollicité de l'armée dans la division
compartimentale du garnisonneur régiment d'infanterie, ins-
crivant tous le numero deux mille trois cent soixante
en sa recrutement et d'officier (Corse) né le premier jan-
vier mil huit cent quatre-vingt-trois, à Montevideo, au
lieu dit Corse, domicilié au dernier lieu de son
domicile au poste Chirurgical du groupe de Bourgogne.
à Montevideo, le droit d'un malade bûche à quatre heures,
heure minuite du matin, des brûlures de ses bûches.
Mort pour la France, fils de Guglielmo et de Giacinta
Alexandre, domiciliés à Montevideo, dans cette ville, éta-
lement de la Corse, célébration.

Décret par nous, Louis Duchesne, officier d'infanterie,
du régiment d'infanterie du groupe de Bourgogne
d'ordre de la révolution, division coloniale, officier de

l'état civil, sur la déclaration de Jeanne Gillette
trouée cinq ans et de Jean D'origine vingt-sept ans, de
deux personnes à la signature suivante, au nom de
l'assuré, témoins qu'ils signent avec nous, après les
deux dernières signatures, de la personne tenue à la
Dommartin, l'officier de l'état civil, signé Pocheron
Pour ces échéances conformes à l'officier de l'état civil
puich. Il para nous Marie D'orecours, us
de cez major de l'armée de l'air à la signature de
chambour d'echecun - tel qualificatif - Mme
pour légalisation de la signature de Marie D'orecours
Tard le quinze octobre d'ordre peut-être. écrit
Le ministre de la Guerre - Le Chef d'état-major
transcrit le neuf décembre mil neuf cent six-huit huit heures du matin
par Mr Claude Auguste Malte, officier de l'état civil de l'armée,



▶ Imprimer

mémoire des hommes

127

▶ Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom... ORLANDUCCI

Prénom... Dario

Grade... soldat de 2^e classe

Caps... 394^{me} régiment d'infanterie

N° 10687^{me} au Corps -- Cl. ... C^o

Méthode... 1^{er} état... au Recrutement (T)ancet

Mort pour la France le... 27/11/18

à... l'ordre... (ou l'ennemi)

Grave de mort... (vive ou égale à 20%

à... l'ordre... (ou l'ennemi)

Né le... 22/03/1888

à... Bourg-en-Bresse... Département... 01

à la municipalité (Paris ou Lyon)... à défaut... et N°

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps

Jugement rendu le... 16/11/18
par le Tribunal de... 2^{me} arrondissement
sous-en jugement traité le... 16/11/18
à... l'ordre... (ou l'ennemi)

N° du registre d'état civil...
N° 106879... (2010)

GUERRE DE 1914-1918

Les militaires dont les noms suivent :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| A) <i>BARBIERI Jean</i> | <i>2^{ème} classe</i> |
| B) <i>CESARI Dominique</i> | <i>2^{ème} classe</i> |
| C) <i>GONZINI Etienne</i> | <i>2^{ème} classe</i> |
| D) <i>ORSINI Angelo</i> | <i>Capitaine</i> |
| E) <i>ROCCHE SANI Jean</i> | <i>Sergent</i> |
| F) <i>SIMONI Jean François</i> | <i>2^{ème} classe</i> |
| G) <i>MARIONI Dominique</i> | <i>2^{ème} classe</i> |
| H) <i>MARIONI Dominique</i> | <i>2^{ème} classe</i> |

figurent sur le monument aux morts de Vescovato comme faisant partie de la rubrique I ci avant (tués à l'ennemi ou disparus au combat ou mortellement blessés) sans que l'on puisse, pour l'heure déterminer ni l'année, ni la genre de mort.

N'ayant pu obtenir de la part de l'autorité militaire les fiches individuelles et personnelles les concernant, nous demandons à tous ceux qui reconnaîtront les leurs, de bien vouloir contacter les services municipaux aux fins d'identifications définitives.

D'avance merci

GUERRE DE 1914-1918

II. Torpillage du S/S BALKAN le 19 août 1918

Sont disparus en mer :

- | | | |
|----------------------|---|---------------------------------------|
| BARTOLI Vincent |] | Victimes civiles |
| BARTOLI Agathe | | Même famille, le père, la mère et les |
| BARTOLI Jean | | les deux enfants |
| BARTOLI François | | |
| DESIDERI Philippe | ➤ Victime civile | |
| <hr/> | | |
| DE BUTTAFOCO Raphaël | ➤ Militaire permissionnaire, rejoignait
son unité au front | |
| FRANCESCONI Joachim | ➤ Fantasin rejoignait le 360 ^{ème} RI | |
| GAVI Michel | ➤ Canonnier permissionnaire,
rejoignait le 2 ^{ème} régiment
artillerie coloniale | |

GUERRE DE 1914-1918

III Morts pour la France

Consécutivement aux blessures ou maladies contractées aux armées de ligne.

2 ^{ème} classe	BUCCI Jean	28 ans	Le 09 novembre 1918 à Vescovato
2 ^{ème} classe	CARDELLA Antoine		Il n'existe aucun renseignement
2 ^{ème} classe	CECCARELLI Joackim	29 ans	Le 04 novembre 1918 à Vescovato suite à maladie
adjudant	FERRARI Jean	39 ans	Né à Vescovato le 26.02.1876 ^{† 19.7.1915} hôpital militaire de Nice
2 ^{ème} classe	GIAMARCHI Ange	36 ans	19 octobre 1918 à Vescovato
sergent	GIAMARCHI Jean décius	34 ans	Le 02 septembre 1927 à Vescovato
2 ^{ème} classe	GROSSI François	22 ans	Il n'existe aucun renseignement
2 ^{ème} classe	NEVIANI Pierre	31 ans	Le 19 novembre 1921 à Vescovato
Sergent	NOVELLA Paul Marie		Le 30 août 1919 à l'hôpital complémentaire 68 de Mandelieu suite à ses blessures de guerre
2 ^{ème} classe	ORLANDUCCI Charles	23 ans	Né à Vescovato le 16.03.1897, décédé à Vescovato le 21 juin 1920 suite à maladie
2 ^{ème} classe	ORLANDUCCI Charles Félix	34 ans	Né à Vescovato le 09.04.1884, décédé en 1918 suite à maladie
2 ^{ème} classe	ORSINI Adam		Il n'existe aucun renseignement
2 ^{ème} classe	ORSINI Léopold		Il n'existe aucun renseignement
2 ^{ème} classe	PASQUALINI Antoine	47 ans	Le 29 février 1916 à Paris suite à maladie 2 ^{ème} classe au 232 RI territoriale
2 ^{ème} classe	TORRI Antoine	27 ans	Le 1 ^{er} octobre 1918 à Vescovato
2 ^{ème} classe	VERUNI Louis	25 ans	Le 23 octobre 1918 à Vescovato

Les 16 noms, ci-dessus mentionnés, figurent tous sur le monument aux morts de Vescovato sous la rubrique "Morts pour la France".

Les seuls renseignements en notre possession les concernant, sont portés au droit de leur noms respectifs.

Nous sommes évidemment preneur de tout renseignement qui nous aiderait à compléter et à clarifier cette rubrique.

D'avance merci.

Pour Mémoire

Quelques Poilus, natifs de Vescovato revenus de l'horrible boucherie, qu'ils soient officiers, sous-officiers et soldats

OU

qu'ils soient de carrière, mobilisés ou des engagés volontaires.

D'avance mille excuses auprès des familles de ceux qui auraient du figurer dans le présent document et pour lesquels nous n'avons pu, malgré nos nombreuses recherches, obtenir les renseignements de la précision exigée par la rédaction et la publication du présent ouvrage.

DE BUTTAFOCO Louis	P.132
COMPARETTI Barthélemy	P.133
FERRARI Pascal	P.134
FILORI Antoine Geoffroy	P.135
FILORI Jean Marc	P.136
FRANCESCHI Antoine François	P.137
GIANSYLY Antoine	P.138
ORLANDUCCI Pierre	P.139
ORSINI Jean	P.140

DE BUTTAFOCO Louis

Né le 25.07.1877 à VESCOVATO

Décédé en 1981 à VESCOVATO

Campagne 1914. 1915. 1918.



COMPARETTI BARTHELEMY

Né le 15 octobre 1870 à Vescovato

Décédé le 31 août 1957

➤ 18.11.1891 Appelé au 40^{ème} Régiment d'Infanterie, se rengeaea le 1^{er} novembre 1894,

➤ 01.08.1895 Appelé au 4^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine,

➤ 6.06.1897 Nommé Caporal puis Sergent le 04.06.1899

➤ 31.12.1907 Nommé Adjudant passe au 8^{ème} Régiment d'Infanterie le 20.10.1904

➤ 27.08.1910 est retraité de l'armée après 19 ans de services militaires, dont les campagnes sont résumées ci après,

➤ du 15.02.1895 au 19.02.1899 campagne de pacification en Indochine dont 2 années sur le Territoire du Tonkin et 2 autres sur celui de l'ANNAM,

➤ du 03.07.1900 au 06.10.1901 fait partie du corps expéditionnaire international contre la chine en vue de la délivrance des légations européennes. Cette mission accomplie, il retourne au Tonkin du 07.10.1901 au 03.12.1903 continua les actions de pacification,

➤ du 10.10.1905 au 26.12.1907 Séjourne a Madagascar,

(du 25.10.1908 au 08.11.1909 Séjourne au Congo AEF.

(02.08.1914 Est rappelé à l'âge de 44 ans comme Lieutenant au 116^{ème} RI pour cause d'état de guerre,

➤ 15.04.1915 est nommé Capitaine au 373^{ème} RI puis reçoit une citation à l'ordre du Régiment le 16.11.1915,

➤ 10.02.1916 est cité à l'ordre de la division,

➤ 23.08.1916 réitère pour une citation à l'ordre de la division,

➤ 06.11.1916 au sein du 229^{ème} RTI est cité à l'ordre de l'armée,

➤ 24.09.1918 décroche sa 5^{ème} citation à l'ordre du corps de l'armée,

➤ 09.09.1920 sur sa demande est rayé des cadres de l'armée à l'âge de 50 ans.

□

➤ Légion d'honneur

➤ Croix de guerre avec une palme de bronze

➤ Croix de guerre avec une étoile de vermeil

➤ Croix de guerre avec deux étoiles d'argent

➤ Croix de guerre avec une étoile de bronze

➤ Médaille comm. de chine

➤ Médaille comm. grande guerre

➤ Croix du combattant

➤ Médaille de la victoire



FERRARI Pascal

Né le 02.04.1890 à VESCOVATO
Décédé le 18.01.1968

- 19.09.1908 Engagé volontaire,
- 12.12.1908 1^{er} classe,
- 29.03.1909 Caporal,
- 17.09.1909 Sergent,
- 12.12.1911 Affecté au 51^{ème} Régiment Infanterie,
- 02.01.1915 Blessé par éclat de grenade,
- 08.03.1915 Nommé Sous Lieutenant au 19^{ème} B.C.P.,
- 11.03.1915 Adjudant,
- 27.05.1916 Lieutenant à la Territoriale Active,
- 23.06.1916 Blessé au bois de Varin,
- 23.06.1917 Blessé,
- 24.06.1917 Blessé Verdun,
- 11.11.1918 Blessé
- 30.06.1922 au 01.06.1928 Campagne d'Allemagne,
- 02.06.1928 au 29.03.1929 C.T. MAROC,
- 22.03.1929 au 08.02.1930 152^{ème} Régiment Infanterie Casablanca,
- 02.06.1931 173^{ème} Régiment Infanterie,
- 12.06.1931 20^{ème} compagnie C.R. Strasbourg,
- 25.05.1932 Hospitalisé,
- 03.09.1939 au 30.11.1939 Allemagne.
- Radié des cadres de l'armée à l'âge de 50 ans

Décorations :

Chevalier L.H.
Officier L.H
Commandeur L.H
Croix de guerre
Croix du combattant
Médaille des blessés
Médaille de la victoire
Médaille grande guerre



PASCAL FERRARI ♀ ♀
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA L.H.
I CANTON DE VESCOVATO

FILORI Antoine Geoffroy

Né le 01.07.1885 à VESCOVATO
 Décédé le 10.11.1979

- 05.10.1906 Incorporé au 24me Régiment Infanterie Coloniale, appelé de la classe 1905,
- 21.10.1907 Rengagé au même régiment,
- 20.10.1908 Affecté au 10^{ème} Régiment Infanterie au Tonkin,
- 03.10.1910 Retour au Tonkin affecté au 8^{ème} Infanterie Coloniale jusqu'au 30.09.1910 ; libéré du service actif,
- 03.08.1914 Mobilisé au 214^{ème} Régiment Infanterie Coloniale à la 20^{ème} compagnie,
- 24.08.1914 A servi à l'ouest d'Uang
- Fin août Retraite jusqu'en Argone,
- Bataille de la Marne en septembre, jusqu'au 08 inclus, puis à Rangers,
- Tranchée de la ferme de Salange et au bois Faucheux, Trayan jusqu'au nord de Saint Michel,
- 1915 Février, Gazé à Verdun.
- 11.08.1917 Départ en campagne,
- 01.10.1917 Evacué du front ; hospitalisé à Rouan ; classé auxiliaire à titre définitif,
- 11.11.1917 Démobilisé,

Médaille coloniale
 Avec agrafe "Tonkin"



FILORI Jean Marc

Né le 09.04.1884 à VESCOVATO
Décédé le 18.02.1963

- 1907 Appelé à Ajaccio,
- 20.10.1908 Réserve active,
- 11.05.1909 Rengagé,
- 06.10.1915 Blessé à l'épine dorsale à "Valegrange Marne",
- 19.07.1916 Blessé à la Côte de froide terre "Verdun" au 115 régiment d'Infanterie,
- 28.08.1918 Blessé à la cuisse,
- 03.09.1918 Cité à l'ordre de la division,
- 01.03.1919 Rentre d'Allemagne,
- 01.10.1924 Réserve de l'Armée Territoriale



FRANCESCHI Antoine François

Né le 01 avril 1874 à l'Ile du Levaut (Var)

Décédé le 02 janvier 1969 à VESCOVATO

- *1891 Engagé volontaire à 17 ans au titre de l'école militaire de Saint Maixent.*
- *1895 Effectue son 1^{er} séjour colonial au Sénégal comme sous lieutenant de l'infanterie de marine.*
- *1897 est Affecté en Côte d'Ivoire.*
- *1902-1907 Le lieutenant Franceschi est présent au Tonkin (ex Indochine) où il effectue 2 séjours consécutifs au titre de la pacification de ce territoire. Les accrochages qui interviennent assez fréquemment laissent présager un avenir plus qu'incertain. Il en reviendra Capitaine.*
- *1908-1909 Séjourne à Madagascar*
- *1910-1913 Est affecté au Tchad où il participa à plusieurs opérations de police, particulièrement à celles de Mellali, secteur de Batha où il est remarqué par sa hiérarchie pour ses qualités militaires qui lui vaudront ultérieurement l'attribution de l'Etoile Noire du Benin (actuel ordre nationale du mérite).*
- *1913-1916 Nouveau séjour à Madagascar, région de Fort Dauphin (extrême sud est de l'île) d'où il revient pour être immédiatement engagé sur le front de la guerre des Balkans.*
- *1916 Le 09 décembre, face à la coalition Germano-Bulgaro-Turque, lors d'un assaut à la tête de sa compagnie dans la région de Monastir (Macédoine) est blessé puis cité à l'ordre du régiment pour sa conduite au feu.*
- *1918 Lors de la grande offensive de l'armée d'Orient, au sein de la 76 DI qui part de Skoplye (Serbie) pour atteindre Lom Palanka sur la RD du Danube (frontière Roumaine) en passant par Sofia (Bulgarie) le Capitaine Franceschi qui commande la 1^{re} Cie du 1/8 RI est cité à 2 reprises lors de cette opération décisive pour la guerre des Balkans, guerre couramment appelée 'le chaudron du diable'.*
- *1919 28 octobre dégagé des cadres de l'armée se retire à Vescovato*

Décorations :

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Officier de la Légion d'Honneur
- Médaille militaire
- Croix de guerre
- Croix du combattant
- Médaille des blessés
- Médaille coloniale
- Croix de la grande guerre
- Médaille de la victoire
- Médaille d'Orient
- Etoile Noire du Benin (devenu ordre nationale du mérite)
- Croix commémorative de Roumanie 1916-1918
- Chevalier de l'Etoile de Roumanie avec glaives



GIANSILY Antoine

Né à Vescovato le 08 juillet 1898
 Décédé le 18.08.1970

- 14.09.1916 Engagé volontaire à la Mairie de Vescovato, pour la durée de la guerre,
- 23.09.1916 2^{ème} classe du 4^{ème} brigade d'Infanterie Colonial du Maroc,
- 02.02.1917 1^{er} Régiment Inf. Colonial du Maroc,
- Cité à l'ordre de la Brigade 20.06.1917,
- Cité à l'ordre du régiment 23.10.1917,
- 27.10.1917 Blessé. Evacué,
- 20.05.1918 Rentre au Dépôt,
- 03.07.1918 Réformé.
- Croix de guerre avec étoiles en bronze.

Médaille militaire

Croix de la guerre

Croix du combattant volontaire 14/18

Croix du combattant

Médaille des blessés

Médaille commémorative

Médaille interalliés



Timbre
de
l'Association

C A R T E
DE
MEMBRE ACTIF
ADHÉRENT
HONORAIRE

Membre depuis : 1961

COMBATTANTS
de moins de 20 ans

Antoine Giansily
1961

ORLANDUCCI Pierre

Né à Vescovato le 30 mai 1895

Décédé le 17 septembre 1970

➤ Engagé volontaire pour la durée de la guerre,

➤ Août 1914 - Janvier 1916 campagne de France contre l'Allemagne, le 4ème chasseur auquel il appartient comme simple soldat est particulièrement engagé sur les fronts de la Somme, de la Marne et de l'Aisne,

➤ Janvier 1916 - Septembre 1917 campagne d'orient contre l'Allemagne, la Bulgarie et la Turquie, est blessé en novembre 1916 en Macédoine lors de l'assaut de la côte 1050 à l'est de Monastir, nommé brigadier,

➤ Septembre 1917 - Novembre 1918 campagne de France contre l'Allemagne, nommé Maréchal des logis, est engagé avec le 9ème cuirassier dans les secteurs de ligne de la Meuse et de la Moselle, est blessé le 06 novembre 1918 par gaz asphyxiant,

➤ Après l'armistice du 11 novembre 1918, il fait partie des troupes d'occupation d'Allemagne où il est démobilisé le 25 septembre 1919 avec le grade d'Adjudant de réserve.

Décorations : ➤ Médaille militaire

- Croix de guerre
- Médaille des blessés
- Croix du combattant
- Médaille de la victoire
- Comm. Grande guerre
- Comm. Guerre d'Orient



4ème chasseur

Août 1914-Janv 1916



4ème chasseur d'Afrique

Janv 1916 - Sept 1917



9ème cuirassier

Sept 1917-Nov 1918

140

ORSINI Jean

Né le 20.10.1880 à VESCOVATO
 Décédé le 25.06.1956 à VESCOVATO

- 1901-1904 Accompli 3 années de service légal aux armées,
- 02.08.1914 Bien que père de quatre (4) enfants (9, 7, 5 et 1 an), Jean ORSINI répond à l'ordre de mobilisation et est immédiatement affecté au 363 RI de ligue qui est engagé dans la fournaise du front de la Marne.
- 1915 Sergent, et toujours au 363 RI qui opère dans l'Aisne.
- 1916 Le 09 août blessé au bois d'Hem lors d'un violent combat est cité pour sa très belle conduite au feu qui lui vaut la croix de guerre avec étoile de bronze.
- 1917 Après une permission de convalescence, est respectivement affecté au 112ème RI et au 163 RI.
- 1919 Considérant enfin sa situation de famille, il est démobilisé le 14 février soit 7 mois avant la démobilisation générale.

□

Décorations :

Croix de guerre
 Médaille des blessés
 Croix de combattant
 Médaille de la victoire
 Médaille de la grande guerre



CAMPAGNE DE FRANCE ET THEATRES D'OPERATIONS

ANDREANI Martin	2 ^{ème} classe	Tué en Cochinchine, lors de l'invasion Nipone
CAGNAZZOLI Charles	2 ^{ème} classe	1 ^{er} Vescovatais tué sur le front français en 1940
CECARELLI Joachim		
DEQUIRICO Jacques	2 ^{ème} classe	Tué sur le front français au sein de la 1 ^{re} armée française
FANTONI Pierre	2 ^{ème} classe	Décédé sitôt sa libération après 5 années de captivité
FETTER Mathieu	2 ^{ème} classe	Tué sur le front français au sein de la 2 ^{ème} DB
FRANCESCHI Joseph Sauveur	2 ^{ème} classe	Tué sur le front italien au sein de la 1 ^{re} armée
LETTA Pierre	2 ^{ème} classe	Tué sur le front italien au sein de la 1 ^{re} armée
MAESTRACCI Barthélémy	Sergent chef	
MAINETTI Lucien	2 ^{ème} classe	
MATTEI Augustin	capitaine	Tué sur le front français au sein de la 1 ^{re} armée française
MESSIER Ange	Matelot	Les frères MESSIER sont tués lors d'une bataille navale en méditerranée
MESSIER Pierre		
MIGNONI Jean Marie	2 ^{ème} classe	
PAOLI Jean	2 ^{ème} classe	Tué en captivité en Allemagne lors d'un bombardement
PAOLI Jean Décius	Sergent chef	
PAOLI Michel	caporal	Tué sur le front italien eu sein de la 1 ^{er} D.F.L
VALLICIONI Pierre	adjudant	
VERGELATTI-ALFONSI Ours Paul	sergent	Se tue à Bamako avec l'avion, qu'il avait emprunté pour rejoindre De Gaulle
VERONI François	2 ^{ème} classe	
SIMONI Octave Renault	Caporal chef	

VICTIMES CIVILES EN MISSIONS COMMANDEES

NICODEMI Jean Baptiste	Tué aux environs de Chébia alors qu'il guidait le 1 ^{er} choc
OLIVESI Félix	Sa mission accomplie, saute sur une mine alors qu'il revenait transportant un gendarme blessé dans les bras

Victimes Civiles De Champs De Mines, Pièges Ou Bombardements

BUCCI Antoine	
FANTONI Mathilde	
FANTONI Simone	
FRANCESCHI Faust	
LANCIONI Philippe	Explosion d'un piège à retardement au lieu dit PIANU
MATTEI Antoine Philippe	
ORLANDUCCI Ange Jean	Explosion de mines montée de Torra
PIERRUCCI Nicolas	Explosion de mines plaine de Torra
PIERRUCCI Marc Antoine	
VALLICIONI Thérèse	Monte, Bombardement de Marseille

INDOCHINE

❀❀❀❀❀

<i>Nom</i>	<i>Prénoms</i>	<i>Guerre</i>	<i>Grade</i>	
ORLANDUCCI	Eugène	Tonkin	2 ^{ème} classe	1890 à Vietri, tué lors d'une révolte des locaux
CUNEO (né en 1891)	Jean -Mathieu	Tonkin	Adjudant	10 février 1930 à Yen Bay, assassiné à son domicile
CASANOVA (né en 1928)	Antoine	Indochine Laos	2 ^{ème} classe 69 RAF	Mort en 1953 PK 103 Bankhamhe
ORLANDUCCI (né en 1920)	Charles Joseph	Indochine Tonkin	Caporal	16 novembre 1948 région Bac kan/ Cao Bang Tonkin Tué dans une embuscade
SIMEONI (né en 1928)	Ange François	Indochine Tonkin	Sergent Chef	20 décembre 1953 région de Ninh Binh, porté disparu suite à une embuscade

ALGERIE

❀❀❀❀❀

<i>Nom</i>	<i>Prénoms</i>	<i>Guerre</i>	<i>Grade</i>	
AGOSTINI (né en 1938)	Charles Joseph	Algérie	Sergent Chef 8 RIMA	30.01.1960 régions les Arbouats Gerville Algérie, tué d'une rafale de FM dans une embuscade

